

2023-2024

Master 1 Archives

LES ASSOCIATIONS DE PRÉSÉRATION DES ABEILLES : PRATIQUES D'ARCHIVAGE ET USAGES D'ARCHIVES

*Les exemples de POLLINIS et du Conservatoire de
l'Abeille Noire Sologne Orléanaise*

HORTENSE THEULIER

Sous la direction de Madame Magalie MOYSAN

Membres du jury

Jury

Magalie MOYSAN : Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)

Bénédicte GRAILLES : Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)

Soutenu[e] publiquement le 12 juin 2024



2023-2024

Master 1 Archives

LES ASSOCIATIONS DE PRÉSÉRATION DES ABEILLES : PRATIQUES D'ARCHIVAGE ET USAGES D'ARCHIVES

*Les exemples de POLLINIS et du Conservatoire de
l'Abeille Noire Sologne Orléanaise*

HORTENSE THEULIER

Sous la direction de Madame Magalie Moysan

Membres du jury

Jury

Magalie MOYSAN : Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)

Bénédicte GRAILLES : Maîtresse de conférences en archivistique
(Université d'Angers)

Soutenu[e] publiquement le 12 juin 2024



CREATIVE COMMONS

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre)
- Vous n'avez pas l'autorisation d'utiliser ce document à des fins commerciales
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter

Les associations de préservation des abeilles : pratiques d'archivage et usages d'archives © 2024 by Hortense Theulier is licensed under CC BY-NC-ND

4.0. Consultez la licence creative commons complète en français :

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse

Je, soussigné·e Hortense Theulier

déclare être pleinement conscient·e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire cette thèse / rapport / mémoire.

Signé par l'étudiant·e le 01 / 06 / 2024

REMERCIEMENTS

Mes remerciements sont d'abord destinés à ma directrice de recherche Magalie Moysan, dont les conseils ont permis d'orienter et de structurer mes idées de l'enquête à la rédaction finale.

Ensuite, je tiens également à remercier très sincèrement les témoins d'avoir accepté de contribuer à mon étude. Malgré les nombreuses autres préoccupations de personnes engagées et passionnées qui caractérisent les quotidiens de François Breuzin, Alina Clément, Alexandre Barraud et Clément Hélary, ceux-ci ont eu la gentillesse d'appuyer la cause de mémoire en m'accordant une partie de leur temps. Sans leur participation, ce mémoire n'aurait sans doute pas pu voir le jour. Il me tient à cœur de signaler que ce fut un aussi réel plaisir d'échanger avec ces personnes animées par ce qu'elles défendent et formidables vecteurs de leur engagement : ils ont concouru à faire de ce mémoire une source d'enrichissement personnel.

Également, je remercie l'ensemble de mes camarades de s'être ingénierés par tous les moyens afin de maintenir bonne humeur et motivation au sein de la promotion tout au long de l'année, et ce jusqu'à la fin de la rédaction. Je tiens aussi à remercier Guillaume Mortier pour ses conseils avisés et bienveillants ainsi que pour l'appui qu'il a pu être tout au long de ce projet.

Enfin, je tiens à remercier ma famille qui a été un soutien précieux tout au long de cette étape et qui continue de l'être même une fois celle-ci arrivée à terme. J'ajoute une reconnaissance particulière à ma maman, qui a su me remotiver face à quelques doutes et découragements.

Dédicace aussi à ma chaise et à mon bureau, avec qui je n'aurai jamais imaginé passer autant de temps et avec lesquels une union forte s'est créée durant cette rédaction.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADA : Association de Développement Apicole.

ALDF : Animal Legal Defense Fund.

ACANB : Association Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne.

ANPER-Tos : Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières – TOS.

ASPAS : Association pour la protection des animaux sauvages.

Canso : Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais.

CFN : Conservatoire des fermes et de la nature.

CNRS : Centre national de la recherche scientifique.

FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

GDS : Groupement de Défense Sanitaire.

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel.

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux.

Mnhn : Muséum national d'histoire naturelle.

ONF : Office national des forêts.

ONG : Organisation non gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations Unies.

Opie : Office pour les insectes et leur environnement.

PNN : Parc naturel national.

PNR : Parc naturel régional.

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement.

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature.

SOMMAIRE

Avertissement	9
Engagement de non plagiat	10
Remerciements.....	11
Liste des abréviations.....	12
Sommaire.....	13
Introduction générale	15
Première Partie : Environnement, science et archives ou une certaine convergence des luttes.....	18
1. L'activisme dans l'environnement.....	20
2. Recherche scientifique et activisme environnemental	40
3. Archives et activisme.....	50
Conclusion de la première partie	60
Bibliographie.....	61
1. Environnement.....	61
2. Archives et environnement.....	62
3. Archives et engagement	62
4. Archives et recherche.....	64
État des sources	65
1. Sources écrites.....	65
2. Sites Internet.....	65
3. Témoignages oraux.....	66
Partie 2 : Les associations de préservation des abeilles, pratiques d'archivage et usages d'archives.	67
1. Préserver les abeilles selon des structures et des démarches différentes	68
2. Des objectifs aux actions : des pratiques et des usages spécifiques.....	81
3. De la préservation des archives à la préservation des abeilles : continuum militant ? .	99
Conclusion de la deuxième partie	110
Conclusion générale	112
Annexes	116
1. Annexe 1 : Plan des fécondations de reines du Canso	116
2. Annexe 2 : Tableau du pedigree des reines	117
3. Annexe 3 : Tableau de classement des colonies selon le critère « Abeille Noire ».....	118
4. Annexe 4 : Tableau de gestion du matériel apicole	119
5. Annexe 5 : Affiche de la Journée de l'abeille noire et du mouton solognot, 28 août 2022.	
120	
6. Enquête orale avec les membres du Canso	121
7. Enquête orale avec les membres de POLLINIS	125
Table des matières	133

Abstract	135
Résumé	135

INTRODUCTION GENERALE

« *Conserver, ce n'est pas un retour au passé, c'est avant tout un pari sur l'avenir. Chez certaines de nos abeilles locales, elles existent encore, j'en témoigne, il subsiste un patrimoine génétique fort ancien lié à une espèce qui a déjà connu moult modifications de climat, survécu dans des temps difficiles avec une flore différente de celle que nous connaissons, dans le même milieu. Ces qualités d'adaptation, voire de résilience, d'économie font de l'abeille noire un atout pour l'apiculture de demain dans un monde où l'incertitude climatique est notre seule certitude.*¹ »

Cet extrait d'un article publié sur le site du Conservatoire de l'Abeille Noire en Sologne Orléanais et rédigé par Pierre Aucante, photographe et journaliste spécialisé dans le domaine des mondes ruraux, témoigne des défis soumis par l'incertitude liée à l'évolution du temps et des milieux tout en introduisant aussi la nécessité qu'est celle d'agir : une résolution notamment incarnée par les associations de préservation des abeilles.

La notion d'environnement se développe à partir du XIX^e siècle et se détache progressivement du « milieu géographique » qui s'interprète alors comme son synonyme. L'environnement prend désormais en compte l'ensemble des composants naturels qui sont l'eau, l'air, l'atmosphère, la faune et la flore. C'est également à la fin du XIX^e siècle, que se développe l'écologie en tant que science. Ce sont progressivement l'accumulation des connaissances et la prise de conscience environnementale qui se constitue dans la période des Trente Glorieuses qui donnent naissance à l'écologie politique. Cette période est alors celle d'une réindustrialisation massive qui révèle ses effets néfastes par la pollution qu'elle engendre et les premiers effets véritablement mesurés et dénoncés par des scientifiques. Une des sources de cette écologie politique est l'ouvrage de Rachel Carson publié en 1962 et intitulé *Printemps silencieux*. L'œuvre influence un nouveau récit écologique en insistant sur les conséquences de l'usage des pesticides pour l'environnement. Ce discours écologique se nourrit bientôt de preuves scientifiques supplémentaires dressant le constat d'un dérèglement climatique et d'un effondrement

¹ Pierre AUCANTE, « Conserver sans être conservateur », Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais [en ligne], 24 juin 2020, disponible sur : <https://www.abeillenoire.eu/cms/conserver-sans-etre-conservateur/> (consulté le 28 mai 2024).

de la biodiversité à tel point que l'on parle désormais de sixième extinction de masse pour décrire la crise subie par la biodiversité.

L'enjeu face à cette crise de la biodiversité, réside alors dans la préservation d'un environnement et d'une mémoire collective afin de favoriser des actions de sauvegarde concrètes. C'est la mission dans laquelle s'engagent les associations environnementales dont l'apparition concorde avec l'émergence des notions d'environnement et d'écologie et c'est notamment le cas de celles engagées pour la préservation des abeilles. Ce combat spécifique, part de la lutte plus globale en faveur de la protection de l'environnement émerge progressivement face à la recrudescence de l'usage des pesticides à la fin du XX^e siècle. Appuyé par les résultats de la recherche scientifique, c'est tout un discours écologique et autant de moyens d'actions qui sont développés par ces associations pour sensibiliser, faire connaître et mobiliser à la faveur d'une évolution positive du temps.

C'est également à travers cette évolution du temps et des sociétés que ce sont développées les associations et leurs moyens de lutte. Les actions traditionnelles incarnées par les pétitions et les manifestations, se sont enrichies de l'usage des réseaux sociaux ou des collaborations multidisciplinaires afin de sensibiliser et mobiliser le public. Ces nouvelles dispositions sont autant de moyens de mobiliser et générer une production archivistique importante, dont ces associations n'ont parfois pas pleinement conscience.

Cette étude propose alors de se questionner sur les associations de préservation des abeilles, leurs pratiques d'archivage et usages d'archives : face aux enjeux environnementaux, politiques et techniques, les archives qu'elles produisent et accumulent tiennent-elles une place particulière dans cette lutte et les objectifs qu'elles se fixent ?

Afin d'apporter une réponse à ce questionnement, il est nécessaire dans un premier temps d'aborder l'activisme dans le domaine de l'environnement. Pas si récent qu'il serait permis de le penser, cet activisme implique diverses structurations des mouvements et des formes de luttes tout en dirigeant parfois ses actions vers des thématiques particulières, telles que les abeilles, dont les enjeux de préservation liés à celles-ci s'avèrent vastes. Après cela, il convient d'étudier les relations entre cet activisme environnemental et la recherche scientifique dont les philosophies convergent parfois à travers des structures et des études communes. Activisme et archives produisent finalement beaucoup d'archives et de natures diverses qui servent à documenter,

interpeller et sensibiliser sur la cause défendue. D'un point de vue archivistique, cela suscite des réflexions concernant la valeur et les enjeux liés à la conduite de ces archives.

L'étude construite autour de deux associations engagées dans le domaine de la préservation des abeilles que sont d'une part, POLLINIS et d'autre part, le Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais cherche à comprendre les pratiques d'archivage et les usages d'archives qui sont faits au sein de ces deux structures. Réalisée à partir de témoignages des membres des deux associations citées cette étude propose de mieux connaître les dimensions humaine, intellectuelle et technique qui s'expriment dans leur rapport respectif aux archives et s'il existe un continuum entre celles-ci et l'action menée.

PREMIERE PARTIE : ENVIRONNEMENT, SCIENCE ET ARCHIVES OU UNE CERTAINE CONVERGENCE DES LUTTES.

Les luttes environnementales se caractérisent par une diversité dans leurs typologies et dans leurs actions. Elles peuvent revêtir des physionomies diverses et user de moyens d'action multiples pour faire entendre leurs discours qui visent à l'obtention d'évolutions sociétales.

Au cours de cet état des connaissances, il s'agit ainsi de dresser l'historique de ces luttes environnementales en abordant d'abord leur émergence et leur évolution à travers leur structuration et la diversification de leurs formes de luttes au cours des dernières décennies. Une focalisation sur l'activisme en faveur de la protection des abeilles permet aussi de se rendre compte des moyens utilisés dans ce domaine précis de la lutte en faveur de l'environnement.

Les associations de préservation des abeilles s'appuient fortement sur la science et les acteurs du domaine scientifique pour les connaissances et les preuves qu'ils apportent. Depuis les années 2000, la science tend à occuper une place de plus en plus importante dans le domaine de la lutte environnementale.

Les moyens de lutte, ajoutés à la production scientifique et la sensibilisation que ces actions visent à générer participent à une production documentaire importante qui revêt un caractère spécifique au sein des mouvements et associations à caractère militant. De fait, ces organismes présentent des archives de typologies diverses, dont les enjeux liés à leur conservation ou leur communication s'avèrent nombreux et différents selon les objectifs recherchés et moyens employés.

L'examen résidera ainsi d'abord dans l'étude de l'activisme dans le domaine de l'environnement avant d'étudier le positionnement de la science dans ce domaine. Enfin il s'agira d'étudier la place des documents d'archives à la confluence de ces deux mondes et leur gestion par les associations et mouvements militants.

1. L'activisme dans l'environnement

Bien que la notion d'environnement apparaisse dans le monde anglo-saxon dès le XIX^e siècle, son acceptation française paraît au XX^e siècle, avec la francisation du terme *environment* par Paul Vidal de la Blache². Toutefois, il n'en reste pas moins que la lutte pour la protection de cet environnement demeure assez récente, et se met en place progressivement. D'abord protégé pour sa beauté et le simple regard de l'être humain, l'environnement devient un véritable sujet de lutte au cours du XX^e siècle ; il devient nécessaire de le protéger en tant que tel et pour le bien-être de la biodiversité.

Après avoir retracé l'histoire de cet activisme environnemental, nous nous intéresserons à la diversité des formes de lutte qui peuvent exister avant de nous focaliser sur les formes d'activisme mobilisées dans le champ de protection des abeilles.

1.1. Émergence et structuration des luttes

La genèse des premières luttes environnementales est à trouver dans les écrits de botanistes, géologues ou zoologues du début du XIX^e siècle qui s'inquiètent des effets des grandes explorations, et d'une certaine mondialisation qu'elles encouragent, mais aussi de l'impact de l'industrialisation sur l'environnement³. Certes, il ne s'agit pas encore de luttes, mais on peut y voir la naissance d'une prise de conscience écologique.

En lien avec ces écrits ou discours savants et intellectuels, les premières associations environnementales à voir le jour sont d'abord des sociétés savantes, telle la Société d'acclimatation créée en France en 1854. À l'origine destiné à l'acclimatation des espèces sur le territoire français, le projet évolue progressivement au tournant des XIX^e-XX^e siècles⁴, en lien avec le changement des rapports que les sociétés occidentales entretiennent avec l'environnement⁵. De plus, à cette époque, ce sont principalement la science et les observations des chercheurs qui orientent les actions publiques en matière

² Guillaume MORTIER, *Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : les défis de la transmission*, mémoire de master 1 en archivistique, Université d'Angers, sous la dir. de Magalie Moysan, 2021, 124 p.

³ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes pour l'environnement. 18^e-20^e, trois siècles de débats et de combats*, Paris, Textuel, 2021, p. 17.

⁴ Rémi LUGLIA, *Des savants pour protéger la nature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 194-234.

⁵ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes pour l'environnement... op. cit.*, p. 16.



d'environnement. Les études et les sociétés savantes ont pour objectif de fournir une connaissance des écosystèmes naturels, connaissance à l'origine très anthropocentrée⁶.

L'extinction des espèces devient alors une réelle préoccupation et avec elle la nécessité de protéger certains espaces naturels. En France, l'année 1912 est ainsi généralement prise pour référence lorsque l'on aborde l'histoire de la protection de l'environnement avec la création de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Comme le suggère son nom, cette association loi de 1901 se crée en faveur de la protection des oiseaux, selon le modèle britannique de la *Royal Society for the Protection of the Birds* fondée en 1889 par la philanthrope Emily Williamson. Constituée à l'origine comme une branche de la Société d'acclimatation, la LPO se destine d'abord à des objectifs similaires d'acclimatation et de multiplication des espèces d'oiseaux utiles pour l'humain⁷. Toutefois, à l'instar de la Société d'acclimatation, la jeune association affiche une volonté de s'écartier de l'anthropocentrisme traditionnel⁸ : il s'agit désormais d'œuvrer pour la prospérité des espèces en s'affranchissant des effets essentiellement bénéfiques à l'être humain de leur sauvegarde.

Tout au long du XX^e siècle en France, des associations environnementales, telles que la LPO, et des sociétés savantes, telles que la Société d'acclimatation, deviennent de plus en plus actives et amplifient leurs actions de sensibilisation. Le contexte est alors celui du développement, davantage axé sur la croissance économique que sur la question de l'environnement. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la préoccupation première est celle de relancer l'économie dans de nombreux pays, dont la France. Cela se conçoit notamment à travers l'agriculture qui s'intensifie : les parcelles agricoles sont étendues et l'attendu des rendements agricoles est augmenté. Ces remaniements sont rendus possibles par une forte mécanisation du secteur et le recours aux intrants chimiques⁹. Pourtant, dès le début du XIX^e siècle, des individus se dressent contre des pratiques qu'ils jugent déjà inadéquates pour la nature. Dans les années 1950, ces contestations se manifestent sous la forme d'arguments écologiques mettant en avant

⁶ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, « Sous les pavés la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises », in PIGENET Michel (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 716-717.

⁷ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 115.

⁸ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, art. cit., p. 716-717.

⁹ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 142.

l'aspect essentiel des haies pour l'environnement et pourtant rasées au profit de l'agrandissement des parcelles agricoles¹⁰. D'autres, tel que Raoul Lemaire, imaginent des méthodes d'agriculture excluant les pesticides¹¹. C'est aussi le recours de plus en plus fréquent à l'argumentaire scientifique pour témoigner des effets néfastes de ces produits. Des prélèvements dans les glaces polaires effectués dans les années 1950 et 1960 mettent en évidence les conséquences de l'industrialisation et sa responsabilité dans l'augmentation des gaz à effet de serre. D'autant plus que des événements viennent consolider les arguments et la lutte en faveur d'une meilleure protection des espèces et des espaces naturels. La catastrophe du Torrey Canyon en 1967 marque en effet durablement les esprits par les images de plages et d'oiseaux recouverts de pétrole qu'elle laisse à voir. C'est le journaliste Julien Jégoudé du *Télégramme de Brest* qui emploie alors pour la première fois l'expression « marée noire » pour désigner les 80 000 tonnes d'hydrocarbures échouées sur les plages de Bretagne¹². L'opinion émue se mobilise alors pour tenter de limiter les dégâts en organisant des campagnes de sauvetage des oiseaux et de nettoyage des plages. Dans la lutte contre l'altération des espaces naturels, se trouve aussi celle opposée à l'urbanisation massive qu'il est possible d'illustrer à travers la mobilisation parisienne des années 1950 contre la construction de nouvelles autoroutes autour de la capitale. Des riverains se regroupent pour former des associations locales telles que celle baptisée Vivre dans le XIV^e. S'inscrivant dans le temps, la lutte gagne le soutien des militants de la branche française de *Friends of the Earth* créée en 1970 et largement constituée d'anciens militants de mai 68. Le groupe composé de multiples branches locales sur l'ensemble du territoire s'appuie sur celle de la région parisienne pour organiser des manifestations à vélo dans les rues de la capitale et interroger directement le gouvernement avant que celui-ci ne signe l'abandon du projet en 1974.

Cet exemple témoigne de l'attachement des populations locales à l'espace qui les entoure. D'autres mobilisations locales finissent par obtenir un rayonnement national et leurs discours et actions se transforment en conséquence. En témoigne l'affaire de la Vanoise qui débute en 1969 avec la révélation par un article dans le journal *Le Monde* d'un projet de création de station de ski : la station de Val Thorens¹³. Localisé dans le parc de

¹⁰ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales..., op. cit.*, p. 142.

¹¹ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 119.

¹² *Ibid.*, *op. cit.*, p. 152.

¹³ *Ibid.*, *op. cit.*, p. 169.

la Vanoise, le projet suscite l'indignation des locaux mais aussi de l'ensemble de la population française qui manifeste son opposition en envoyant plus de soixante-cinq mille courriers à la préfecture de Savoie. Cette mobilisation aboutit à l'abandon d'une partie du projet. C'est alors que la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) voit le jour en 1972. Elle constitue une pérennisation de la lutte pour la protection de la Vanoise, en élargissant son action à l'ensemble de la région du Rhône¹⁴. La lutte à l'origine locale devient incarnée par une association loi de 1901 reconnue d'utilité publique par l'État en 1984. Un autre exemple illustrant cette transformation de l'influence des luttes est celui du combat mené dans le Larzac contre un projet d'extension de camp militaire. Débutée en 1971, cette lutte s'inscrit dans le temps long et parvient à mobiliser des individus d'origines sociales et politiques diverses¹⁵. Elle s'inscrit aussi dans un contexte particulier, celui d'après mai 68 où les révoltes ont largement bousculé la France en faveur d'un changement social. Il est possible de voir dans les luttes du Larzac ou celle contre les autoroutes parisiennes une continuation de cette période de tensions politiques, cette fois-ci détournée au profit de la défense des espaces naturels. Ces mouvements engagés en faveur d'une prise de conscience et du changement marquent ainsi réellement l'entrée de l'écologie sur la scène politique qui devient d'ailleurs part du mouvement militant. Cela est justement rendu possible par l'ambiance contestataire qui se développe au cours des années 1960 et 1970, une période au cours de laquelle des fractures se creusent et favorisent une convergence des luttes sociales et environnementales en faveur d'un changement sociétal permis notamment par une politisation et une institutionnalisation de la thématique environnementale.

La structuration des mouvements et des associations a quelque chose à voir avec la politisation de l'écologie. En effet, outre le développement d'associations de protection de l'environnement, on voit aussi le mûrissement d'une pensée de l'écologie politique. En France, ce mouvement est amorcé dès les années 1930 avec la publication des textes de Jacques Ellul et Jean Charbonneau. Leur pensée ou le « personnalisme gascon » propose ainsi une réflexion sur la place et l'importance de la nature dans nos sociétés. Elle affirme que la nature est indispensable pour la liberté des êtres humains et présente la technique

¹⁴ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales..., op. cit.*, p. 186.

¹⁵ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, *art. cit.*, p. 712.

comme étant mauvaise participant à corrompre la qualité de vie¹⁶. Cette pensée incarne ainsi les prémisses d'une forme d'écologie politique. Son argumentation et le renoncement à la technologie constituent un raisonnement bien plus radical que celui qui a permis l'instauration en 1906 de la loi Beauquier relative à la protection des monuments naturels et des sites. Les premiers à en bénéficier sont le cirque de Gavarnie et les cascades de Gimel alors menacés par des projets d'aménagement. Ce sont les contestations autour d'un projet de captage des eaux du Doubs et les actions du Touring-Club de France associé à la Société pour la protection des paysages de France qui favorisent l'instauration de cette loi. La publication annuelle par les deux associations du recueil de photographies intitulé *Sites et Monuments de France* participe à entretenir les critères esthétiques sur lesquels se fonde l'argumentaire relatif à la protection des sites naturels. La loi constitue tout de même l'esquisse d'une évolution législative concernant la protection de la nature en France¹⁷. Elle est suivie des lois Montagne et Littoral en 1982 et 1985¹⁸. Ainsi, l'écologie politique tend à se développer au sortir de la Seconde Guerre mondiale avec l'influence acquise par la lutte environnementale, en témoignent aussi les succès obtenus par les combats menés dans la Vanoise et à Paris contre les projets d'aménagement dans les années 1970. Cette décennie marque réellement l'étatisation d'une politique environnementale en France avec la création du ministère de l'Environnement est institué en 1971¹⁹. Toutefois, les compétences de ce dernier sont assez restreintes puisqu'il se charge essentiellement des questions liées aux milieux naturels et à la qualité de vie des citoyens. Ses manœuvres sont assez restreintes face à l'importance d'autres secteurs tels que l'agriculture et l'industrie²⁰. Néanmoins, cela symbolise une réelle institutionnalisation de l'environnement en France, à l'instar de ce que l'on peut observer à l'échelle internationale. En effet, dans la ligne des Congrès parisiens de 1923 et 1931 pour la protection de la nature, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) crée l'Union internationale pour la protection de la nature en 1948. Cette initiative soutenue par vingt-trois représentants de gouvernements, cent vingt-six institutions environnementales nationales et huit institutions

¹⁶ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 122.

¹⁷ *Ibid.*, p. 101.

¹⁸ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, *art. cit.*, p. 719.

¹⁹ *Ibid.*, p. 719.

²⁰ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste... Les nouvelles formes de la contestation*, Paris, Vuibert, 2015, p. 113.

environnementales internationales marque ainsi une prise de conscience de la dimension mondiale des problèmes environnementaux. Cette Union internationale pour la protection de la nature change de nom et devient l'Union pour la conservation de la nature en 1956. Elle constitue une référence sur la connaissance des espèces menacées à l'échelle planétaire et encourage la création de réserves naturelles par les États. En tant qu'institution de l'Organisation des Nations Unies (ONU), son influence dans l'organisation de la politique environnementale s'avère importante et vise à inciter les pays membres à s'engager en faveur de la protection de l'environnement. En ce sens, l'ONU poursuit ces initiatives en organisant la première Conférence mondiale sur l'environnement en 1972²¹. Celle-ci donne ainsi naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dont l'objectif se veut être celui d'accompagner les États dans la mise en œuvre de politiques environnementales. Notons tout de même qu'en Europe, le Parlement européen joue un rôle prépondérant : ce sont ses directives qui influencent la politique environnementale administrée dans chaque pays. Concernant la France, Thierry Libaert estime à hauteur de 80 % cette influence dans les décisions prises par le ministère de l'Environnement²². L'environnement acquiert donc une véritable place au sein des institutions et devient un sujet effectivement politique alimenté aussi par les études scientifiques qui se multiplient sur la thématique de l'urgence environnementale. Les textes manifestent cette urgence à agir en n'hésitant pas user d'expressions telles que « crise de la sixième extinction » et « urgence écologique »²³. Aussi, l'ONU met en place en 1988 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)²⁴. Ce groupe soumet des analyses scientifiques sur les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement et leur influence dans le changement climatique. Ces analyses présentées sous forme de rapports et résultats d'un vaste dépouillement de la littérature scientifique proposent également des solutions d'adaptation dans l'objectif d'atténuer les effets néfastes de cette activité sur le climat. Toujours dans la perspective d'une évolution politique vis-à-vis de l'environnement et dans l'intention de faire évoluer les sociétés, se développe également le concept de « développement durable ». Apparaissant pour la première fois en 1987, cette expression traduit la volonté de « répondre aux besoins du

²¹ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, *art. cit.*, p. 719.

²² Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, *op. cit.*, p. 113.

²³ Paul JEPSON, Cain BLYTHE, *Réensauvager la nature pour sauver la planète*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2022, p. 62.

²⁴ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, *op. cit.*, p. 219.

présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs »²⁵. Cette prise de conscience planétaire sur la nécessité de repenser nos manières de produire et de consommer donne lieu à de nombreuses autres conférences. Parmi les plus notables peut-on citer celle de Rio en 1992 à l'origine de l'Agenda 21, un catalogue de mesures définies comme soutenables et cherchant à harmoniser les aspects sociaux, économiques et environnementaux des actions humaines ou encore celle de 1997 avec la signature du protocole de Kyoto engageant les pays signataires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre²⁶. La multiplication de ces réunions témoigne de la volonté d'une transformation de nos sociétés avec des réflexions plus fréquentes sur les retombées que peuvent avoir certaines prises de décisions sur l'environnement. Toutefois, ces volontés demeurent parfois des velléités aux yeux de nombreuses associations de défense de l'environnement qui continuent leur combat. Ainsi, un rapport émis par le PNUE en 2017 fait état de 894 recours en justice encore en cours dans le monde au moment de sa publication. En France, c'est celui baptisé « L'affaire du siècle », initié par Greenpeace France, Oxfam, Notre affaire à tous et la Fondation pour la nature et l'homme qui poursuit l'État français en justice pour le non-respect de ses engagements dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique²⁷. Pour les groupes activistes, l'environnement n'est « plus seulement un champ revendicatif [...] mais désormais un champ normatif qui s'impose à tous »²⁸.

Ainsi, les mouvements environnementalistes n'ont cessé de se structurer au cours des XIX^e-XX^e siècles pour devenir des acteurs incontournables du débat public autour des questions d'environnement. Ils n'ont cessé d'évoluer, de se diversifier et leur modes d'action également. Il convient donc désormais de s'intéresser à la diversité des formes d'activisme qui existent, en particulier celles qui sont privilégiées dans l'activisme environnemental.

²⁵ Gro Harlem BRUNDLAND, *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, 1987.

²⁶ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 219.

²⁷ Lydie LAIGLE, « Justice climatique et mobilisations environnementales », *Vertigo* [en ligne], no. 19, 1, 2019, mis en ligne le 5 mars 2019, disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1065413ar> (consulté le 18 mai 2024).

²⁸ Annik SCHNITZLER, Jean-Claude GENOT, Maurice WINTZ, « Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, no. 56, 2008, p. 31.

1.2. La diversité des formes d'activisme

Un des rôles des associations est celui de convaincre et mobiliser l'opinion sur la cause qu'elles défendent ; le soutien obtenu de la part de la population légitime l'action du mouvement. Dans cette perspective, les mouvements ont recours à diverses formes de lutte qui présentent aussi l'objectif de faire avancer la cause pour laquelle elles sont employées. Ces formes d'activisme traduisent aussi la capacité de ces mouvements militants à s'adapter aux évolutions de la société et aux enjeux. Parmi ces outils, Thierry Libaert distingue les outils classiques des outils spécifiques²⁹. Le recours à ces outils est inévitable car ils participent à la communication de l'information qui constitue un point essentiel de la lutte.

Parmi les outils classiques, la presse s'avère être depuis longtemps un instrument essentiel pour diffuser un discours, informer, sensibiliser ou alerter, et ceci également dans la perspective de susciter le soutien auprès de davantage d'individus. C'est particulièrement le cas concernant les luttes environnementales. L'usage de la presse par les mouvements militants évolue. Des associations décident de créer leur propre revue ou journal, permettant de tenir les lecteurs informés des enjeux et des combats en cours. C'est ainsi le cas de la LPO qui lance son propre bulletin dès sa création en 1912. Dirigée et publiée par les associations, cette presse devient un élément essentiel de la lutte. C'est une stratégie également adoptée par la branche française des Amis de la Terre, en 1971, avec la parution du premier numéro du *Courrier de la Baleine*. À noter que le groupe encourage aussi fortement le mouvement des radios libres³⁰.

Un autre outil auquel peuvent aussi avoir recours les mouvements militants est celui de la télévision. Elle permet effectivement un relai efficace à travers les journaux, reportages et plateaux-débats qu'elle réalise. Toutefois, il est également possible pour une association de bénéficier d'un relai efficace tout en s'affranchissant de ces médias traditionnels³¹. Dans ces outils classiques, on retrouve effectivement d'autres types de médias dont la démocratisation et la force de communication se sont rapidement imposées : il s'agit d'Internet et des réseaux sociaux. Pour certaines associations, il a

²⁹ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit, p. 103.

³⁰ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit, p. 176.

³¹ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit, p. 105.

semblé nécessaire et crucial de s'approprier ces nouveaux espaces. En effet, le développement des réseaux sociaux depuis les années 1990 favorise l'expression de chacun des utilisateurs dans l'espace public. Ils sont souvent perçus comme des outils facilitant les interactions et la communication, présentant l'avantage d'être accessibles gratuitement. De plus, le monde des réseaux est vaste et chacun d'eux possède ses propres spécificités. Ainsi, YouTube sera plus propice à la diffusion de vidéos, LinkedIn se prêtera plus à la présentation des responsables du mouvement, tandis que Facebook ou Instagram seront plus utilisés pour la communication et l'interaction instantanée³². Chacun de ces supports peut être utilisé de manière simultanée par une association dans le cadre d'une lutte, tout en permettant une couverture médiatique diversifiée et le relai d'informations auprès d'un plus large public. Par ailleurs, Geoffrey Pleyers souligne le fait que l'usage des réseaux par les militants n'a pas eu pour effet de réduire les opérations de mobilisation et de rassemblement de citoyens dans l'espace public³³. Au contraire, les réseaux constituerait les prémisses des discussions autour de ces actions de rassemblement et permettraient ainsi le passage de l'espace virtuel et privé à l'espace physique et public³⁴. En favorisant les interactions et la distribution de l'information en temps réel, ils encourageraient aussi les mobilisations dites « express » en invitant, par exemple, des individus à se rejoindre sur un lieu précis en l'espace de quelques heures seulement. Ces rassemblements peuvent d'ailleurs très bien se réaliser à l'échelle de la planète comme en témoignent les marches pour le climat, organisées simultanément dans plusieurs pays du monde et planifiées sur les réseaux sociaux³⁵.

Le lobbying constitue également un autre outil auquel peuvent avoir recours les mouvements. Il est généralement pratiqué par les grandes ONG auprès des dirigeants d'entreprises ou des membres d'institutions européennes et internationale telles que l'ONU par exemple. Toutefois, il peut aussi s'effectuer à une échelle plus restreinte, nationale ou locale, auprès de ministres, de députés ou d'élus locaux. Le lobbying a pour objectif de faire évoluer une prise de décision en s'y opposant ou en sensibilisant l'opinion ou les décideurs sur les éventuels effets dommageables qu'elle pourrait avoir. Dans le cadre de la lutte environnementale, un des premiers succès des actions de lobbying est

³² Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit, p. 106.

³³ Geoffrey PLEYERS, « Militantisme en réseaux », *Réseaux*, 2013, p. 9.

³⁴ *Ibid.*, p. 10.

³⁵ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit, p. 111.

incarné par l'obtention en 1982 d'un moratoire de dix ans par l'ONG Greenpeace : une victoire significative concernant la chasse commerciale de la baleine³⁶. Complexes dans le travail de veille et de pourparlers, ce type d'action militante témoigne d'une réelle structuration des réseaux qui l'adoptent. En France, une large partie des actions de lobbying s'effectue auprès des institutions européennes qui sont à l'initiative de la plupart des décisions prises par le ministère de l'environnement. Pour qu'une action de lobbying aboutisse au résultat escompté, il est nécessaire d'établir une réelle stratégie. À ce titre, on peut mentionner celle dont usa Greenpeace dans les années 1980 en faveur de la protection des baleines avec des campagnes médiatiques ou la rédaction d'argumentaires dans l'objectif de sensibiliser l'opinion publique. Les échanges avec les décideurs politiques ou dirigeants d'entreprises font également partie de l'action³⁷. À noter que les associations environnementales se regroupent aussi entre elles au sein de collectifs, tel le Green 10, afin d'obtenir plus de poids dans les instances européennes³⁸.

Tous ces outils confèrent donc une meilleure visibilité à la lutte au sein de la sphère publique. Ils encouragent les nouveaux soutiens. La communication autour d'une lutte et le retentissement qu'elle peut avoir rend la contestation plus forte et plus légitime et accroît ainsi la pression sur les organismes et politiques contestés³⁹ : ce sont des moyens pour attirer l'attention. Ces outils présentés comme classiques sont généralement utilisés pour la communication de n'importe quel organisme. C'est pourquoi ils peuvent parfois être délaissés par les mouvements, car perçus comme étant au service des discours contestés. Cela participe à les distinguer des outils plus spécifiques.

Les outils spécifiques sont généralement catégorisés comme tels, car l'apanage des mouvements de luttes et de contestation⁴⁰. À travers leur utilisation, il s'agit de manifester un désaccord et espérer faire évoluer les choses. Justement, la manifestation constitue un des plus anciens moyens d'exprimer son opposition. Les cris, les slogans ou encore les pancartes et banderoles scandés ou brandis lors de ces rassemblements permettent cette expression du désaccord. Plus les manifestants sont nombreux, et plus la cause défendue

³⁶ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 222.

³⁷ *Ibid.*, p. 113.

³⁸ Nathalie BERNY, « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles. Les ressources de réseau et d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective », *Revue française de science politique*, no. 58, 1, 2008, p. 99.

³⁹ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit., p. 103-104.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 118.

apparaît comme légitime dans l'espace public. C'est également montrer aux décideurs et aux organismes contestés qu'ils doivent tenir compte de cette opinion, généralisée au sein d'une partie significante de la population. Dans le même registre, on peut également mentionner les marches. Cette forme de manifestation attestée depuis le début du XX^e siècle se caractérise par le déplacement d'un groupe d'individus dans l'objectif de rallier un point A à un point B, tout en effectuant des étapes dans certains lieux. Ces marches peuvent être plus ou moins longues et se dérouler dans plusieurs pays simultanément, comme ce fut le cas de la marche pour le climat organisée en 2014. Elles peuvent aussi rester cantonnées à un pays dans le cadre d'une lutte bien précise. Ainsi, la lutte du Larzac dans les années 1970 a souvent donné lieu à des marches, telles celles organisées vers Paris entre les années 1974 et 1980 dans l'objectif de sensibiliser et mobiliser l'opinion publique. D'ailleurs, elles présentent des similitudes avec les cortèges, qui s'attachent eux à marquer les esprits en espaçant les militants sur l'espace public pour l'occuper au maximum. L'intérêt est alors surtout médiatique, car l'opération attire les journalistes⁴¹. Les images et les slogans qui naissent de ces regroupements marquent généralement les esprits et interpellent. C'est le cas du mouvement des *Black Lives Matter* qui apparaît aux États-Unis en 2014 après le meurtre du jeune Michael Brown par un policier dans la banlieue de Ferguson. L'absence de procès à l'encontre du policier et l'absence de toute sanction à son égard ont provoqué une vague de manifestations, prônant la non-violence et faisant des slogans "*Hands up, don't shoot*" et "*Black lives matter*" leurs formules de ralliements et de contestation⁴², dont le dernier finit par donner son nom à la lutte elle-même. En plus d'être comparables, on peut trouver une influence mutuelle entre le mouvement des *Black Lives Matter* et la lutte environnementale. Les deux combats trouvent effectivement à se rejoindre en 2021 à travers la création de *The Black Hive*, un rassemblement d'experts en justice climatique et environnementale, tous issus de la communauté noire internationale. Leurs revendications promeuvent des actions législatives en faveur des droits de la communauté noire ainsi que des actions concrètes face à l'urgence climatique. Toutes ces revendications sont regroupées et détaillées dans un mandat à portée internationale⁴³. Par ailleurs, la pétition constitue aussi un des modes d'interpellation les plus courants. Il s'agit d'un texte revendicatif conçu pour obtenir

⁴¹ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit, p. 121.

⁴² Michel MULLER, « Black Lives Matter », *La Pensée*, no. 388, 4, 2016, p. 37-45.

⁴³ The Black Hive, The Black Climate Mandate, [en ligne], disponible sur : <https://theblackhive.org/the-black-climate-mandate/> (consulté le 15 mai 2024).

l'approbation d'un certain nombre de personnes⁴⁴. Tradition pratiquée depuis des décennies par les mouvements associatifs et militants, le recours à celle-ci s'est vraisemblablement intensifié ces dernières années avec l'essor d'Internet et des plateformes en ligne. Des sites tels que Change.org ou Wesign.it permettent en effet de créer et de mettre en ligne des pétitions de nature diverse⁴⁵. Crée en 2015, la pétition pour la libération de Jacqueline Sauvage et les nombreuses signatures qu'elle a amassées ont contribué à attirer l'attention des médias, participant ainsi à l'obtention de la grâce présidentielle pour la condamnée comme élément de victoire. À l'instar de la manifestation, la pétition constitue donc un outil de légitimation, plus ou moins influent suivant le nombre de signataires qu'elle parvient à mobiliser. Elle présente l'avantage d'être peu coûteuse à réaliser et à diffuser, ce qui s'avère un réel atout pour les associations et les mouvements militants qui peuvent parfois être limités en termes de ressources financières. Facilement diffusable sur Internet, via les réseaux et les sites ou encore par mail, la pétition peut également s'accompagner d'un relai médiatique, aussi souvent recherché par les mouvements militants qui désirent donner davantage de visibilité à leur combat⁴⁶. Il arrive aussi parfois que ces interpellations donnent lieu à des mouvements contre la justice. Les actions juridiques deviennent effectivement une forme de contestation stratégique⁴⁷. Il s'agit là aussi de se prononcer contre des décideurs et de mobiliser l'opinion publique. Les poursuites judiciaires engagées par le *Animal Legal Defense Fund* (ALDF) contre le *Cricket Hollow Zoo* en sont un parfait exemple. Accompagnée d'une stratégie médiatique, cette campagne initiée par des militants locaux et le ALDF dénonce les conditions ignobles de captivité auxquelles sont soumis les animaux du zoo. Insistant sur l'injustice et favorisant l'émotion affective de l'opinion publique, ce relai médiatique s'accompagne d'un travail important de référence aux précédents du zoo. Le déploiement des sources établies dans le passé, telles que les rapports d'inspection, permet effectivement de prouver les manquements fréquents du *Cricket Hollow Zoo* à la loi. Cela témoigne de l'importance du travail de dépouillement sur le passé des structures attaquées qui, lorsqu'il est assez probant, permet d'influencer la décision des juges⁴⁸. Les six poursuites engagées contre le zoo et l'État fédéral de l'Iowa

⁴⁴ Jean-Gabriel CONTAMIN, « Pétition », in Olivier FILLIEULE, Lilian MATHIEU, Cécile PECHU (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Science Po, 2009, p. 414.

⁴⁵ Thierry LIBAERT (dir.), Jean-Marie PIERLOT, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste...*, op. cit., p. 132.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 133.

⁴⁷ Sylvie OLLITRAULT, Bruno VILLALBA, *art. cit.*, p. 720.

⁴⁸ Matthew LIEBMAN, « Litigation & Liberation », *Ecology Law Quarterly*, no. 49, 3, 2022 p. 756-760.

pour leurs manquements et leur inaction respectifs ont ainsi abouti à la libération d'une centaine d'animaux envers lesquels ont été reconnus des « nuisances »⁴⁹. Cette campagne a également permis un changement dans la loi en renforçant les critères d'attribution des licences aux zoos exposants⁵⁰. Cet exemple témoigne aussi du fait que les actions en justice sont généralement l'apanage des mouvements de libération. Le terme faisant référence à un des objectifs poursuivis par ces mouvements qui se mobilisent en faveur de l'égalité, l'équité, la justice sociale, la liberté, et l'autodétermination culturelle et politique. À l'instar des autres mouvements sociaux, comme ceux évoqués en faveur des droits humains et des animaux, les mouvements environnementalistes combattent ainsi une forme d'oppression dont Marion Young présente les "*five faces*" comme étant : l'exploitation, la marginalisation, l'impuissance, la violence et l'impérialisme culturel⁵¹. La désobéissance civile peut aussi permettre cette avancée en faveur des droits. Elle consiste à montrer son opposition vis-à-vis d'une loi ou d'un système en ayant recours à des formes de combat pacifistes et des modes d'action illégaux. Dans le domaine de l'environnement, cette pratique est initiée, entre autres, par Greenpeace qui voit le jour à Vancouver en 1971 et dont une des toutes premières actions est organisée dans l'intention d'empêcher un essai nucléaire américain. L'opération se déroule sur un bateau de pêche conduit par des militants jusqu'au centre de la zone d'essai en Alaska contraignant ainsi les porteurs du projet à renoncer à faire exploser la bombe⁵². Dans une façon moins radicale de pratiquer la désobéissance civile, peut-on également citer comme exemple la démarche de l'artiste new-yorkaise Liz Christie en 1973 lorsqu'elle décide de transformer un terrain vague en jardin communautaire⁵³. Cette action constitue l'origine de son combat qu'elle nomme "*Green guerilla*" et mené en faveur de la « revégétalisation » des villes. Le mouvement n'est théorisé qu'au début des années 2000 par le britannique Richard Reynolds qui en dresse ainsi les caractéristiques : le terme "*green*" symbolise l'action de se réapproprier des espaces privés malmenés tandis que celui de "*guerilla*" fait directement référence à cette manière d'opérer selon l'initiative

⁴⁹ Matthew LIEBMAN, *art. cit.*, p. 753.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 761.

⁵¹ Iris Marion YOUNG, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990, p. 48-63.

⁵² Jacques FONTANEL, Liliane BENSAHEL-PERRIN, Bénédicte CORVAISIER-DOUART, *Les organisations non gouvernementales de l'écologie ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 26.

⁵³ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, *op. cit.*, p. 197.

de groupes d'individus non organisés et non hiérarchisés. Les moyens de lutte et armes utilisés dans le cadre de cette "*Green guerilla*" consiste ainsi en des outils assez végétalisés tels que les recours aux bombes des graines, aux graffitis en mousse laissés poussés sur les murs et les plantations de plants sur des espaces. L'objectif de cette lutte est celui de refuser l'accaparement des espaces et de permettre à l'environnement de s'y développer de nouveau en en appelant à la mobilisation citoyenne. Il s'agit aussi de refuser un système alimentaire souvent critiqué par les mouvements environnementalistes en proposant notamment le jardinage comme une solution alternative. Ce rejet du système et de ses excès se retrouve également dans le discours du groupe britannique *Just Stop Oil* médiatisé pour ses actions de sabotage et d'occupation d'espaces. Faisant de la lutte contre les lobbies de l'industrie fossile sa principale thématique d'action, le groupe n'hésite pas à multiplier les opérations dans les musées telle celle menée par deux activistes en mai 2024 au sein la *British Library* de Londres. En s'attaquant à la vitrine de la *Magna Carta* elles cherchent à marquer les esprits en brandissant une banderole affirmant que "*the government is breaking the law*" alors que la charte datant du XIII^e siècle rappelle que le roi n'est pas au-dessus des lois. Une autre action du groupe attire les médias en octobre 2022 lorsque des manifestants bloquent certaines rues de Londres pendant plusieurs jours. Ils expliquent ainsi l'intérêt de leur action : "[...] we're trying to get the government to take action. People have protested for decades, so this feels like our last resort"⁵⁴. Ils essaient d'« amener le gouvernement à agir. Les gens protestent depuis des décennies, donc ceci semble être notre dernier recours ». Effectivement, dans les années 1970, la question des énergies suscite également un vif débat au sein de la population française. La question du nucléaire et le plan Messmer pour la nucléarisation du pays avec la multiplication des centrales nucléaires ne sont pas accueilli favorablement par l'ensemble de la population. Les contestations antinucléaires, favorisent ainsi la naissance de la première émission radio écologiste pirate en 1977⁵⁵. Initiée par des militants, cette radio, baptisée Radio Verte Fessenheim, se veut le relai de leurs discours, souvent mal perçus par la presse et les autres médias. Le contexte est alors celui d'un État français exerçant un fort monopole sur les ondes radio : à l'exception de Radio France créée en 1975, seules quelques radios émettant depuis l'étranger sont autorisées. Avec

⁵⁴ Sophie SQUIRE, « Just Stop Oil steps us occupation of Westminster in a battle for climate justice », Socialist Worker [en ligne], 6 octobre 2022, disponible sur : <https://socialistworker.co.uk/news/just-stop-oil-steps-up-occupation-of-westminster-in-a-battle-for-climate-justice/> (consulté le 15 mai 2024).

⁵⁵ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales...*, op. cit., p. 216.

Radio Verte Fessenheim, les militants cherchent ainsi à sensibiliser et à mobiliser les citoyens à travers un outil qu'ils contrôlent.

Ainsi, tous ces moyens d'action montrent une grande diversité des formes de luttes employées par les mouvements environnementalistes. Ces actions, recherchant souvent le soutien des citoyens, présentent non seulement l'avantage de renforcer les liens entre les militants, mais participent aussi d'une dimension stratégique en attirant les médias, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Les images et les slogans qui naissent de ces regroupements laissent généralement une trace dans les esprits et dans l'histoire d'une société.

1.3. Activisme et protection des abeilles

Il existe plus de 20 000 espèces d'abeilles, mais la plus connue est l'abeille dite domestique que l'on retrouve dans les ruchers et avec laquelle travaillent les apiculteurs. Pour le travail de pollinisation et de production de miel qu'elles accomplissent, l'être humain éprouve une certaine sympathie pour les abeilles⁵⁶. Symbolisant une partie de ce que la nature peut offrir à l'espèce humaine, l'abeille représente aussi l'ensemble du monde des invertébrés, souvent mésestimé mais dont le rôle demeure crucial pour le bien-être de l'environnement⁵⁷. De fait, on prête souvent à l'abeille le rôle de symbole de la biodiversité. On peut également y voir une raison dans le fait qu'elle mobilise de plus en plus d'actions pour sa préservation. Il convient désormais d'aborder l'historique de cette lutte en France à travers le combat mené contre les pesticides et les structures qui se développent pour protéger ces abeilles menacées.

Un élément contesté par les mouvements environnementalistes est l'intensification agricole développée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale dans l'objectif d'augmenter la production alimentaire. Elle est effectivement soupçonnée d'avoir une part de responsabilité dans le déclin des abeilles et autres insectes pollinisateurs, et plus globalement sur la biodiversité elle-même. C'est effectivement au cours des années d'après-guerre que des notes sur des mortalités d'abeilles apparaissent entre les lignes des rapports faisant état de l'agriculture et de la biodiversité en France. Il s'agit alors de simples constats, sans données quantifiables⁵⁸. C'est depuis le début des années 1990 que le déclin des abeilles mellifères est constaté conjointement dans de nombreux pays

⁵⁶ Jean-Christophe VIE, *Le jour où l'abeille disparaîtra*, Paris, Arthaud, 2008, p. 36.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 36.

⁵⁸ Vincent TARDIEU, *L'étrange silence des abeilles. Enquête sur un déclin inquiétant*, Paris, Belin, 2015, p. 69.

d'Europe, mais aussi en Amérique du Nord en Asie et en Australie. Ce déclin se constate d'abord par les apiculteurs qui observent une chute de la production de miel et l'affaiblissement des colonies⁵⁹. En Europe, ces constats vont de pair avec l'arrivée de nouveaux pesticides tel que le Gaucho⁶⁰. Cet insecticide développé par la firme Bayer CropScience est surtout utilisé sur les cultures de tournesols, de maïs et de céréales contre les insectes. Appartenant à la famille des néonicotinoïdes, cet agent est soupçonné de causer désorientation et immunodépression chez les insectes entraînant parfois leur mort⁶¹. Une colère émerge chez les apiculteurs et donne lieu à une véritable opposition qui se constitue dans les années 1990. Elle est renforcée par le soutien de l'opinion publique et le développement d'associations de préservation des pollinisateurs telle que Terre d'Abeilles qui voit le jour en 2002 et devient un acteur essentiel dans cette opposition ; une opposition qui se mène aussi bien sur les fronts politique, scientifique, juridique que médiatique⁶².

Des organismes divers se mobilisent donc pour faire interdire ces pesticides tueurs d'abeilles. Parmi eux, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) créée en 1945 et représentante des apiculteurs français en qualité de syndicat professionnel. Elle regroupe aujourd'hui une centaine de syndicats départementaux et se positionne en tant que porte-parole des apiculteurs professionnels engagés pour la protection des abeilles et la défense des intérêts des apiculteurs. Elle est à l'initiative de nombreuses actions juridiques qui permettent notamment la suspension du Gaucho sur les cultures de tournesol et de maïs en 1999 et 2004⁶³. L'Unaf alerte aussi sur des actions de lobbying exercées par l'industrie phytopharmaceutique responsable de la production des pesticides qui demande régulièrement des dérogations permettant la remise sur le marché de certains de ces produits phytosanitaires. Dans l'intention de dénoncer ces actions et les ré-autorisations de certains produits, l'Unaf organise régulièrement des opérations de protestation, telle celle du 23 septembre 2020 sur l'esplanade des Invalides. Avec la participation d'une vingtaine d'associations telle que la LPO, Greenpeace France ou encore Terre d'Abeilles, ce sont 577 panneaux représentant une abeille le poing levé qui sont fabriqués et exposés

⁵⁹ Fabrice REQUIER, « Écologie des abeilles mellifères en paysage agricole intensif : le prix caché d'une ressource florale fluctuante », *Bulletin de la Société entomologique de France*, no. 120, 2, 2015, p. 121.

⁶⁰ Janine KIEVITZ, « Des apiculteurs à la table des experts », *Hermès, La Revue*, no. 64, 3, 2012, p. 128.

⁶¹ Vincent TARDIEU, *op. cit.*, p. 95.

⁶² *Ibid.*, p. 99.

⁶³ Dossier de presse Unaf, 2018, disponible sur : <https://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/pesticides-et-abeilles.html> (consulté le 20 mai 2024).

afin d'interpeller les 577 parlementaires sur leur responsabilité dans la ré-autorisation de ces pesticides et leurs conséquences sur la biodiversité⁶⁴.

Dans le début des années 2000, on observe aussi l'investissement par certains apiculteurs professionnels de certaines structures techniques et apolitiques : les Associations de Développement Apicole (ADA). Au sein de ces structures régionales, ils mènent leurs propres recherches et expérimentations⁶⁵. C'est aussi ce qui participe à créer un rapprochement avec des scientifiques dans l'intention de réfuter certaines études parfois encadrées et co-financées par les lobbies de l'industrie pharmaceutique⁶⁶. D'autant plus que d'autres études scientifiques menées au sujet du déclin des pollinisateurs sauvages et véritablement amorcées à partir des années 2000 pointent les pesticides comme responsables. Des croisements avec des relevés entomologiques historiques, provenant d'inventaires botaniques de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, ont permis d'affirmer que les insectes pollinisateurs étaient nécessaires à la reproduction des plantes à fleur. En prouvant une diminution de ces espèces de plantes à fleurs, les chercheurs sont ainsi parvenus à confirmer le déclin des populations d'abeilles sauvages en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Cette étude a pu se réaliser grâce à des usages d'archives et des croisements de données⁶⁷. Au sein des ADA, les études se concentrent sur les abeilles mellifères mais ces structures témoignent d'un rapprochement entre les sphères scientifiques, apicoles et militantes. Les tests en laboratoires pris pour références par la Commission européenne lors des délibérations concernant l'autorisation ou non des pesticides ne sont pas révélateurs des véritables effets de ces agents sur l'environnement. Les résultats peuvent être différents du fait des conditions qui diffèrent fortement entre les tests en laboratoire et en extérieur. D'abord parce que les premiers ne tiennent pas compte des conditions météorologiques. Ensuite, parce que l'exposition des abeilles au produit est également différente selon qu'elles soient dehors ou en laboratoire. Ainsi, pour bénéficier de davantage de crédibilité, les ADA développent des partenariats avec des laboratoires de recherche. C'est le cas en région PACA par exemple, où l'Inra d'Avignon et l'ADA Provence collaborent et étudient ensemble le « phénomène

⁶⁴ Frank ALETRU, « Manifestation contre la ré-autorisation des néonicotinoïdes », Abeille de France [en ligne], 25 septembre 2020, disponible sur : <https://www.labeilledefrance.com/manifestation-du-23-septembre-contre-la-re-autorisation-des-neonicotinoides/> (consulté le 20 mai 2024).

⁶⁵ Marie AUREILLE, « Qu'est-ce qui tue les abeilles ? Mobilisations apicoles et production de savoirs inconfortables », Études rurales, no. 206, 2, 2020, p. 112.

⁶⁶ Janine KIEVITZ, *art. cit.*, p. 130.

⁶⁷ Vincent TARDIEU, *op. cit.*, p. 71-72.

de non-retour à la ruche» après exposition des abeilles au Cruiser, un autre néonicotinoïde insecticide⁶⁸. La publication du résultat de l'étude en 2012 pousse la Commission européenne à suspendre l'usage des néonicotinoïdes. En 2018, elle déclare que ces produits sont effectivement nocifs pour les polliniseurs et tous les hyménoptères⁶⁹.

Toutefois, les années 2000 marquent aussi l'émergence d'un autre discours au sein des mondes scientifiques et apicoles. Certains affirment que la mortalité aigüe des abeilles n'est pas imputable seulement aux pesticides⁷⁰. Ainsi, à partir de 2007, la thèse de la « multi-factorialité » est de plus en plus avancée et relayée par les médias⁷¹. Des associations comme Terre d'Abeilles dénoncent de nouveau des protocoles d'expérimentation « médiocres et insuffisants » qui « attestent d'une profonde méconnaissance de la biologie de l'abeille et de l'organisation d'une colonie d'abeilles »⁷². D'autant plus qu'en 2008, est créé l'Itsap Institut de l'Abeille afin de procéder à l'encadrement des ADA. Est ainsi à son tour créée l'ADA-France en 2012 pour coordonner les actions des ADA bien que certaines refusent d'y adhérer estimant la position de l'Itsap à l'encontre des pesticides pas assez engagée⁷³.

De fait, se constituent également en parallèle des conservatoires d'abeilles noires où sont notamment développées des pratiques d'apiculture plus respectueuses de l'abeille. En France, le premier conservatoire de ce type à voir le jour est celui de l'île d'Ouessant en Bretagne en 1989 existant aujourd'hui sous le nom d'Association Conservatoire de l'Abeille Noire Bretonne (ACANB). L'objectif de telles associations est celui de préserver l'abeille noire, une espèce d'abeilles endémique d'Europe de l'Ouest aujourd'hui menacée par les pesticides mais aussi par la démocratisation de l'insémination artificielle au milieu du XX^e siècle. L'intérêt d'une telle pratique dans l'apiculture moderne vise à obtenir des lignées d'abeilles toujours plus productives et dociles. Au cours des années 1990, en plus de l'introduction de nouveaux pesticides, on assiste également à une augmentation des importations d'abeilles issues de populations différentes : abeille, italienne (*Apis mellifera ligustica*), abeille caucasienne (*Apis mellifera caucasia*) puis abeille italo-caucasienne obtenues à partir des croisements des deux premières. C'est ce que l'on appelle

⁶⁸ Marie AUREILLE, *art. cit.*, p. 121.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 122.

⁷⁰ Vincent TARDIEU, *op. cit.*, p. 135.

⁷¹ Marie AUREILLE, *art. cit.*, p. 123.

⁷² Vincent TARDIEU, *op. cit.*, p. 136.

⁷³ Marie AUREILLE, *art. cit.*, p. 125.

l'hybridation. Elles donnent ainsi naissance à l'abeille Buckfast créée à la fin du XX^e siècle et aujourd'hui la plus répandue dans les exploitations apicoles et ruchers amateurs⁷⁴. Le professeur Lionel Garnery, spécialiste de la génétique et de la biodiversité de l'abeille, scientifique au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) s'est intéressé aux évolutions de la structure génétique des populations d'abeilles. Les résultats montrent que les populations d'abeilles noires n'existent plus que dans quelques zones très localisées en Europe. La Norvège et l'Écosse seraient les zones les moins touchées par ce déclin de l'abeille noire, à l'inverse de la France et de l'Angleterre⁷⁵. La création des conservatoires en France participe donc de la volonté de créer des réserves génétiques d'abeilles noires locales *Apis mellifera mellifera* afin de préserver l'espèce. Trois des intérêts avancés sont d'ordre patrimonial, écologique et économique. L'abeille noire est présentée comme une espèce patrimoniale existante depuis un million d'années et parfaitement adaptée au climat local. En ce sens, elle serait capable d'assurer une meilleure pollinisation que les autres espèces d'abeilles importées. De fait, son intérêt pour le monde apicole n'en serait que plus grand. Lionel Garnery, également instigateur de ces conservatoires estime que :

« La gestion à long terme de la diversité de cette espèce doit être réfléchie de manière citoyenne, et pas uniquement sous la pression de l'économie qui risque de faire disparaître une part importante de sa biodiversité.⁷⁶ »

Par conséquent, l'action des conservatoires consiste aussi à mener des opérations de sensibilisation auprès des apiculteurs et du grand public. Les fêtes de l'abeille noire organisées par chaque conservatoire participent de cette action de sensibilisation et de promotion de l'espèce. C'est aussi l'occasion de rappeler un engagement certain pour un changement des modes de production agricole et de réaffirmer l'urgence d'agir en faveur d'une meilleure protection de l'environnement et de l'abeille, comme en témoigne la prochaine fête de l'abeille noire organisée par le conservatoire des Cévennes⁷⁷.

En France, c'est donc la loi sur la protection de la nature de 1976 qui introduit réellement une gestion réglementaire des espèces sauvages de la faune et de la flore. Elle

⁷⁴ Numéro thématique, « L'abeille noire, un bien commun. La connaître, l'élever, la protéger », *Abeilles en liberté*, hors-série no. 1, 2022, p. 9.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 16.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁷⁷ « Fête de l'abeille noire 2024 », L'arbre aux abeilles [en ligne], 20 mai 2024, disponible sur : https://www.ruchetronc.fr/ruche_tronc.php?mn=44 (consulté le 20 mai 2024).

est complétée par les plans de restauration mis en place par l'État et visant à définir les actions et moyens à mettre en œuvre pour la protection des espèces les plus menacées figurant sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La France figure parmi les dix pays possédant le plus grand nombre d'espèces menacées⁷⁸ ; espèces parmi lesquelles figurent les abeilles. Celles-ci, bien qu'elles soient menacées, ne bénéficient pas de protection juridique car elles présentent la particularité de constituer une espèce considérée à la fois comme sauvage et domestique, sachant que selon le Code de l'Environnement, article R411-5 : « Sont considérées comme espèces animales non domestiques celles qui n'ont pas subi de modification par sélection de la part de l'homme »⁷⁹. L'abeille fait toutefois l'objet d'une police sanitaire permettant d'aider à la lutte contre les maladies et les nuisibles qui peuvent affecter la survie de l'espèce⁸⁰. De fait, chaque apiculteur soupçonnant un cas de maladie doit le signaler auprès de son Groupement de Défense Sanitaire (GDS). C'est davantage le rôle de l'abeille en tant qu'insecte pollinisateur qui est reconnu par l'État français. La loi Grenelle a toutefois prescrit, avec la participation de l'association Terre d'Abeilles, la mise en place d'« un plan d'urgence en faveur de la préservation des abeilles [...] et [qui] s'appuiera notamment sur une évaluation toxicologique indépendante relative aux effets, sur les abeilles, de l'ensemble des substances chimiques »⁸¹. À noter aussi que la reconnaissance du rôle et de l'importance des abeilles sauvages par l'État se concrétise en 2015 avec la mise en place du plan d'action « France Terre de polliniseurs », organisé autour de trois axes majeurs visant à mieux faire connaître les insectes polliniseurs. Depuis, il a été reconduit pour les années 2021-2026. Ces prises de décisions par l'État révèlent la prise de conscience de l'importance des abeilles pour la biodiversité mais ces mesures demeurent encore pauvres aux yeux des associations environnementales.

~ ~ ~

De fait, la lutte a émergé à partir des constats alarmistes dressés par les études scientifiques. Ces constats ont favorisé la construction de revendications et l'élaboration d'actions de sensibilisation. La pérennisation de la lutte s'est ainsi construite sur ces études faisant état de situations toujours plus effrayantes concernant l'état des

⁷⁸ Vincent TARDIEU, *op. cit.*, p. 176.

⁷⁹ Article R411-5 du Code de l'Environnement du 4 janvier 2007.

⁸⁰ Jean-Pierre BAUDON, Sylvie JOUBERT, « Abeille », in PISSALOUX Jean-Luc (dir.), *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*, Cachan, Lavoisier, 2017, p. 3.

⁸¹ L. no. 2009-967, 3 août 2009, programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, NOR : DEVX0811607L.

populations de polliniseurs. En se fiant aux résultats de la recherche scientifique, les associations et mouvements engagés dans la lutte pour la préservation des abeilles témoignent du fait qu'il existe un lien assez étroit entre la recherche scientifique et l'activisme environnemental.

2. Recherche scientifique et activisme environnemental

Si la recherche scientifique est depuis longtemps au service du progrès industriel, elle se veut aussi désormais au service de la « transition écologique et solidaire »⁸². D'après l'article 9 de la Charte de l'environnement, « la recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement »⁸³. De fait, des structures dédiées se développent, contribuant, en quelque sorte, à établir un rapprochement entre recherche scientifique et activisme environnemental. Le développement suivant vise ainsi à présenter ces structures d'interface entre scientifique et monde militant avant d'aborder la recherche participative comme une forme d'activisme.

2.1. Les structures d'interfaces entre monde scientifique et monde militant

Les associations environnementales sont impliquées dans l'évolution de la protection de l'environnement depuis le début du XIX^e siècle et la création de la Société d'acclimatation. Avec la participation de la LPO, elle crée la première réserve naturelle de France dans les archipels des Sept-Îles au large de Perros-Guirec en août 1912. Le préfet y fait interdire la chasse afin de protéger une colonie de macareux moines menacée de disparition du fait de cette activité humaine trop intense⁸⁴. Par ailleurs, la Société d'acclimatation et ses activités témoignent aussi d'une forte implication des associations environnementales dans le monde de la recherche. Ainsi, le père du naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, fondateur de la Société, n'est autre que le titulaire principal de la chaire de zoologie au Muséum national d'histoire naturelle (Mnhn) au moment de la création de l'institution en 1793⁸⁵. Ce lien entre le Muséum et la Société, les deux

⁸² Rémi BARRE, Marcel JOLLIVET, « Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique. », *Nature Sciences Société*, no. 31, 1, 2023, p. 111.

⁸³ L. const. no. 2005-205, 1^{er} mars 2005, relative à la Charte de l'environnement, NOR : JUSX0300069L.

⁸⁴ Anne-Claude AMBROISE-RENDU, Steve HAGIMONT, Charles-François MATHIS, Alexis VRIGNON, *Une histoire des luttes environnementales..., op. cit.*, p. 115.

⁸⁵ Rémi LUGLIA, *op. cit.*, p. 39-59.

incarnant respectivement la recherche et la protection de la nature, se personnifie aussi à travers Edmond Perrier et Louis Mangin, présidents de la Société de 1901 à 1922 pour le premier et de 1922 à 1934 pour le deuxième. Tous deux sont effectivement d'anciens scientifiques du Mnhn lorsqu'ils sont portés à la tête de la Société⁸⁶. Cette proximité se matérialise aussi à travers les locaux qui sont parfois partagés entre les deux structures. En effet, le Muséum prête certaines de ses salles pour la tenue des cycles annuels de conférence organisés par la Société entre 1951 et 1965⁸⁷. Il est d'ailleurs possible de voir dans ces conférences un lien avec ce que Jacques Lalive appelle « l'émergence d'une expertise associative » réellement amorcée dans les années 1980 et qui suscite la tenue d'évènements conférenciers, visant à étendre le modèle de la recherche aux espaces politique et public, articulés autour de réunions-débats favorisant la réflexion⁸⁸. Témoigne de cela le colloque ouvert au public « Défendre la nature » organisé par le Mnhn en 2023 à l'occasion du centenaire du premier Congrès international de Protection de la nature et conviant chercheurs en sciences humaines et naturelles autour du thème de la protection de la nature⁸⁹. Au XIX^e siècle, c'est cette proximité avec le monde savant qui donne son nom aux sociétés savantes. Cela leur confère une image d'expertes dans le domaine au sein duquel elles sont actives, en plus de renvoyer celle d'une structure fiable et de qualité. En ce sens, la Société d'acclimatation confirme très bien cette idée, car un quart des fondateurs en 1854 sont des scientifiques, dont trois sont des savants issus du Mnhn⁹⁰. Sur une période allant de 1882 à 1939, Rémi Luglia a également dressé des statistiques qui montrent que 59 % des membres professionnels de la direction sont des scientifiques, c'est-à-dire, précise-t-il, des docteurs et autres diplômés en sciences, des chercheurs ou des professeurs appartenant à des institutions savantes, de recherche ou d'enseignement⁹¹. La composition majoritairement scientifique du personnel professionnel de la Société d'acclimatation montre que les mondes scientifique et militant engagés dans la protection de la nature ne sont pas si distants. Parmi quelques figures animées d'un engagement certain en faveur de l'environnement, peut-on mentionner

⁸⁶ *Ibid.*, p. 61-81.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 369-380.

⁸⁸ Jacques LOLIVE, « Mobilisations environnementales », in Olivier COUTARD et Jean-Pierre LÉVY (dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica, 2010, p. 276-302.

⁸⁹ Colloque Défendre la nature : 100 ans après, quel bilan ? disponible sur : <https://www.mnhn.fr/fr/actualites/defendre-la-nature-100-ans-apres-quel-bilan> (consulté le 20 mai 2024).

⁹⁰ Rémi LUGLIA, *op. cit.*, p. 127-149.

⁹¹ *Ibid.* p. 61-81.

Louis Mangin qui participe à l'initiation du premier Congrès international de Protection de la nature en 1923 en plus de contribuer à la création de la réserve naturelle de Camargue en 1927⁹². Georges Thibout également, président de 1939 à 1951, qui rejoint le laboratoire d'ornithologie au Muséum en tant que passionné des oiseaux⁹³ et présenté par Rémi Luglia comme grand amoureux de la nature animé par le souci d'agir pour sa protection⁹⁴. Au cours du XIX^e siècle, la Société d'acclimatation affiche donc une position de plus en plus engagée, en prônant une protection de l'environnement pour le simple bien-être de celui-ci. Les créations de réserves naturelles intégrales dans les années 1930 reflètent cet engagement : le principe de réserve vise à compter sur la force de la nature qui, sans intervention humaine, est capable de se réparer de manière autonome⁹⁵. Un exemple de ces réserves naturelles est celui de la Camargue où les interventions humaines sont limitées au maximum afin de laisser la nature se développer seule. Les activités de chasse et de capture animale, la coupe du bois et des végétaux ainsi que l'introduction d'espèces animales ou végétales y sont interdites⁹⁶. Cette réserve destinée à la préservation de l'environnement constitue également un espace dédié à la science et à l'étude de la nature. Des scientifiques s'y rendent afin d'y effectuer des études ensuite publiées dans les *Actes de la réserve de Camargue* de 1930 à 1961⁹⁷. Cette réserve de Camargue illustre ainsi cette interface entre monde scientifique et militant en associant directement la recherche et la préservation au sein d'un espace naturel physique délimité. Cette tendance à la création de réserves naturelles scientifiques se perpétue après la Seconde Guerre mondiale. La réserve du Néouvielle est ainsi créée en 1935 dans les Hautes Pyrénées dans l'objectif de préserver le massif éponyme et de permettre dans le même temps des recherches scientifiques. À l'instar de la Camargue, y sont proscrites certaines activités humaines, mais pas totalement rejetées dans le cadre de la science. De fait, un véritable programme scientifique y est établi en lien avec le laboratoire d'Orédon actif jusqu'en 1975, mais dont les activités se poursuivent aujourd'hui au laboratoire de Vielle-Aure. C'est un élément qui distingue les deux réserves : là où la Camargue reçoit régulièrement des scientifiques pour leurs observations, le Néouvielle leur offre, en plus, une véritable structure de travail avec la présence du laboratoire et un encadrement des

⁹² Rémi LUGLIA, *op. cit.*, p. 307-352.

⁹³ *Ibid.* p. 269-282.

⁹⁴ *Ibid.* p. 307-352.

⁹⁵ *Ibid.* p. 83-185.

⁹⁶ *Ibid.* p. 307-352.

⁹⁷ *Ibid.* p. 307-352.

activités avec la mise en place du projet scientifique. Ces deux réserves naturelles constituent bel et bien des interfaces entre monde scientifique et monde militant, où c'est la nature elle-même qui est mise en avant et valorisée par les études. C'est la protection de l'environnement qui y prime, à la différence des autres réserves de pêche ou de chasse, où c'est l'utilité pour l'humain qui est mise en avant. Cela marque une forme d'engagement, une prise de position en faveur de la préservation où les activités humaines susceptibles de modifier l'évolution de l'espace naturel sont exclues. Rémi Luglia parle ainsi d'une « étonnante dimension militante » pour la Société d'acclimatation⁹⁸. Ces réserves naturelles spécifiques peuvent ainsi être considérées comme le fruit de la rencontre entre mondes militant et scientifique.

Ainsi, la Société d'acclimatation sollicite fortement l'État pour qu'il crée à son tour des espaces naturels protégés, encadrés par des lois et des réglementations⁹⁹. Avant la création de tels parcs, la Société participe activement au Comité consultatif de protection de la nature mis en place par le ministère de l'Agriculture et se voit attribuer la charge de s'occuper de tout ce qui a un lien avec les réserves naturelles, des réserves parfois appelées « parcs naturels »¹⁰⁰ et qui inspirent l'État français pour ses nouvelles résolutions en matière d'environnement.

C'est donc sous la pression des associations telles que la Société d'acclimatation, la Société pour la protection des paysages de France et le Touring-club de France que sont institués les parcs nationaux en 1963, puis les parcs naturels régionaux en 1967 avant la création du ministère de l'Environnement en 1971. En conformité avec ce que souhaitaient les associations, ces espaces sont soumis à des règles et des normes instituées par l'État¹⁰¹. Cette prise de conscience de la nécessité de protéger se fait également en lien avec les constats émis concernant l'industrialisation croissante et ses effets néfastes sur l'environnement. L'activité humaine est de plus en plus envisagée comme perturbatrice¹⁰². Une réponse de l'État aux mouvements environnementalistes qui se développent consiste ainsi en la création de parcs et de réserves naturelles sur le

⁹⁸ Rémi LUGLIA, *op. cit.*, p. 307-352.

⁹⁹ *Ibid.* p. 235-263.

¹⁰⁰ *Ibid.* p. 199.234.

¹⁰¹ Erika FLAHAULT, Paulette ROBIC, « Les associations d'environnement partenaires privilégiées des pouvoirs publics : un paradoxe qui dynamise la gestion de l'environnement », in Annie DUSSUET, Jean-Marc LAUZANAS (dir.) *L'économie sociale entre informel et formel. Paradoxes et innovations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 184-185.

¹⁰² Annik SCHNITZLER, Jean-Claude GENOT, Maurice WINTZ, « Espaces protégés : de la gestion conservatoire vers la non-intervention », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, no. 56, 2008, p. 31.

modèle de ceux mis en place par la Société d'acclimatation. Le premier parc naturel national (PNN) à voir le jour est celui de la Vanoise en 1963, tandis que le parc Saint-Amand-Raismes créé en 1968 constitue le premier parc naturel régional (PNR). Les PNN sont généralement constitués de deux zones, dont une non habitée appelée cœur de parc et où l'accès et les activités humaines sont beaucoup plus limités que dans la zone d'adhésion. Celle-ci constitue la deuxième zone qui peut s'étendre à des espaces habités par l'être humain, contrairement au cœur du parc, et les activités y sont moins restreintes. La gestion des PNN revient à un établissement public national, contrairement aux PNR qui sont créés et gérés par les collectivités locales et qui peuvent s'étendre sur des zones habitées. Malgré cette formalisation des parcs, les associations restent très sollicitées par l'État, en particulier par le ministère de l'Environnement qui reste assez faible dans ses premières années. Avec l'expertise acquise dans les domaines de la recherche et de la protection de la nature, ces associations sont des ressources essentielles sur lesquelles s'appuie le ministère pour combler ses manques de moyens¹⁰³. Ainsi, elles continuent à participer activement à la gestion des parcs naturels, comme c'est le cas dans la réserve naturelle du Néouvielle dont la gestion, autrefois assurée par la Société d'acclimatation, est confiée en 1968 au Parc national des Pyrénées créé un an plus tôt. Le décret de création de la réserve sous sa forme actuelle instaure ainsi un comité consultatif dont la composition comprend, entre autres, selon l'article 3, « des représentants d'associations de protection de la nature et des personnalités scientifiques qualifiées »¹⁰⁴. Gérée par le Parc national des Pyrénées, la Réserve est inscrite dans les nombreux projets scientifiques de la structure menés en partenariat avec des laboratoires. Les travaux de suivi d'espèces initiés par la Société d'acclimatation et le laboratoire d'Orédon sont d'ailleurs poursuivis aujourd'hui, telle l'étude de la Subulaire des Pyrénées en collaboration avec les laboratoires de l'Université de Toulouse et destinée à comprendre les causes du déclin de cette espèce. L'objectif à terme est d'assurer la préservation de la Subulaire des Pyrénées via l'instauration d'un protocole de conservation. Ces actions scientifiques sont appuyées par le conseil scientifique auprès du conseil d'administration du parc. Cette organisation est commune à l'ensemble des PNN et PNR qui consultent les avis de leur conseil scientifique respectif pour tout ce qui se rapporte à la connaissance et à la conservation des espaces et des espèces, à la gestion et à l'aménagement des paysages. Concernant le

¹⁰³ Erika FLAHAULT, Paulette ROBIC, *art. cit.*, p. 185.

¹⁰⁴ D. no. 94-192, 4 mars 1994, portant création de la réserve naturelle du Néouvielle (Hautes Pyrénées), NOR : ENVN9310116D.

Parc national des Pyrénées, la majorité des vingt-six membres du Conseil scientifique sont affiliés à des laboratoires nationaux. Une autre part sont issus du monde des sciences naturelles ou sociales en tant que docteurs ou professeurs. Deux associations sont également représentées à travers leurs présidents respectifs. Ainsi, à travers leur conseil scientifique et les actions menées en partenariat avec des laboratoires en faveur de la protection de l'environnement, mais également avec le soutien d'associations actives dans le domaine, les parcs nationaux et régionaux constituent en quelque sorte des interfaces entre mondes scientifique et militant.

Depuis la fin des années 1970, se développe également un autre type de structure. Il s'agit des conservatoires dont le premier à voir le jour est celui d'Alsace en 1976. Leur création relève d'une mobilisation citoyenne et ils constituent des associations loi de 1901. À l'instar des PNN et des PNR, ils sont des outils de gestion et de protection de l'environnement. Le nombre croissant de ces conservatoires permet la création d'une Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en 1989, avant leur reconnaissance spécifique par l'État en 2009. L'objectif des initiateurs de ces parcs est d'apporter leur contribution à la politique environnementale publique en sensibilisant les acteurs locaux à la fragilisation de l'environnement que peuvent occasionner les aménagements du territoire, que ce soit à l'échelle départementale ou régionale¹⁰⁵. Ils sont dirigés par un conseil administratif également complété d'un conseil scientifique qui se prononce sur les projets en faisant part de ses avis¹⁰⁶. Ces conservatoires formulent généralement de nombreux partenariats avec les pouvoirs publics ou privés afin de bénéficier de ressources financières et foncières pour assurer leur fonctionnement¹⁰⁷. Leur stratégie de conservation se fonde en partie sur l'acquisition ou la location de territoires, en plus de l'organisation d'activités de sensibilisation auprès du public. Dans le cadre de la gestion de l'espace naturel, c'est une démarche participative et inclusive qui se met en place à travers l'implication des partenaires, des acteurs locaux et des scientifiques, qui sont invités à partager leurs opinions et perspectives afin de trouver un équilibre entre les intérêts de chaque partie et d'élaborer ensemble un plan de gestion durable¹⁰⁸. Il est également possible pour les citoyens d'adhérer ou de devenir bénévoles au sein de ces structures et de participer aux chantiers d'aménagement des espaces naturels.

¹⁰⁵ Erika FLAHAULT, Paulette ROBIC, *art. cit.*, p. 186.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 187.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 188.

¹⁰⁸ Erika FLAHAULT, Paulette ROBIC, *art. cit.*, p. 196.

Toutefois, des divergences d'opinion peuvent aussi apparaître au sujet de la gestion de ces espaces, notamment parce que ces structures, qu'il s'agisse des parcs naturels ou des conservatoires, impliquent de nombreux acteurs d'horizons divers. Des conceptions différentes de l'environnement peuvent apparaître et deux approches majeures s'opposent généralement. La première vision, non interventionniste, vise à laisser les milieux évoluer librement sans apporter de valeur différenciée aux espèces qui les composent. Cette vision permet à l'environnement de se développer en autonomie. La deuxième approche, interventionniste, consiste à gérer activement les milieux pour favoriser le retour de certaines espèces tout en limitant l'expansion d'autres. Cela implique une ingérence directe sur l'environnement en vue d'atteindre des objectifs spécifiques et généralement attendus¹⁰⁹. Ce sont des divergences qui se manifestent déjà entre les membres de la Société d'acclimatation au XIX^e siècle avant le début de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont alors des concepts différents de réserve qui s'opposent : laisser la nature se reconstituer en limitant les activités humaines au maximum au sein d'espaces déterminés telles que les réserves intégrales ou bien laisser la nature se reconstituer dans l'intérêt de l'être humain, comme pour la pratique de la chasse par exemple¹¹⁰. Ces deux visions différentes de la gestion des espaces naturels reflètent ainsi diverses perceptions de la relation entre l'humain et l'environnement. Néanmoins, ces deux approches présentent aussi des intérêts scientifiques car ces espaces sont des interfaces administrées et avec un projet de conservation généralement défini. D'autant plus que bien souvent, il n'existe pas de bilan sur la situation écologique des espaces qui se développent de manière autonome en dehors de ces aires protégées¹¹¹.

Ainsi, bien que les partenariats avec les institutions soient souvent bénéfiques pour les associations militantes en matière de moyens et de visibilité, ces collaborations peuvent parfois engendrer un sentiment de perte d'indépendance. Pour contrer cette impression, ces associations ont recours à des initiatives de recherche participative pour stimuler la mobilisation.

¹⁰⁹ Annik SCHNITZLER, Jean-Claude GENOT, Maurice WINTZ, *art. cit.*, p. 33.

¹¹⁰ Rémi LUGLIA, *op. cit.*, p. 307-352.

¹¹¹ Annik SCHNITZLER, Jean-Claude GENOT, Maurice WINTZ, *art. cit.*, p. 40.

2.2. Recherche participative et productions d'études comme forme d'activisme

L'origine de la recherche participative remonte au début du XX^e siècle. Une première définition de cette science particulière est attribuée au psychologue et philosophe américain John Dewey qui affirme ainsi que « chaque individu, chaque collectif est porteur de savoirs qu'il peut mobiliser pour résoudre ses propres problèmes ». Appliquée à de nombreux travaux et expériences scientifiques, cette théorie a permis l'éclosion de nombreux termes pour désigner ces études de type nouveau. Dans le monde anglo-saxon, il est fréquent d'employer le terme *citizen science*. On parle aussi de science citoyenne, de recherche-action ou de recherche participative. En France, c'est bien le terme de « recherche participative » qui prévaut¹¹². Cette recherche participative se développe largement depuis les années 2000¹¹³. De fait, les recherches participatives sont désormais définies par la *Charte des recherches et sciences participatives en France* comme « des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée »¹¹⁴. Ainsi, il est possible de distinguer plusieurs niveaux de recherche participative, établis selon le degré de participation et d'implication des amateurs à l'étude¹¹⁵.

Ce type de recherche implique donc souvent des individus dénommés comme « non-scientifiques-professionnels »¹¹⁶ ; une implication qui n'a rien de nouveau puisqu'elle se pratique depuis longtemps dans les domaines de l'astronomie ou de la botanique par exemple¹¹⁷. La nouveauté vient avec le XX^e siècle et l'essor des luttes environnementales amorcé au cours des années 1970. Les associations de défense de l'environnement et de la biodiversité se saisissent de la recherche participative qui, de cette manière, se positionne au service de luttes environnementales.

¹¹² Rémi BARRE, Marcel JOLLIVET, « Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique. », *Nature Sciences Société*, no. 31, 1, 2023, p. 115.

¹¹³ *Ibid.*, p. 111.

¹¹⁴ François HOULLIER, Jean-Baptiste MERILHOU-GOUDARD, *Les sciences participatives en France. États des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, 2016, p. 12.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 13.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁷ François HOULLIER, Jean-Baptiste MERILHOU-GOUDARD, *Les sciences participatives en France. États des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, 2016, p. 11.

Les mouvements environnementalistes ont insufflé une nouvelle dynamique à la recherche participative¹¹⁸, dont l'essor a, par ailleurs, quelque chose à voir avec le développement de ces mouvements. On pourrait parler d'une science au service de la lutte. À travers cette forme de recherche, ces derniers expriment ainsi leur résolution à ne plus déléguer complètement la production des connaissances scientifiques aux structures de recherche traditionnelles¹¹⁹. C'est une manière de démocratiser la science et de donner lieu à une coopération « acteurs-chercheurs »¹²⁰. Dans le cadre des luttes environnementales particulièrement propices au développement de la recherche participative, celle-ci peut donc prendre un caractère engagé ; on parle alors de recherche-action : « [...] fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. [...] Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi acteur et où l'acteur est aussi chercheur »¹²¹. Cette recherche-action introduit la notion d'engagement, aussi bien chez les « non-scientifiques-professionnels » que chez les scientifiques eux-mêmes. L'enrichissement de la connaissance par cette recherche poursuit une finalité précise en lien avec une lutte. En ce sens, l'acteur de la recherche se lance en tant que défenseur d'une cause¹²². Selon la sociologue et professeure de l'Institut des sciences de l'environnement Louise Vandelac, cet engagement s'impose logiquement à un chercheur ou à une association rendant compte des effets du développement sur l'environnement par exemple. « Il est logique d'en discuter avec nos concitoyens. [...] Autrement dit, notre travail implique une certaine responsabilité, voire un certain courage intellectuel face à cette société »¹²³. Avec cette pratique de la recherche, il n'est plus seulement question d'enrichir la connaissance scientifique. Il s'agit en effet d'agir concrètement dans l'objectif d'apporter des solutions à des problématiques environnementales. À noter également que la science participative agit comme un moyen de renforcer les liens entre militants en plus de consolider l'identité d'un mouvement ou d'une structure¹²⁴. À l'intérieur des parcs ou des conservatoires naturels, de nombreux projets de science participative se mettent en place. C'est par exemple le cas du projet

¹¹⁸ Michel SEGUIN, François TREMBLAY, « La recherche participative et l'écocitoyenneté », *Nouvelles pratiques sociales*, no. 18, 1, p. 121.

¹¹⁹ Rémi BARRE, Marcel JOLLIVET, *art. cit.*, p. 115.

¹²⁰ Maïté JUAN, *Les recherches participatives : enjeux et actualités*, Rapport, La Plaine-Saint-Denis, GIS Démocratie et Participation, 2019, p. 9.

¹²¹ Michel SEGUIN, François TREMBLAY, *art. cit.*, p. 124.

¹²² *Ibid.*, p. 126.

¹²³ *Ibid.*, p. 126.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 122.

Spipoll lancé en 2010 et soutenu par le Parc national des Pyrénées qui encourage les locaux à participer à ce plan national de science participative. Coordonné par le Mnhn et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), l'objectif du projet est de recenser les populations d'insectes pollinisateurs sur l'ensemble du territoire grâce à la participation citoyenne et dont l'analyse des données permet de dresser des études sur la répartition et l'état de santé général de ces insectes¹²⁵. Un autre type de science participative copiloté par le Mnhn et l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) est le recensement des frelons asiatiques sur le territoire français. C'est par l'intermédiaire d'associations comme les ADA ou les GDS que s'opèrent les remontées d'informations collectées par les citoyens. Ces signalisations permettent ensuite l'enrichissement d'une base de données nationale relative au suivi de cette espèce invasive. Baptisée OpenObs, cette base de données disponible sur le site Internet de l'INPN propose une visualisation cartographique des données recueillies.

La recherche participative s'est donc solidement implantée en France. Cette approche intègre activement les citoyens dans la production de connaissances scientifiques et en fait une pratique de collaboration active et délibérée entre scientifiques et acteurs de la société civile. Elle est étroitement liée à la notion de protection de l'environnement, où elle sert d'outil pour démocratiser la science et soutenir des actions concrètes. Des projets comme Spipoll et le recensement des frelons asiatiques montrent comment la participation citoyenne enrichit les bases de données scientifiques tout en constituant des interfaces entre monde de la recherche, monde citoyen et action en faveur de l'environnement.

En définitive, les associations de protection de l'environnement ont donc influencé la création de structures pour sa protection. Celles-ci se sont aussi progressivement formalisées, même si les associations continuent de jouer un rôle dans leur gestion. Ainsi, administrées par des organismes publics, des associations, et des scientifiques, ces structures constituent des pôles où se rencontrent en quelque sorte activisme environnemental et recherche scientifique. En outre, ceux-ci convergent également à travers la recherche participative, souvent initiée dans les parcs ou conservatoires et où

¹²⁵ « Que deviennent les données des Spipolliens ? », Vigienature [en ligne], 17 janvier 2015, disponible sur : <https://www.vigienature.fr/fr/actualites/que-deviennent-donnees-spipolliens-3637> (consulté le 4 mai 2024).



citoyens et scientifiques se mobilisent pour enrichir la science et la connaissance de l'environnement.

~ ~ ~

Le lien entre activisme environnemental et science est fort : elle permet de mieux comprendre l'environnement dans lequel l'humain évolue tout en favorisant l'émergence d'une affection particulière pour lui incitant à la mobilisation. Outre la science, les archives jouent également un rôle crucial dans l'activisme environnemental. Elles préservent la mémoire des luttes passées et fournissent des ressources essentielles pour informer et inspirer les actions présentes et futures. En documentant les impacts environnementaux et les efforts de conservation, les archives deviennent un outil puissant pour soutenir les revendications et les initiatives des militants.

3. Archives et activisme

Les archives de structures militantes ou engagées constituent souvent l'histoire du mouvement et de sa structuration. Elles permettent d'en apprendre plus sur l'engagement et sur les militants eux-mêmes. Ces archives peuvent aussi contenir des récits personnels, des expériences militantes qui représentent alors des opinions et des positions alternatives aux discours officiels¹²⁶. Dans le développement qui suit, nous tenterons d'abord de définir ces archives engagées et leurs particularités. Il s'agira ensuite d'aborder leur valeur et les enjeux liés à leur conservation avant d'évoquer quelques tentatives de sauvetage d'archives par des institutions.

3.1. Les archives militantes ou engagées : définition

Tout d'abord, il convient de rappeler la définition des archives désignées par le Code du patrimoine comme « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »¹²⁷. Par conséquent, les archives d'associations ou de mouvements engagés désignent l'ensemble des documents produits par une association dans l'exercice de ses activités. En outre, comme le souligne Magali Lacousse, « les

¹²⁶ Julie Collins BATES, "Activist Archival Research, Environmental Intervention and the Flint Water Crisis", *Reflection*, no. 19, 2, 2020, p. 208-239.

¹²⁷ C. patr. article L. 211-1.

documents d'archive ne sont pas envisagés individuellement »¹²⁸. De fait, les archives sont indissociables d'un fonds auquel elles appartiennent. Ce fonds, tel que défini par le dictionnaire de terminologie archivistique des Archives de France, désigne un « ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par un producteur dans l'exercice de ses activités et en fonction de ses attributions »¹²⁹.

Toutefois, il convient aussi de rappeler que les associations sont parfois partie intégrante de mouvements engagés, comme c'est le cas dans le domaine de la lutte environnementale. En ce sens, les archives deviennent alors des archives militantes au service d'une lutte. Dans ce cadre, Alicia Sellie affirme que :

"When we discuss archivist archives, we refer to both the generalities of working with activist material (i.e., the practice of "archiving activism") and the specific ways in which activist archives embody the close relationship between those who are represented within a collection and those who perform archival labor.¹³⁰"

Ainsi, lorsque l'on parle d'archives militantes, on parle aussi bien de la pratique de l'archivage militant que des « manières dont ces archives militantes incarnent les relations entre ceux qui sont représentés dans une collection et ceux qui effectuent ce travail d'archives ». Ces archives représentent ainsi les militants eux-mêmes, les liens qui les unissent dans la cause qu'ils défendent et la manière dont ils perçoivent les archives par leur manière de les conserver et de les gérer. Les archives militantes documentent également des problèmes, des événements ou des groupes spécifiques liés à la cause défendue. On y perçoit généralement la construction d'un discours alternatif¹³¹. À travers ces archives et la parole militante et engagée qu'elles représentent, les mouvements revendiquent leur action en faveur d'un changement social. Généralement conservées et gérées par les militants eux-mêmes, elles traduisent une certaine forme d'indépendance de la part du mouvement ; celui-ci souhaitant conserver le monopole de gestion de ses

¹²⁸ Magali LACOUSSE, « Les associations face à leurs archives : protection ou diffusion ? », *La Gazette des Archives*, no. 201, 2006, p. 109.

¹²⁹ Dictionnaire de terminologie archivistique des Archives de France, p. 21.

¹³⁰ Alicia SELLIE, Jesse GOLDSTEIN, Molly FAIR *et al.*, "Interference Archive : a free space for social movement culture", *Archival Science*, no. 15, p. 457.

¹³¹ *Ibid.*, p. 454.

archives en évitant de s'en remettre aux institutions. Il s'agit d'ailleurs d'une des particularités des archives militantes qui vont désormais être abordées.

Effectivement, les archives militantes ont cette particularité que leur gestion est souvent assurée par les adhérents au mouvement. Ceci implique aussi que l'investissement qui y est consacré dépend souvent du temps que peuvent accorder les bénévoles à cette tâche, mais également des moyens financiers qu'ils peuvent y attribuer¹³². De fait, la gestion des archives se fait souvent par des non-professionnels et par plusieurs individus, de manière simultanée ou non. Aussi, il peut arriver que le rapport aux archives soit particulier, car influencé par le sentiment d'appartenance à une lutte ; ce qui participe à distinguer les archivistes professionnels des structures institutionnelles et ceux des mouvements militants et engagés¹³³. C'est aussi une raison pour laquelle les archives militantes offrent souvent un discours et une position alternative à ceux plus officiels et traditionnels¹³⁴.

Par ailleurs, une autre particularité de ces archives tient au fait que les mouvements sont de plus en plus représentés sur les réseaux. Leur action se mène aussi de plus en plus sur ces plateformes¹³⁵ ; l'activisme digital est une facette de la lutte qui vient en complément des autres activités du mouvement. Les réseaux et autres plateformes digitales deviennent des sources essentielles de contenu¹³⁶ ; cela implique une nouvelle gestion des archives avec de nouvelles méthodes archivistiques telles le "*radical recordkeeping*" qui désigne les méthodes considérées comme révolutionnaires. Les mouvements peuvent ainsi réutiliser le potentiel de preuve ou d'information d'un document dans un espace généralement regardé comme extérieur au monde des archives¹³⁷. C'est aussi une manière d'insuffler une nouvelle dynamique à la gestion et à l'usage des archives. Souvent réalisé sur les réseaux sociaux, ce travail révèle aussi les facettes multiples de l'« archiviste » au sein de ces mouvements. Il occupe souvent plusieurs postes ou fonctions, oscillant entre activiste, créateur de contenu et archiviste.

¹³² Alicia SELLIE, Jesse GOLDSTEIN, Molly FAIR, *art. cit.*, p. 462.

¹³³ Kirsty FIFE, Andrew FLINN, Julianne NYHAN, "Documenting resistance, conflict and violence : a scoping review of the role of participatory digital platforms in the mobilisation of resistance", *Archival Science*, no. 23, 2023, p. 476-483.

¹³⁴ Alicia SELLIE, Jesse GOLDSTEIN, Molly FAIR, *art. cit.*, p. 459-468.

¹³⁵ Kirsty FIFE, Andrew FLINN, Julianne NYHAN, *art. cit.*, p. 481.

¹³⁶ Julie Collins BATES, *art. cit.*, p. 216-232.

¹³⁷ Kirsty FIFE, Andrew FLINN, Julianne NYHAN, *art. cit.*, p. 475.

La gestion des archives dans les mouvements activistes sous-entend alors un entrecroisement entre plusieurs métiers et compétences.

C'est pourquoi il est permis de considérer le fait que ces militants et leurs documents peuvent aussi devenir des experts, des références dans leur domaine de lutte et la cause qu'ils défendent¹³⁸. En ce sens, les archives et les individus qui les gèrent au sein de ces mouvements participent grandement à la connaissance d'un combat et s'avèrent d'une utilité certaine pour l'étude des sociétés et des évolutions qu'elles connaissent. Cela s'observe particulièrement dans le cas de la lutte environnementale où les activistes deviennent souvent des références en termes de connaissance sur la cause qu'ils défendent, comme ce fut le cas par exemple des militants de la *Flint Water Crisis* dans le Michigan, aux États-Unis. Tel que l'étudie Julie Collins Bates, en participant eux-mêmes aux analyses de l'eau, en collectant des preuves des effets de sa contamination sur les individus, ils ont acquis une certaine compétence pour s'exprimer en tant que connasseurs du sujet¹³⁹.

3.2. L'archivage dans le militantisme : valeurs et enjeux

Comme le sous-entend la définition des archives dans le Code du patrimoine, les archives produites par les mouvements militants et les associations peuvent revêtir une grande diversité de typologies. Elles peuvent comprendre des documents de manifestation, des témoignages oraux, des articles scientifiques ou non issus de publications diverses telles les revues, les magazines, les journaux, etc. Ces archives peuvent également contenir des flyers, des cartes, des photographies, etc. ou d'autres documents produits lors d'événements ou acquis de dons. Chaque fonds révèle une diversité qui lui est propre dans la mesure où son contenu lui demeure très spécifique, surtout lorsqu'il abrite des données scientifiques sur un sujet précis¹⁴⁰. Cette diversité des typologies est par ailleurs complétée par une diversité des modes de production et de conservation ; d'autant plus que ces archives peuvent être de format papier ou numérique¹⁴¹.

¹³⁸ Julie Collins BATES, *art. cit.*, p. 213.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 208-239.

¹⁴⁰ Julie-Anne KERVELLA, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, mémoire de master 1 en archivistique, sous la dir. de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2020, p. 96.

¹⁴¹ Susan PELL, "Radicalizing the Politics of the Archive : An Ethnographic Reading of an Activist Archive", *Archivaria*, no. 80, 2015, p. 33-57.

La diversité des typologies documentaires est donc grande, tout comme le sont les pratiques de conservation des archives au sein de ces mouvements. En effet, comme évoqué plus avant, l'« archivage » est pratiqué par des individus non professionnels. En ce sens, les pratiques sont généralement assez mal définies. Elles dépendent surtout des volontaires qui s'adonnent à cette tâche et, bien qu'ils présentent un attrait pour les archives, ils n'ont souvent pas de formation particulière dans le domaine¹⁴². Aussi, les pratiques de conservation peuvent parfois être organisées de manière similaire à celle des véritables services d'archives avec la création d'inventaires de recherche. La plupart du temps, cela constitue l'aboutissement et la valorisation d'un travail de collaboration entre associations militantes sur les manières d'organiser et de gérer les archives, afin de mieux assurer leur communication et leur conservation¹⁴³. Toutefois, les pratiques de conservation peuvent aussi ne pas être organisées, sans véritable classement des archives. Dans ce cas, Susan Pell souligne que les pratiques s'inspirent alors davantage du système des collections, avec des archives regroupées selon des thématiques communes. Dans l'optique d'un semblant d'organisation, il est parfois possible de trouver des listes des documents conservés mais celles-ci ne donnent pas de renseignements sur la localisation exacte des documents en question. D'autant plus que ces listes présentent aussi l'inconvénient de ne pas être mises à jour régulièrement. Ainsi, contrairement aux services d'archives constitués des institutions ou de certaines entreprises, il n'y a pas de procédure réglementée concernant la gestion des archives des associations et mouvements militants. En effet, les archives d'association relèvent du droit privé et ne sont pas soumises aux mêmes obligations que les archives publiques. Ce sont donc les associations et les mouvements qui choisissent le lieu de conservation de leurs archives, ainsi que leurs conditions de communication¹⁴⁴. Pour beaucoup d'associations et de mouvements, la conservation se fait ainsi dans un local, accessible à tous les membres du bureau de l'association¹⁴⁵.

Les pratiques d'archivage peuvent ainsi sembler bien aléatoires en fonction des associations. Toutefois, elles satisfont souvent aux objectifs que prétendent les associations à la préservation de leurs archives. Effectivement, les archives peuvent constituer des

¹⁴² Susan PELL, *art. cit.*, p. 33-57.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 33-57.

¹⁴⁴ Magali LACOUSSE, *art. cit.*, p. 101-110.

¹⁴⁵ Susan PELL, *art. cit.*, p. 33-57.

ressources pour les associations¹⁴⁶. Elles peuvent constituer une documentation dans le cadre de réunions ou d'interventions et participer à l'élaboration des prochains plans d'action. Elles peuvent également être utilisées en tant que ressources probatoires. Dans ce cas, elles s'avèrent très utiles lorsqu'il s'agit de prouver des faits ou des droits ; ceci dans le cadre de recours en justice, par exemple, en ce qui concerne les associations qui s'autorisent à aller jusqu'à cette forme de militantisme. Ainsi, les archives et l'usage qu'il en est fait participent de la représentation des associations et de leur lutte. Selon Susan Pell, elles constituent des éléments favorisant l'« autonomisation » et l'« autodétermination »¹⁴⁷.

Ces archives sont également sources de crédibilité et permettent généralement de légitimer le mouvement et les discours tenus¹⁴⁸. Il s'agit de rendre compte de problématiques réelles et communes mais souvent ignorées. Un des objectifs est celui d'informer sur la lutte menée et les archives jouent un rôle dans ce processus. En mobilisant des archives, il est possible de constituer des outils informatifs. Cela s'observe notamment sur les réseaux, où cette pratique fait référence à un ensemble plus large de techniques activistes liées à la stratégie de diffusion de l'information, en constant essor depuis les années 1980-1990 et l'émergence des plateformes digitales de communication¹⁴⁹. Dans cette perspective de tenir un public informé, les archives peuvent aussi constituer un discours alternatif, voire combler des lacunes dans les archives officielles et inviter à concevoir de nouvelles perspectives¹⁵⁰. D'autant plus que cela peut aussi susciter l'intérêt d'auteurs et de chercheurs qui, sensibilisés à la cause, peuvent participer à étendre son influence par le biais de leur soutien matérialisé par une couverture médiatique ou scientifique.

En ce sens, les archives d'associations et de mouvements militants se révèlent assez importantes. Leur préservation permet de répondre à de nombreux objectifs de fonctionnement pour l'association, et d'autres davantage tournés vers la sensibilisation du public. Toutefois, il existe des enjeux liés à la conservation de ces archives. Celles-ci sont donc souvent gérées par les militants eux-mêmes. De fait, elles ne sont pas à l'abri de risques divers. Parmi ces risques, les changements de personnel ou de locaux sont parfois

¹⁴⁶ Susan PELL, *art. cit.*, p. 33-57.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 34.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 45.

¹⁴⁹ Kirsty FIFE, Andrew FLINN, Julianne NYHAN, *art. cit.*, p. 474.

¹⁵⁰ Susan PELL, *art. cit.*, p. 57.

susceptibles d'entraîner la perte d'archives. Il peut en être de même après une dissolution du mouvement ou de l'association liée à de multiples raisons. Parfois, ce sont aussi des pressions de la part de l'État qui peuvent entraîner cette dissolution ou bien mettre à mal les associations et mouvements militants lorsqu'ils sont considérés comme potentiellement néfastes pour l'ordre social¹⁵¹. D'autres facteurs plus classiques, telles de mauvaises conditions de conservation, liées à des bâtiments insalubres ou à des formats de conservation inadaptés peuvent aussi entrer en compte. D'autant plus qu'il est désormais nécessaire de reconnaître de nouvelles pratiques de production liées à une diversification des outils de conception¹⁵². Selon Kirsty Fife, il devient essentiel de se questionner sur les archives digitales et ce à quoi fait exactement référence le terme lorsqu'il est employé. Les outils tels que les hashtags, les groupes de diffusions sur les réseaux sociaux, les vidéos, et toute la documentation apparaissant presque directement sur Internet pourraient être considérés comme des archives¹⁵³.

Les risques liés aux archives numériques constituent donc désormais de nouveaux éléments de préoccupation liés à la conservation, d'autant plus que le travail des mouvements et des associations s'effectue de plus en plus sur les plateformes digitales ; et ce, particulièrement dans le domaine de la protection de l'environnement. De fait, il est important de prendre en compte le fait que ces plateformes soumettent les utilisateurs au respect de leurs conditions d'utilisation. Il en est d'ailleurs de même concernant les serveurs d'hébergement qui, selon les clauses, peuvent devenir propriétaires des données qu'ils hébergent¹⁵⁴. Il s'agit donc d'une conception qui questionne sur l'aspect éphémère de ces « archives » ou données qui pourraient disparaître presque aussi rapidement qu'elles ont été créées, ou bien devenir difficilement récupérables.

Car l'enjeu reste celui de la conservation. D'autant plus que les archives des associations et des mouvements militants s'avèrent être précieuses pour la documentation d'une société et son évolution. Comme déjà stipulé dans les développements précédents, elles représentent aussi l'avancement d'une lutte et participent à sa prise en compte par la sphère institutionnelle.

¹⁵¹ Alicia SELLIE, Jesse GOLDSTEIN, Molly FAIR, *art. cit.*, p. 457.

¹⁵² Kirsty FIFE, Andrew FLINN, Julianne NYHAN, *art. cit.*, p. 486.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 485-486.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 482.

3.3. Actions de sauvegardes d'archives

Effectivement, les archives d'associations et de mouvements militants représentent une part de la société. Elles participent à sa documentation, que ce soit sur une durée de temps longue ou courte, en fonction de la persistance du mouvement. Cette question relative à la vie d'une association ou d'un mouvement représente aussi un enjeu. Tel que Guillaume Mortier en fait état dans son mémoire intitulé *Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : les défis de la transmission*, cet enjeu est « important », notamment dans le domaine de la préservation des archives d'associations environnementales¹⁵⁵. De fait, nous allons désormais étudier des actions de sauvegardes d'archives de l'environnement, si importantes dans les ressources qu'elles constituent pour l'étude de l'histoire environnementale et de la société.

L'action de l'Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) constitue un exemple dans cet objectif de préservation des archives relatives aux associations de protection de l'environnement. Née le 16 octobre 2008, elle vise à sensibiliser sur l'importance de ces archives en « [favorisant] le rassemblement, le classement et la conservation des documents et des matériaux écrits et oraux utiles à la révélation de cette histoire [environnementale] »¹⁵⁶. Ainsi dit, on se rend compte de la portée attribuée à ces archives. Dans le processus d'archivage et de conservation, il est important de se questionner sur ce qui doit ou ne doit pas être conservé ; donc s'interroger sur les archives, leur rôle et leur intérêt pour la société. C'est en effet depuis le début des années 2000 que les archives de l'environnement suscitent de plus en plus d'intérêt et qu'une prise de conscience s'est opérée sur leur importance pour la transmission « d'un patrimoine mémoriel de l'environnement»¹⁵⁷. Toutefois, ces archives sont dispersées dans de nombreux fonds, qu'ils soient privés ou publics, qu'ils relèvent de la propriété d'associations, d'institutions ou de simples personnes. De fait, l'action de l'AHPNE repose sur une vaste tâche consistant à répertorier et inventorier ces archives dispersées sur le territoire. La première opération s'est déroulée dans le Finistère en 2011 avant d'être reconduite en 2014 en Seine-Maritime. Il s'agit alors de répertorier les fonds d'archives de l'ensemble d'un département ou d'une région avant d'adopter la même méthodologie sur une autre aire géographique¹⁵⁸. D'autant plus que

¹⁵⁵ Guillaume MORTIER, *op. cit.*, p. 25.

¹⁵⁶ Art. 2, relatif aux statuts de l'AHPNE, 16 octobre 2009.

¹⁵⁷ Julie-Anne KERVELLA, *op. cit.*, p. 102.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 109.

l'action ne se cantonne pas seulement au référencement ; il s'agit aussi de sensibiliser et conseiller les associations sur les conditions de conservation.

Dans le même souci relatif à la nécessité de regrouper les archives de l'environnement, peut-on mentionner l'action du Centre interdisciplinaire de recherche en écologie (CIRE). Celui-ci rassemble en effet les chercheurs et les archives relatives à l'histoire de l'écologie en tant que discipline scientifique et politique. Dans un entretien réalisé par Julie-Anne Kervella, Stéphane Frioux, spécialiste de l'histoire des liens entre santé et environnement aux XIX^e et XX^e siècles, se réjouissait de l'intérêt croissant porté aux archives des chercheurs en science de l'environnement et des actions prises en faveur de leur préservation¹⁵⁹. Il en va de même pour les archives relatives à la science climatique qui, depuis le début des années 2010, font aussi l'objet d'un sauvetage ou d'une opération de *Data Rescue* par Météo-France¹⁶⁰. Ce projet se mène notamment en collaboration avec des historiens et des archivistes pour tenter de repérer les sources intéressantes dans les fonds d'archives. Il se mène aussi auprès des météorologues dans leur travail quotidien de collecte de données, d'où l'emploi simultané de l'expression *Data Rescue* pour qualifier cette action entreprise par Météo-France.

Ces actions donnent généralement naissance à des inventaires et instruments de recherche qui jouent un rôle important dans la valorisation et la communication de ces archives. L'action de l'AHPNE et des autres tentatives de sauvetage d'archives et de données relatives à l'environnement part de la volonté de favoriser la constitution d'un patrimoine environnemental et d'en assurer la transmission. Cette transmission s'effectue notamment à travers une valorisation des archives inventoriées. Elle peut prendre diverses formes, qu'il s'agisse d'expositions, de publications, de journées d'études ou encore de colloques¹⁶¹. L'AHPNE présente la faveur d'avoir recouru à tous ces procédés. L'un des plus classiques permettant la communication des archives demeure toutefois l'inventaire. Ainsi, l'action engagée par l'AHPNE en 2011 a permis la publication en 2020 d'une liste des fonds inventoriés¹⁶². Patrick Cavalié, auteur de ce guide des

¹⁵⁹ Julie-Anne KERVELLA, *op. cit.*, p. 100.

¹⁶⁰ Philippe DANDIN, Gérard FLEUTER, Jean-Pierre JAVELLE *et al.*, « Recherche et sauvetage d'informations météorologiques anciennes : un rapport et un regard nécessaire sur le climat », *La Gazette des Archives*, no. 230, 2, 2013, p. 46.

¹⁶¹ Julie-Anne KERVELLA, *op. cit.*, p. 116.

¹⁶² Patrick CAVALIE, *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement*, Paris, AHPNE, 2020, 563 p.

sources, le destine aux citoyens et aux chercheurs¹⁶³. Il s'agit à la fois d'un outil de travail et de communication permettant de renseigner sur la richesse constituée par les archives de l'environnement. Toutefois, la valorisation auprès du grand public, plus ou moins sensibilisé à la question environnementale, s'effectue surtout à travers des colloques ou des journées d'études. Depuis les années 2010, les journées d'études sur le thème des archives de l'environnement se sont multipliées¹⁶⁴. Parmi les journées d'études organisées avec le soutien de l'AHPNE, on peut citer celle du 6 avril 2018 intitulée « Les associations de protection de la nature face à leur mémoire : amnésie ou transmission ? » ou encore celle du 5 juin 2023 intitulée « L'histoire de la protection de la nature et de l'environnement : la recherche en archives en actes ». Plus récemment, une séance du cycle des Archives nationales *Retour aux sources* intitulée « Nature(s) ? » organisée le 5 décembre 2023 proposait de revenir sur les archives des associations conservées au sein de l'institution nationale. Concernant les archives de la science climatique, la sensibilisation s'opère surtout par la mise en valeur des données à travers des visualisations. Une des plus communes consiste à représenter les vagues de chaleur, leur intensité et leur durée pour ainsi rendre compte de leur évolution sur une période définie¹⁶⁵.

Ces sauvetages d'archives et de données s'avèrent donc importants pour comprendre l'environnement, les variabilités du climat et leurs évolutions pour tenter d'estimer les conséquences et établir des scénarios futurs. Quelques-uns des exemples les plus significatifs sur l'importance de la conservation de ces archives et données sont les rapports du GIEC établis à partir de ces sources et voués à sensibiliser sur la question environnementale.

~~~

Les archives de l'activisme ont une place dans la connaissance des sociétés et des problématiques environnementales. Leur conservation s'avère importante pour étudier les évolutions sociétales et notamment la prise de conscience environnementale au sein de la société. En ce sens, les entreprises de sauvetage initiées par certaines institutions illustrent l'intérêt de ces archives pour l'appréhension des changements environnementaux, leurs conséquences et l'élaboration de solutions.

---

<sup>163</sup> Julie-Anne KERVELLA, *op. cit.*, p. 114.

<sup>164</sup> Julie-Anne KERVELLA, *op. cit.*, p. 117.

<sup>165</sup> Philippe DANDIN, Gérard FLEUTER, Jean-Pierre JAVELLE, *art. cit.*, p. 53.

## CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'évolution et la structuration des mouvements environnementalistes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ont solidement ancré ces acteurs dans le débat public relatif aux questions environnementales, débat qui a lui aussi fini par s'imposer sur le devant de la scène avec sa prise en compte par les plus grandes institutions étatiques et inter-étatiques.

Les diverses formes d'activisme et d'action pratiquées pour obtenir le soutien citoyen et attirer l'attention médiatique participent ainsi à un renforcement de la lutte en favorisant la cohésion entre les militants et en participant à en faire un enjeu de société.

L'activisme environnemental prend également appui sur des constats alarmants émis par la recherche scientifique. Cela permet de consolider les revendications tout en alimentant activement les discours des actions de sensibilisation. La relation entre la science et l'activisme est donc fondamentale dans l'histoire des luttes environnementales. L'association des deux contribue aussi à la création et à la gestion de structures de préservation en collaboration avec des institutions qui matérialisent en quelque sorte cette interférence entre science et activisme environnemental.

Cependant, le défi de maintenir une certaine indépendance vis-à-vis des partenariats institutionnels pousse aussi les mouvements environnementalistes à s'engager dans la recherche participative où les archives ont aussi une fonction essentielle. Elles documentent les luttes passées, soutiennent aussi les présentes et constituent certainement des outils puissants pour les futures.

Finalement, les mouvements environnementalistes, la science et leurs archives deviennent des références sur la thématique de l'environnement en favorisant la compréhension des évolutions sociétales et la prise de conscience environnementale : elles sont des ressources précieuses pour l'étude et la préservation de notre planète.

~~~

De fait, il devient intéressant de se questionner plus précisément sur la situation des archives dans un certain type d'associations environnementales comme les associations de préservation des abeilles. Quels moyens d'action emploient-elles ? Quelle production archivistique découle de cette activité ? Quelle est la place des archives au sein de ces associations et à quelles pratiques et usages donnent-elles lieu ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Environnement

1.1. Histoire et sociologie de l'environnement

BUREAU-POINT Eve, TEMPLE Ludovic, « La recherche en sciences humaines et sociales sur l'objet pesticide dans le cadre académique français : état des lieux et perspectives », *Vertigo*, no. 22, 2, 2022, p. 1-21.

CHONE Aurélie, HAJEK Isabelle et HAMMAN Philippe, sous la dir. de, *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, 632 p.

CORVOL Andrée, sous la dir. de, *Les Sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1999, 504 p.

LUGLIA Rémi, *Des savants pour protéger la nature : La Société d'acclimatation (1854-1960)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 432 p.

MORIZOT Baptiste, *Raviver les braises du vivant. Un front commun*, Marseille, Wildproject, 2020, 208 p.

PISSALOUX Jean-Luc, sous la dir. de, *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*, Paris, Lavoisier, 2017, 556 p.

QUENET Grégory, *Qu'est-ce que l'histoire environnementale ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 304 p.

RAFFLES Hugh, *Insectopédie*, Marseille, Wildproject, 2022, 440 p.

1.2. Protection de la nature et de l'environnement

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, HAGIMONT Steve, MATHIS Charles-François, VRIGNON Alexis, *Une histoire des luttes pour l'environnement. 18^e-20^e, trois siècles de débats et de combats*, Paris, Textuel, 2021, 304 p.

JEPSON Paul, BLYTHE Cain, *Réensauvager la nature pour sauver la planète*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2022, 224 p.

LOLIVE Jacques, « Mobilisations environnementales », in COUTARD Olivier et LEVY Jean-Pierre (dir.), *Écologies urbaines*, Paris, Economica, 2010, p. 276-302.

MATHIS Charles-François, « Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis. Un état des lieux à l'aube du 20^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, no. 113, 1, 2012 p. 24.

1.3. Abeille et extinction de l'Holocène

AUREILLE Marie, « Qu'est-ce qui tue les abeilles ? Mobilisations apicoles et production de savoirs inconfortables », *Études rurales*, no. 206, 2, 2020, p. 110-130.

LOUVEAUX Jean, « Les problèmes posés par la génétique et la sélection de l'abeille : compte rendu d'une journée d'études. Bures-sur-Yvette, 12 janvier 1967 », *Les Annales de l'Abeille*, 1967, no. 10, 4, p. 213-252.

POTTS Simon G., IMPERATRIZ-FONSECA Vera *et al.*, « Safeguarding pollinators and their values to human well-being », *Nature*, 2016, p. 220-229.

REQUIER Fabrice, « Écologie des abeilles mellifères en paysage agricole intensif : le prix caché d'une ressource florale fluctuante », *Bulletin de la Société entomologique de France*, no. 120, 2, 2015, p. 121-127.

TARDIEU Vincent, *L'étrange silence des abeilles. Enquête sur un déclin inquiétant*, Paris, Belin, 2015, 248 p.

VIE Jean-Christophe, *Le jour où l'abeille disparaîtra*, Paris, Arthaud, 2008, 224 p.

WAGNER David *et al.* « Insect Decline in the Anthropocene : Death by a Thousand Cuts », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, no. 118, 2, 2021, 10 p.

WOODCOCK Ben A. *et al.*, « Country specific effects of neonicotinoids pesticides on honey bees and wild bees », *Science*, no. 356, 2017, p. 1393-1395.

Numéro thématique, « L'abeille noire, un bien commun. La connaître, l'élever, la protéger », *Abeilles en liberté*, hors-série no. 1, 2022, 80 p.

2. Archives et environnement

CAVALIE Patrick, *10 ans d'inventaires d'archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement*, Paris, AHPNE, 2020, 563 p.

HONNORE Laurent, PARMENTIER Isabelle, *Archives, histoire de l'environnement et développement durable*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2013, 88 p.

ILERBAIG Juan, « Specimens as Records : Scientific Practice and Recordkeeping in Natural History Research », *The American Archivist*, no. 73, 2, 2010, p. 463-482.

KERVELLA Julie-Anne, *L'émergence des « archives de l'environnement ». Un nouvel objet d'intérêt dans l'étude et les pratiques archivistiques ? L'étude du cas français*, mémoire de master 1 en archivistique, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2020, 196 p.

3. Archives et engagement

3.1. Associations

DURAND Noémie, *Les valeurs des archives d'associations. Du manuel au terrain*, mémoire de master 1 en archivistique, sous la dir. de Bénédicte Grailles, Université d'Angers, 2020, 102 p.

LACOUSSE Magali, « Les associations face à leurs archives : protection ou diffusion ? », *La Gazette des archives*, no. 201, 2006, p. 101-110.

LACOUSSE Magali, LE GOFF Armelle, LEGOIS Jean-Philippe, POINSOTTE Valérie, « Un "nouveau" champ de collecte : les archives d'associations », *La Gazette des archives*, no. 204, 2006. p. 189-210.

LE GOFF Armelle, sous la dir. de, *Les archives des associations. Approche descriptive et conseils pratiques*, Paris, La Documentation Française, 2001, 244 p.

MORTIER Guillaume, *Les archives des associations de protection de la nature et de l'environnement : les défis de la transmission*, mémoire de master 1 en archivistique, Université d'Angers, sous la dir. de Magalie Moysan, 2021, 124 p.

3.2. Activisme

BATES Julie Collins, « Activist Archival Research, Environmental Intervention, and the Flint Water Crisis », *Reflections*, no. 19, 2020, p. 208-239.

BERNY Nathalie, « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles. Les ressources de réseau et d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective », *Revue française de science politique*, 2008, no. 58, p. 97-121.

CONTAMIN Jean-Gabriel, « Pétition », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian, PECHU Cécile (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Science Po, 2009, p. 447-454.

JARVIE Katherine, EVANS Johanne, MCKEMMISH Sue, « Radical appraisal in support of archival autonomy for animal rights activism », *Archival Science*, no. 21, 2021, p. 353-372.

KIEVITZ Janine, « Des apiculteurs à la table des experts », *Hermès, La Revue*, no. 64, 3, 2012, p. 127-136.

LAIGLE Lydie, « Justice climatique et mobilisations environnementales », *Vertigo* [en ligne], no. 19, 1, 2019, mis en ligne le 5 mars 2019, disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1065413ar> (consulté le 18 mai 2024).

LIBAERT Thierry et PIERLOT Jean-Marie, *Les nouvelles luttes sociales et environnementales. Notre Dame des Landes, droit au logement, gaz de schiste... Les nouvelles formes de la contestation*, Paris, Vuibert, 2015, 222 p.

MULLER Michel, « Black Lives Matter », *La Pensée*, no. 388, 4, 2016, p. 37-45.

OLLITRAULT Sylvie, VILLALBA Bruno, « Sous les pavés la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises, in PIGENET Michel (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014, p. 716-723.

PELL Susan, « Radicalizing the Politics of the Archive : An Ethnographic Reading of an Activist Archive », *Archivaria*, no. 80, 2015, p. 33-57.

YOUNG Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990, 290 p.

3.3. Numérique

ALPHANDERY Pierre, FORTIER Agnès, « Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes », *Nature Sciences Sociétés*, no. 19, 1, 2011, p. 20-30.

ALPHANDERY Pierre, FORTIER Agnès, « La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité », *Revue française d'administration publique*, no. 163, 2017, p. 587-598.

FIFE Kirsty, FLINN Andrew, NIHAN Johanne, « Documenting resistance, conflict and violence : a scoping review of the role of participatory digital platforms in the mobilization of resistance », *Archival Science*, no. 23, 2023, p. 471-499.

PLEYERS Geoffrey, « Militantisme en réseaux », *Réseaux*, no. 181, 5, 2013, p. 9-21.

4. Archives et recherche

AUDET René, « L'archive inconcevable : les archives scientifiques réinsérées dans le continuum de documentation et de connaissance de la recherche », *Archives*, no. 45, 1, 2013-2014, p. 191-198.

BARRE Rémi, JOLLIVET Marcel, « Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique », *Nature Sciences Société*, no. 31, 1, 2023, p. 110-119.

DANDIN Philippe, FLEUTER Gérard, JAVELLE Jean-Pierre, *et al.*, « Recherche et sauvetage d'informations météorologiques anciennes : un apport et un regard nécessaires sur le climat », *La Gazette des archives*, no. 230, 2, 2013, p. 45-65.

DE CESARE Sylvia, « Les « bioarchives » comme modèles pour l'écologie et les sciences de l'environnement : une perspective épistémologique », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, no. 26, 1, 2019, p. 77-96.

JUAN Maïté, *Les recherches participatives : enjeux et actualités*, Rapport, la Plaine-Saint-Denis, GIS Démocratie et Participation, 2019, 23 p.

MOYSAN Magalie, *Usages d'archives et pratiques d'archivage dans la recherche biomédicale de 1968 à 2006. L'exemple de l'épidémiologie et de la génétique*, thèse en archivistique, sous la dir. de Patrice Marcilloux, Université d'Angers, 2019, 772 p.

NEUHAUS Jean-Marc, « Les anciennes et les nouvelles manipulations génétiques de nos plantes et animaux domestiques », *La Pensée écologique*, no. 2, 9, 2022, p. 13-24.

SEGUIN Michel, TREMBLAY François, « La recherche participative et l'écocitoyenneté », *Nouvelles pratiques sociales*, no. 18, 1, 2005, p. 117-130.

ÉTAT DES SOURCES

1. Sources écrites

1.1. Articles et études

Abeilles en liberté, « POLLINIS, une ONG qui dérange », 5 octobre 2019, [en ligne], disponible sur : <https://www.abeillesenliberte.fr/pollinis-une-ong-qui-derange/> (consulté le 6 mars 2024).

LE FEON Violette, *Abeilles de Groix : un premier état des connaissances sur les espèces sauvages présentes et sur leur utilisation des habitats et de la flore de l'île*, POLLINIS, ASAN GX, rapport d'étude, 2023, 44 p. [en ligne], disponible sur: <https://www.pollinis.org/publications/pollinis-dresse-linventaire-des-abeilles-sauvages-de-lile-de-groix/> (consulté le 4 mars 2024).

1.2. Réglementation

Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, 36 p., [en ligne], disponible sur : https://francearchives.gouv.fr/file/4575c619ab1e1e738d81d2249ff8dd4115a3d8cb/A_RCHIVES_DE_FRANCE_Dictionnaire_de_terminologie_archivistique.pdf, (consulté le 8 mai 2024).

Loi no. 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, version en vigueur au 10 mai 2024, [en ligne], disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000020949548>, (consulté le 10 mai 2024).

2. Sites Internet

AHPNE : <https://ahpne.fr>

Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais : <https://www.abeillenoire.eu/cms/>

L'Abeille de France : <https://www.labeilledefrance.com>

L'arbre aux abeilles : https://www.ruchetronc.fr/ruche_tronc.php?mn=44

POLLINIS : <https://www.pollinis.org>

Socialist Worker : <https://socialistworker.co.uk>

Terre d'Abeilles : <https://www.sauvonslesabeilles.com/index.html>

Unaf : <https://www.unaf-apiculture.info>

Vigie-Nature : <https://www.vigienature.fr/fr>

3. Témoignages oraux

3.1. Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais (Canso)

BREUZIN François, président de l'association, entretien téléphonique, 14 mars 2024.

CLEMENT Alina, bénévole de l'association, entretien téléphonique, 27 mars 2024.

3.2. POLLINIS

BARRAUD Alexandre, chargé de recherche au sein de l'association, entretien téléphonique, 5 avril 2024.

HELARY Clément, chargé de communication / rédaction au sein de l'association, entretien téléphonique, 20 mars 2024.

PARTIE 2 : LES ASSOCIATIONS DE PRESERVATION DES ABEILLES, PRATIQUES D'ARCHIVAGE ET USAGES D'ARCHIVES.

La typologie des associations de défense de l'environnement, telle que la propose la catégorisation des associations par Robert Brichet dans son livre intitulé *Associations et syndicats*, révèle une grande diversité des appellations en fonction du domaine dans lequel elles choisissent de se spécialiser. Les associations de préservation des abeilles constituent donc un fragment de ces associations de défense de l'environnement. Toutefois, bien qu'engagées pour une cause semblable, elles présentent aussi des diversités dans leur structure et leurs formes d'action.

Cette étude de cas propose donc de s'intéresser à deux associations en particulier : le Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais et POLLINIS. Ces deux associations présentent une histoire assez récente puisque les deux voient le jour respectivement en 2009 et 2012. Toutefois, leur dynamique importante est intéressante car elle génère une production d'archives conséquente, selon des typologies et des supports divers.

Les sources sur lesquelles se fonde cette étude de cas ont été principalement obtenues à travers des témoignages oraux. Les profils des témoins présentent tous l'attribut d'être ceux de membres actifs au sein des associations étudiées. Autre que leur parcours académique ou professionnel, leur dissemblance repose sur le fait que chacun d'eux occupe une position différente au sein de l'association à laquelle il appartient. Les tâches qui leur incombent selon leur fonction et les objectifs poursuivis par l'association dans laquelle ils évoluent ne sont donc pas les mêmes : elles supposent également des rapports différents aux archives. Nous sommes donc en état de nous demander quelles sont les pratiques d'archivage et les usages d'archives que l'on peut rencontrer au sein de ces associations de préservation des abeilles.

Afin de répondre à cette question, les deux associations seront plus largement présentées à travers leurs structures, leurs démarches et la production archivistique qu'elles engendrent. Puis, sera abordée l'étude de leurs pratiques d'archivage et de leurs usages d'archives dans leurs activités quotidiennes, et enfin, il s'agira d'étudier la place de ces documents d'archives dans l'engagement de ces deux associations en faveur de la préservation des abeilles et de la biodiversité.

1. Préserver les abeilles selon des structures et des démarches différentes

Les associations poursuivent des objectifs différents, bien que leur action de manière générale s'accorde autour de la préservation des abeilles. Dans un premier temps, il convient d'abord d'en apprendre davantage sur les deux associations étudiées, leurs objectifs et leurs formes d'action avant d'aborder la question de leur production documentaire caractérisée par leurs activités quotidiennes.

1.1. Les associations et leurs objectifs

L'association POLLINIS créée en 2012 est une association loi de 1901 à but non lucratif revêtant un intérêt général et public. Aux origines, il est question d'un petit groupe d'individus qui décide de fonder le Conservatoire des fermes et de la nature (CFN). Un des projets des bénévoles du CFN est alors de constituer un réseau européen de Conservatoires d'abeilles noires. Le projet baptisé POLLINIS vise à fédérer les Conservatoires en favorisant le dialogue entre ces structures afin de définir des objectifs communs et parvenir à une protection juridique des abeilles locales dites abeilles noires, une espèce endémique d'Europe de l'Ouest. En parallèle, l'association milite également pour l'interdiction des pesticides tenus comme responsables du déclin des populations d'insectes pollinisateurs. Deux mois après sa création, elle publie une première vidéo accompagnée d'une pétition intitulée « Abeilles, le massacre autorisé ». Cette vidéo interpelle autant sur le déclin des pollinisateurs que sur les procédures d'évaluation des pesticides visant à déterminer leur potentielle mise sur le marché. Clément Hélary, chargé de communication et rédaction au sein de l'association, explique ainsi que « l'asso est née en faisant de ce sujet un sujet sociétal [...], un sujet citoyen on va dire, en créant une pétition demandant l'interdiction des néonicotinoïdes »¹⁶⁶. La vidéo cumule rapidement plus d'un million de vues et la pétition franchit le million de signatures en juin 2015. Elle finit par dépasser les frontières françaises, recueillant ainsi près de 160 000 signatures à travers l'Europe. L'objectif n'est plus seulement d'inciter le gouvernement français à agir, mais aussi la Commission européenne où est pris l'essentiel des décisions en matière d'environnement. Cette vidéo et cette pétition ont ainsi permis à l'association « d'obtenir une base de sympathisants, de soutiens dont certains sont aussi devenus des donateurs

¹⁶⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

et ont permis de financer le fonctionnement de l'asso »¹⁶⁷ comme le souligne Clément Hélary. POLLINIS choisit donc d'organiser son action autour de cette thématique des pesticides en militant pour leur interdiction. En ce sens, elle change également de nom en 2014 et devient POLLINIS. Quant au projet initial de fédération des Conservatoires d'abeilles noires, il se concrétise en 2015 avec la création de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FedCAN). Elle est issue du rapprochement de dix conservatoires disséminés sur le territoire français, l'élan étant donné par POLLINIS et le scientifique Lionel Garnery. Le changement de nom opéré en 2014 par POLLINIS témoigne aussi de la volonté de l'association de laisser la liberté à ces conservatoires de continuer à évoluer en autonomie mais en étant désormais fédérés au sein de la FedCAN. Par ailleurs, plus évocateur, le nouveau nom reflète aussi mieux l'action de l'association qui devient également une ONG transnationale. Les soutiens recueillis au-delà de la France et sa notoriété acquise après le lancement de la vidéo lui valent effectivement une influence à l'échelle européenne, l'Europe qui, en tant qu'entité politique et continent, devient aussi l'échelle de son combat. Le fonctionnement de l'association repose donc sur les dons des sympathisants puisqu'elle se revendique comme une association indépendante ne pouvant « s'affilier à une autre organisation politique, syndicale ou professionnelle »¹⁶⁸. Les seuls partenariats ou coalitions acceptés par POLLINIS sont ceux dont les intérêts se veulent communs à ceux de l'association.

Le Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais (Canso) est également une association loi de 1901 revêtant aussi un intérêt général et public. Elle est créée en 2009 sous le nom de Conservatoire de l'Abeille Noire en Val de Loire/Forêt/Sologne. Ses membres actent son changement d'appellation en 2023 et le Conservatoire adopte son nom actuel de Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais. Ainsi, l'association est constituée de membres actifs s'acquittant d'une adhésion annuelle et s'investissant activement dans l'association. Il peut s'agir de personnes physiques ou morales disposant du droit de vote aux assemblées générales. L'association permet également à des membres donateurs de soutenir ses actions à travers une adhésion annuelle ou un don. Ils ne sont pas tenus de s'investir activement dans l'association. À l'instar de POLLINIS, l'action du Canso se fonde sur les dons et les adhésions recueillis auprès des sympathisants. En revanche, il s'appuie aussi sur le soutien des collectivités locales et de

¹⁶⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁶⁸ Article 1^{er} des statuts de POLLINIS.

partenaires privés qui lui assurent des financements et la mise à disposition de territoires indispensables pour le fonctionnement de la structure. Ainsi, l'objectif du Canso est celui d'étudier et de protéger l'abeille noire en Sologne. Comme l'indique l'accueil du site Internet de l'association, chaque région possède originellement un écotype d'abeille adapté à la flore et au climat local. Toutefois, elle a été progressivement délaissée par les apiculteurs à la suite d'hybridations toujours plus fréquentes pour essayer d'obtenir des abeilles plus productives et dociles : des abeilles domestiques en quelque sorte. De nouvelles races sont donc apparues, se substituant aux abeilles noires locales *Apis mellifera mellifera*, pourtant présentes depuis des milliers d'années en Europe de l'Ouest. La mission du Canso en région Sologne, telle que définie par son président François Breuzin, est donc de « [...] recréer un espace sur le secteur de Chambord [...]. Un espace dédié à l'abeille noire »¹⁶⁹. En partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), le conservatoire s'implante sur les domaines de Chambord et de Boulogne sur près de 10 000 hectares. Cet espace et les règles de sélection sont établis en conformité avec le cahier des charges de la FedCAN. Les objectifs sont donc ceux de préserver et diffuser l'abeille noire.

Les symboles des deux associations permettent aussi de refléter l'identité de chacune. Celui du Canso représente une abeille noire, la raison même de l'action du Conservatoire. Par ailleurs, la tête de cette abeille évoque la fleur de lys, présente sur le blason de la région Centre-Val de Loire et dans laquelle est situé le Conservatoire. Quant au symbole de POLLINIS, il représente une abeille sauvage, emblème fort de la biodiversité mais souvent méconnu et qui s'avère pourtant être un insecte pollinisateur au rôle essentiel. À l'instar des autres polliniseurs, elles sont confrontées aux effets néfastes des pratiques agricoles conventionnelles actuelles. Elle symbolise donc la nécessité de sensibiliser et d'éduquer les individus à l'importance de ces insectes pour mieux les protéger.

Mobilisés autour de la préservation de l'abeille noire et des insectes polliniseurs, les membres des associations ne se présentent toutefois pas comme des militants au sens strict du terme. Au sein du Canso, Alina Clément affirme que « ce militantisme n'est pas très exacerbé. C'est un militantisme simple, si on peut l'appeler ainsi. Nous, nous cherchons simplement des essaims d'abeilles noires présentes encore sur le territoire [...]. Nous ne combattons pas, ce n'est pas un combat, non »¹⁷⁰. Clément Hélary chez

¹⁶⁹ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

¹⁷⁰ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

POLLINIS hésite aussi à parler de militants dans le sens où « [...] on n'a pas de bénévoles dans la structure, on est tous, enfin quasiment tous salariés »¹⁷¹. L'équipe compte ainsi dix-huit salariés, à la différence du Canso qui est exclusivement dirigé par des bénévoles et un conseil d'administration pouvant être constitué au maximum de douze personnes mais actuellement au nombre de cinq. En lien avec son activité de préservation et de diffusion de l'abeille noire, le Conservatoire possède également plus d'une centaine de ruches. Ainsi, malgré leurs différences structurelles et des activités qui peuvent aussi différer en fonction des objectifs principaux de chaque association, il n'en demeure pas moins que l'administration de POLLINIS et du Canso représente un travail considérable.

En définitive, POLLINIS et le Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais se rejoignent dans leur philosophie. Les deux associations présentent la vocation de préserver les abeilles. Tous deux souhaitent défendre les abeilles et sauvegarder les espèces menacées. Pour ce faire, ils disposent de moyens d'action divers qui vont désormais être présentés.

1.2. Les moyens d'action

Au premier abord, les formes d'action de ces deux associations pourraient sembler présenter un lien du fait de leur action en faveur de la préservation des abeilles et du soutien de POLLINIS à l'élaboration des Conservatoires d'abeilles noires en France. Pourtant, elles s'avèrent assez différentes.

En lien avec les objectifs poursuivis, POLLINIS met en œuvre différents moyens d'action pour contribuer à la protection des insectes pollinisateurs. Afin de parvenir à faire interdire certains produits toxiques tels que les pesticides ou les OGM, l'association mobilise différents leviers tels que le droit par exemple. « On mène en ce moment un recours avec d'autres ONG contre l'État. Ça s'appelle Justice pour le Vivant, pour obtenir de l'État qu'il change les évaluations des risques des pesticides qui, aujourd'hui, comportent de nombreuses failles et qui permettent pas d'évaluer correctement un pesticide avant qu'il arrive sur le marché »¹⁷². Lancé en 2022 à l'initiative de la coalition de cinq ONG environnementales, POLLINIS, Notre Affaire à Tous, Biodiversité sous nos pieds, l'Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières - TOS (ANPER-TOS) et l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS) ce recours en justice

¹⁷¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁷² Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

aboutit pour la première fois, en juin 2023, à la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans l'effondrement d'une partie de la biodiversité. Ensuite, un autre levier relève « plus de l'ordre politique, c'est là que le lien qu'on a avec nos sympathisants nous donne la légitimité »¹⁷³. Il permet effectivement à l'association de s'adresser aux élus et de mener des campagnes nationales et européennes au nom des citoyens français et européens. Ainsi, l'association mène en ce moment une campagne sur les SDHI, un type de fongicide particulièrement toxique pour les champignons mais aussi pour les animaux et les humains. À l'instar du recours de Justice pour le Vivant, la campagne visant à faire interdire ces SDHI s'accompagne d'une pétition accessible via un lien disponible à la fin de chaque article traitant du sujet. Ces actions reposent donc sur la mobilisation des adhérents et des citoyens ainsi que sur une approche couvrant plusieurs disciplines, qui sont ainsi le droit et la politique et dont les argumentaires s'appuient largement sur les conclusions scientifiques. De fait, POLLINIS fonde ses deux actions sur les apports de la recherche scientifique afin de justifier son discours et sa lutte. Comme le relate le rapport d'activité de l'association pour l'année 2022, la stratégie offensive s'est principalement construite à partir de la science et du droit, en témoignent les actions telles que Justice pour le Vivant ou la campagne contre les SDHI qui mobilisent toutes les deux des rapports scientifiques pour étayer leur argumentaire. Concernant les SDHI, tout est parti d'un rapport de 2017 produit par Paule Bénit et Pierre Rustin, tous deux chercheurs au CNRS et à l'Inserm « Donc voilà, on alimente aussi beaucoup nos activités importantes de la science, et la science nous sert aussi du coup à un autre pilier dans l'asso ».

Concernant le Canso, ses actions relèvent en grande partie de l'ordre du scientifique et comprennent divers aspects relatifs à la conservation de l'abeille noire. Parmi ceux-ci, des analyses génétiques sont réalisées sur des colonies sélectionnées dans les régions de Sologne et du Gâtinais. Des études approfondies sont également effectuées à l'aide du schéma veineux des ailes des abeilles, ceci permettant de distinguer les différentes populations et de sélectionner les souches les plus noires génétiquement. Pour ce faire, quatre actions sont essentielles : « Donc, une première action, c'est récupérer là où il en reste des colonies d'abeilles noires. Ensuite les mettre en conservation ; c'est-à-dire les garder entre elles, les multiplier [...] et ensuite recherche, conservation et diffusion auprès de nos membres »¹⁷⁴. Parallèlement, le Canso cultive également des relations avec les

¹⁷³ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁷⁴ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

acteurs locaux et les habitants, car en tant que structure conservatoire, la zone du projet comprend des zones habitées. Ces relations s'établissent notamment à travers la sensibilisation des apiculteurs de la région à l'importance de l'abeille noire et de l'intérêt du projet tout en les encourageant à travailler avec cette espèce : mieux adaptée au climat local, moins irrégulière dans les miellés et sûrement la mieux adaptée au dérèglement climatique actuel puisque sa longévité témoigne de sa survie aux précédents changements climatiques. Cette démarche de sensibilisation vise également à renforcer la zone tampon du conservatoire en envisageant une multiplication des souches noires en lien avec le développement de l'attrait des apiculteurs pour *Apis mellifera mellifera*. En outre, pour mener au mieux le projet, les habitants sont également invités à s'engager en faveur de la conservation de l'abeille noire par le biais de la sensibilisation et de l'éducation. Des journées pédagogiques et des formations sont régulièrement organisées pour les adhérents du Conservatoire. Elles permettent de conserver un lien et de faire du projet un véritable projet collectif.

Enfin, les deux associations usent également des outils numériques pour sensibiliser les citoyens à leur action et les tenir informés des événements qui s'y rapportent. Le site Internet du Canso, totalement repensé en 2020, sert donc de vitrine pour promouvoir les prochaines ou les actuelles actions. Cela se fait notamment par le biais d'un calendrier auquel il est possible de s'abonner afin de rester informé des prochains événements. Le site internet est également utilisé comme plateforme d'information pour les personnes intéressées, incluant les statuts, le projet scientifique du conservatoire, les comptes-rendus de conseil d'administration ainsi que des informations sur la façon de soutenir l'action en faveur de l'abeille noire. Il peut par exemple s'agir d'articles sur les plantes mellifères ou la manière de reconnaître une abeille noire selon des critères visuels, le tout accompagné de photos permettant de rendre compte d'actions concrètes, telles que les analyses morphométriques des ailes. Quant au site Internet de POLLINIS, il constitue également un moyen pour sensibiliser au combat mené par l'association. À l'instar du site Internet du Canso, on y trouve des documents relatifs à la vie de l'association tels que les rapports annuels d'activité publiés depuis 2016, les comptes depuis la création de l'association en 2012 ou encore les statuts. Il participe aussi à l'action de l'association dans la mesure où il constitue un véritable outil de communication. La vocation et les actions de l'association y sont présentées, de même que des articles, des rapports et autres études y sont publiés. Tout comme le Canso, le site permet d'établir un lien avec l'individu qui le consulte en proposant de se tenir informé via un système de newsletter. Il peut aussi en



inciter certains à rejoindre le projet en soumettant l'idée de faire un don ou, plus spécifiquement dans le cas POLLINIS en proposant de signer une pétition.

1.3. La production documentaire générée

1.3.1. D'après les membres des associations

En lien avec leurs moyens d'action, les deux associations présentent une production documentaire intense. Dans le cadre de cette étude, il nous a d'abord semblé intéressant de demander aux personnes interrogées ce qu'elles considéraient comme des archives, sachant que selon la définition du Code du patrimoine « les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité »¹⁷⁵. À la question posée, Clément Hélary, membre de POLLINIS, affirme avoir d'abord pensé au lieu de stockage ou à la structure conservant les archives : « Le terme archives, on entend je pense dans le sens commun comme étant surtout l'endroit de stockage »¹⁷⁶. Le terme « archives » désigne donc un lieu, mais aussi des documents car le témoin poursuit en affirmant que « moi archives je pense que historique, en gros, et que papier. Mais, j'ai bien compris, entre-temps, que ça recourait énormément de choses »¹⁷⁷. En tant que documents, les archives évoquent donc d'abord des documents papier et historiques mais pas seulement, puisque le témoin reconnaît aussi ensuite qu'« en termes de production documentaire, on produit pas mal, enfin un certain nombre de documents. Il y a [...] ce qui s'appelle le cœur de toutes les assos [...]. Voilà tout ce qui est..., tout ce qui est administratif, voilà. Donc de gestion des factures, de comptes-rendus de conseils d'administration, des choses comme ça, responsabilités légales, les contrats de partenariats des choses comme ça. Ça, je pense que c'est comme à peu près toutes les assos »¹⁷⁸. Toutefois, Clément Hélary témoigne bien d'une spécificité de POLLINIS remarquable dans ses archives puisqu'en tant qu'association menant des actions scientifiques elle initie des recherches et génère « pas mal de rapports, certains issus de recherches scientifiques, d'autres issus d'enquêtes ou de travail avec d'autres structures ». Ainsi, après une première définition générale, la question des archives est ensuite abordée en tenant compte du caractère spécifique de POLLINIS. Il en est de même

¹⁷⁵ C. patr. article L. 211-1.

¹⁷⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁷⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁷⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

dans la structuration du propos du directeur du Canso François Breuzin : « Moi mes archives qu'est-ce que c'est ? J'ai stocké tous mes courriers, toutes les conventions, euh des comptes, et stocké ça sur mon ordinateur. Les comptes, c'est sur l'ordinateur du trésorier »¹⁷⁹. Ainsi, les archives relèvent en premier lieu de l'ordre de l'administratif. Un peu plus tard au cours de l'entretien, il est fait mention des photos et des images ainsi que des projets et programmes d'animations produits par l'association. Alina Clément, bénévole chargée du projet scientifique du Canso introduit aussi d'abord sa définition des archives par les archives dites « administratives, qui concernent l'administration »¹⁸⁰. Pour certains membres d'association, le terme « archives » évoque donc au premier abord des documents administratifs mais ce n'est pas le cas de tous. Effectivement, Alexandre Barraud, chargé de recherche à POLLINIS, fait plutôt d'abord référence à la supposée vieillesse des archives car selon lui, « [Ce sont] des anciennes données qu'on garde un peu sous format papier comme ça. Je sais que maintenant, du coup, c'est plus forcément sous format papier. [...]. Dans ma tête, c'est un peu, pour faire simple, la collection des vieilles données »¹⁸¹. Il ne précise pas à quel type d'archives il pense en premier lieu et admet même ne pas savoir ce que l'on entend précisément par archives. À l'inverse, la définition semble plus claire pour Alina Clément qui, en plus des archives administratives, distingue aussi les « archives concernant [...] la sélection, la sauvegarde et gestion des territoires, gestion des ruchers, gestion des ruches ». En tant que responsable du projet scientifique du Canso, elle inclut donc aussi dans sa définition des archives celles considérées comme moins administratives, mais aussi importantes car constituant « la partie assez grande »¹⁸² de la production documentaire de l'association.

Ainsi, la production documentaire des associations étudiées s'avère abondante et diversifiée, allant des documents administratifs aux documents scientifiques et de terrain, en passant par les documents visuels et les comptes-rendus d'activités. La perception des archives varie selon les membres interrogés, certains mettant d'abord en avant les documents d'archives administratifs, tandis que d'autres incluent également les documents scientifiques et de terrain dans leur définition. Cette différence de perception peut être liée au rôle et aux fonctions de chaque membre au sein de l'association, ainsi qu'à leur proximité avec les différents types de documents produits.

¹⁷⁹ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

¹⁸⁰ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

¹⁸¹ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

¹⁸² Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

1.3.1. Une forte dimension scientifique

La production documentaire des deux associations est intense. Au Canso, les entretiens ont mis en avant une importante production documentaire scientifique. À la question destinée à déterminer la valeur des documents pour l'activité du conservatoire, le président répond que : « Tout est lié, on peut pas faire l'un sans l'autre. Si on s'occupe de la génétique, il faut travailler sur la gestion de ruchers. On a fait quatre fiches [...] ; une fiche sur la production de cellules et de reines vierges, une fiche sur la production de nucléis, une fiche sur la production de mâles [...] et on va avoir une quatrième fiche pour la gestion des ruchers. Bon ça, c'est des fiches action, mais des fiches actions sont tendues par des objectifs »¹⁸³. On note ainsi l'influence de la question de la génétique au sein du Conservatoire. C'est d'ailleurs la raison même d'exister du Canso : préserver la génétique de l'abeille noire de Sologne. En ce sens, on peut déduire qu'une grande partie des actions menées par le Conservatoire sont tendues vers cet objectif et que la production documentaire générée est imprégnée d'une forte dimension scientifique. « Petit à petit, je suis devenue un membre actif qui travaille réellement de façon intellectuelle sur la mise en place de programmes de sauvegarde et puis la sélection »¹⁸⁴ comme l'indique Alina Clément au sujet de son travail au sein du conservatoire et dont l'annexe 1 témoigne de son organisation scientifique selon les opérations à effectuer, les souches d'abeilles noires obtenues et leur distribution auprès des adhérents ([annexe 1](#)). Ce travail de sauvegarde repose donc sur un projet scientifique assez complet. À l'instar des projets des Parcs naturels nationaux par exemple, celui du Canso encadre l'activité scientifique du conservatoire. Y sont donc définis les objectifs et les perspectives du projet de même qu'y sont décrites les pratiques de travail à travers des fiches protocoles explicatives.

François Breuzin explique aussi : « On a des fiches objectifs actions qui sont données à nos adhérents, pour que les adhérents sachent, bah s'ils veulent nous suivre, ou s'ils vont intervenir, avec qui ils vont intervenir. Ce sont des fiches explicatives »¹⁸⁵. En plus de la dimension scientifique, c'est aussi une dimension pédagogique qui semble se révéler au sujet de la production documentaire de l'association. François Breuzin indique au sujet des animations : « J'ai des choses sur les programmes d'animation, j'ai gardé des documents là-dessus ». L'association conserve ainsi des documents relatifs à des journées d'animation diverses, telle celle relative à la journée consacrée à l'abeille noire et au

¹⁸³ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

¹⁸⁴ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

¹⁸⁵ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.



mouton Solognot tenue au château de Villesavin en 2022 ([annexe 5](#)). Les programmes de ces journées sont conservés, de même que certaines affiches. À ce sujet, le site Internet se permet de publier des résumés d'événements généralement appuyés d'une photographie pour illustrer.

Chez POLLINIS, la production scientifique est également assez forte avec l'existence d'un pôle recherche au sein de l'association et constitué de quatre chercheurs. « Ensuite c'est dans nos actions scientifiques, donc, on produit nous-mêmes, des recherches, donc des rapports de recherche liés à ça. On finance la création de recherche et donc c'est pas nous qui les créons, mais ça peut faire l'objet d'articles derrière scientifiques. Mais qui sont pas, voilà, qui sont pas forcément de POLLINIS ; on n'est pas une revue scientifique mais on peut favoriser l'émergence de ça. Par contre, en effet, on crée pas mal de rapports, certains issus de recherches scientifiques, d'autres issus d'enquêtes ou de travail avec d'autres structures pour, en fait, essayer de faire émerger un sujet sous un angle particulier »¹⁸⁶. Il semble ainsi que la production documentaire de l'association soit aussi assez influencée par l'aspect scientifique puisque c'est à partir de celui-ci que semblent rédigés de nombreux rapports mais aussi créés d'autres types de documents : « Souvent, quand l'article scientifique sort, on essaye de faire en sorte de valoriser aussi d'un point de vue de l'association. [...] C'est soit des communiqués de presse, soit sur les réseaux, en tout cas, ça c'est sûr. On fait des interviews de temps en temps aussi des auteurs de l'article, qu'on met sur les réseaux »¹⁸⁷. On note ainsi l'importante production générée par la communication autour d'un événement. Les communiqués de presse, les réseaux sociaux et le site Internet sont autant d'hébergeurs de contenu qui permettent une communication et une plus large sensibilisation. De fait, il est permis de penser que l'emploi des documents et des archives dans le cadre de certaines des activités de communication de POLLINIS participent d'un activisme digital venant en supplément d'un programme d'actions plus large. Les sources, les données donnent ainsi lieu à une activité archivistique particulière relative à la création de contenu et favorisant l'interpellation et la sensibilisation. Cela témoigne en quelque sorte de l'importance prise par les réseaux sociaux dans le monde de la communication mais aussi dans les méthodes de production des contenus textuels ou audiovisuels. Cette présence et cet usage des plateformes de type réseau social invitent à la réflexion sur ce sujet : ils sont devenus des

¹⁸⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁸⁷ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

outils d'expression incontournables au même titre que les autres médias. Cette production se caractérise aussi par l'usage d'outils spécifiques. À la question destinée à connaître si ces documents étaient conservés après leur publication, Clément Hélary répond : « L'ensemble des posts réseaux sociaux, je crois pas parce qu'ils en font énormément. C'est stocké sur Canva [...]. À la fois, ils les fabriquent et ils les gardent sur Canva »¹⁸⁸. Cela implique une nouvelle gestion du contenu et de nouvelles archives digitales.

Ainsi, il semble que la production documentaire du Canso et de POLLINIS soit liée à une forte dimension scientifique essentielle à leurs activités. Au sein du Canso, cette production est intrinsèquement liée à la préservation de la génétique de l'abeille noire de Sologne, structurant les actions à travers des fiches protocolaires et des objectifs précis. Cette production peut aussi se doubler d'un aspect pédagogique destiné à informer et guider les adhérents. Chez POLLINIS, la dimension scientifique est également importante, générant des rapports de recherche et divers contenus de communication diffusés sur les réseaux sociaux. Dans les deux associations, la science constitue un moteur de leurs actions et de leur production documentaire. Cette production permet aussi de sensibiliser et de mobiliser, et l'un des moyens utilisés pour cela est la science participative.

1.3.2. Le cas de la collecte participative de données

Également, dans le cadre de cette production documentaire scientifique, le Canso et POLLINIS ont recours à la collecte participative de données pour enrichir les résultats de leurs études. Au sein du Canso, le travail de collaboration avec les apiculteurs locaux s'illustre notamment à travers la conduite du projet scientifique en impliquant des membres extérieurs dans la collecte de données. De fait, Alina Clément explique : « C'est nous qui faisons les prélèvements, même s'il faut aller à l'extérieur. Je suis quelqu'un qui nous a dit, voilà, moi j'ai une ruche au fond du jardin, peut-être elle est noire [...]. Donc nous nous déplaçons, nous prenons un échantillon [...] et faisons des analyses »¹⁸⁹. Bien que ces analyses ne soient pas directement réalisées par des membres extérieurs au Conservatoire, il n'en demeure pas moins que cette démarche illustre une dimension participative certaine. Cette collaboration active et les résultats des analyses qui suivent ces examens de ruches extérieures au Conservatoire permettent d'enrichir les bases de données génétiques et de renforcer les efforts de conservation de l'abeille noire. Ces

¹⁸⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

¹⁸⁹ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

données sont ensuite conservées par le Conservatoire et communiquées à la personne concernée. Cela donne lieu à un suivi des ruches examinées aux alentours du Conservatoire. Afin d'assurer un suivi le plus complet possible, Alina ajoute que : « On nous demande beaucoup de choses pour identifier la reine, l'apiculteur, quand est-ce qu'elle est née, etc. Mais toutes ces données-là, on n'en a pas. Moi, j'essaie de mettre, si je connais les noms d'apiculteur [...], sinon je mets les noms des villages. Ça, déjà, ça donne une indication. Il n'y en a jamais cent cinquante. Il y en a un et c'est tout »¹⁹⁰. Le suivi des ruches extérieures s'avère donc moins complet mais le renseignement de ces quelques données présente tout de même l'intérêt de permettre une localisation alentour ainsi qu'un inventaire des ruches potentiellement noires et des apiculteurs qui en sont propriétaires.

Chez POLLINIS, selon Alexandre Barraud, « l'avantage de notre association par rapport à un laboratoire, enfin, un laboratoire académique j'entends, c'est qu'on a un réseau de sympathisants, qui est en l'occurrence assez gros. Et en fait, s'il y a des tâches simples à faire en terme d'échantillonnage, par exemple, on peut faire de la science participative, dans le sens où on peut contacter tous nos sympathisants et leur dire voilà, faites ça près de chez vous si vous voulez nous aider. Et après, ils nous envoient les données »¹⁹¹. Cette démarche est assez souvent pratiquée au sein de l'association puisque son large réseau de sympathisants dispersés sur l'ensemble du territoire lui permet potentiellement d'obtenir des données variées permettant d'enrichir les bases de données de l'association et de faire progresser les recherches. Alexandre Barraud indique également que cette recherche est encadrée par des protocoles : « On leur envoie quand même un protocole avec tout le matériel dont ils ont besoin pour faire ce qu'ils doivent faire »¹⁹². De fait, seules les actions d'observation et de recherche incombent au participant puisque tout le reste lui est fourni, des consignes jusqu'au matériel lui permettant ainsi de mener à bien ses investigations. À l'instar du Canso, ce ne sont pas les sympathisants qui remplissent les bases de données mais les retours qu'ils font en renvoyant leurs propres données. Elles permettent ensuite aux chercheurs de POLLINIS de compléter eux-mêmes ces bases, comme le souligne Alexandre Barraud : « Leur action, elle sert à nourrir notre base de données. Et sur cette base de données, après nous, on fait des articles, on fait différentes

¹⁹⁰ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

¹⁹¹ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

¹⁹² Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

chose. Mais ils sont vraiment là pour collecter les données en fait »¹⁹³. Les données transmises par les collecteurs peuvent d'ailleurs être de nature diverse en fonction de l'étude : « En ce moment, [...] on leur demande simplement d'échantillonner des choses. Donc ça va être soit des fleurs, soit du..., soit un peu de terre »¹⁹⁴.

Au sein du Canso, les apiculteurs sont également sollicités lorsqu'ils bénéficient de reines données par le Conservatoire. Ainsi, le Conservatoire les incite à poursuivre eux-mêmes le suivi de ces reines et à fournir des indications sur les ruches. « Donc, on avait produit un document qui permet de noter les données que nous voudrions qui soient répertoriées. C'est-à-dire la douceur, la productivité des reines et puis l'hygiénisme [...]. Donc c'est ça qui nous intéresse »¹⁹⁵. Ce processus organisé depuis l'année 2023 présente ainsi la volonté d'assurer la continuité du suivi des ruches une fois que celles-ci ne relèvent plus de la gestion par le Conservatoire mais de celle des apiculteurs locaux. Ces derniers sont incités à « remplir les feuilles qu'on leur a données [...]. Donc voilà, là aujourd'hui, moi, j'ai peut-être trois ou quatre feuilles qui me sont revenues. [...] Ça m'intéresse de savoir quelles sont les caractéristiques de nos souches et ce qu'on veut reproduire »¹⁹⁶. De fait, la collecte participative de données est un élément important dans la production documentaire scientifique du Conservatoire. Les bases de données du Conservatoire sont ainsi alimentées par la contribution active des apiculteurs locaux et les informations fournies par leur suivi des ruches. Les bases de données sont donc renforcées à partir des retours écrits des apiculteurs, ce qui permet aussi d'obtenir un aperçu plus détaillé et diversifié des caractéristiques des différentes ruches autour du Conservatoire.

La collecte participative de données possède une place certaine dans la production documentaire scientifique au sein des deux associations. Au Canso, la collaboration avec les apiculteurs locaux permet d'enrichir les bases de données génétiques. De même, chez POLLINIS, le vaste réseau de sympathisants participe activement à la collecte de données selon des protocoles fournis, permettant ainsi de diversifier et d'enrichir les bases de données de l'association. Cette approche participative garantit par ailleurs un flux continu d'informations diverses et détaillées.

~ ~ ~

¹⁹³ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

¹⁹⁴ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

¹⁹⁵ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

¹⁹⁶ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

Maintenant que l'on en sait davantage sur les associations, leurs objectifs, les moyens d'action déployés en conséquence et la production documentaire qui découle de cette activité, il devient intéressant de poursuivre cette étude en abordant les pratiques et les usages qui sont faits des données et des archives produites et collectées.

2. Des objectifs aux actions : des pratiques et des usages spécifiques

Les associations choisissent de conserver et de classer leurs archives comme elles le souhaitent. En lien avec une production documentaire importante, il s'agit ici de s'intéresser à leurs méthodes et outils de classement, aussi bien pour les archives matérielles que pour les archives et données immatérielles, tout en abordant le sujet de leur réutilisation.

2.1. Classement et outils de classement

2.1.1. Critères et méthodes de classement au sein des associations

Les entretiens réalisés avec les membres des associations étudiées révèlent un certain classement des archives. Celui-ci s'avère toutefois présenter des différences en fonction des associations, mais également en fonction des membres qui l'appliquent. Ceci est donc l'objet du développement qui suit.

Au sein de POLLINIS, les archives papier sont conservées selon un mode de classement qui s'avère être organisé en fonction des années : « Ouais, il y a beaucoup de boîtes qui sont labellisées sur les années de vie de l'asso. Je pense que c'est pas mal l'administration. On avait un système de classement, des posters qu'on a fait imprimer aussi avec des petites gommettes, avec des numéros dessus pour retrouver le poster sans avoir à le déplier »¹⁹⁷. On peut ainsi comprendre un classement des archives en fonction de leur typologie ou de leur fonction au sein de l'association. Les archives administratives sont ainsi classées dans des boîtes selon les années, à la différence des posters pour lesquels on trouve un autre système de gommette. Cette différenciation opérée entre les documents images et les documents à caractère plus administratif évoque de manière très simplifiée le système de classement au sein des services d'archives départementales avec la série Fi généralement réservée aux documents figurés isolés d'origine privée. On retrouve aussi cette catégorisation des archives au sein du Canso où François Breuzin

¹⁹⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

explique que « tout ça, c'est classé vaguement, dans des dossiers, en fonction des années et des rubriques. Donc, avec des rubriques [...], il y a une rubrique conventions, une rubrique, comment dire convocations ou réunions, comptes-rendus, une rubrique sur les sponsors, une rubrique aussi sur des images, une rubrique sur les projets et qui sont déclinées années par années »¹⁹⁸. Ainsi, la déclinaison années par années s'avère donc être commune aux deux associations, de même que la différenciation entre les documents et leur typologie apparaît comme un critère de classement évident. Chez POLLINIS, concernant les « archives historiques, on va dire, elles sont dans des classeurs, [...], des boîtes en carton. [...] Il y a un rangement, un classement des choses qui sont historiques, et légales aussi et de l'ordre de l'administratif. C'est un peu moins organisé pour ce qui est de l'ordre du..., des outils de communication. En fait, l'utilité historique de ça est moins marquée aussi »¹⁹⁹. Ainsi, on constate également, une différenciation entre les archives dites historiques et administratives et tout ce qui tient davantage des outils de communication. En définitive, ce sont surtout les archives papier, telles que définies par Clément Hélary, considérées comme historiques et n'ayant plus véritablement d'usage courant qui sont réellement classées. À l'inverse, ce sont ces archives au format papier qui sont comme sujettes à un désintérêt au sein du Canso : « Nous, c'est stocké dans des coins. C'est des tas de papiers. J'ai quand même un gros dossier papier, hein. Mais j'y touche plus, hein, c'est là. Si les suivants veulent mettre de l'ordre, ils le feront mais pas moi. Je suis mieux organisé du point de vue numérique que du point de vue papier »²⁰⁰. Le système de gestion numérique s'avère donc être plus au point que celui des documents papier. Cette situation reflète l'importance croissante des outils numériques pour la conservation et l'organisation des archives. On note, de fait, la reconnaissance d'un système de classement perfectible.

Les témoins admettent donc que leurs modes de classement ne sont pas parfaits. Chez POLLINIS, Clément Hélary reconnaît un manque de régularité dans le classement des archives : « depuis quelques temps, c'est un peu plus anarchique [...]. On veut mettre en place d'autres formes de classement »²⁰¹. Cette réflexion témoigne tout de même d'une volonté de mettre en place de meilleures pratiques de gestion des archives et d'un réel souci d'assurer leur conservation. Par ailleurs, en tenant compte de l'intervalle de deux

¹⁹⁸ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

¹⁹⁹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁰⁰ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²⁰¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

semaines entre les entretiens des membres de POLLINIS, il est permis de supposer que cette thématique du classement des archives et la réflexion suscitée au cours du premier entretien s'est peut-être poursuivie par la suite au sein des membres de l'association. Dans sa réponse à la question, tout en l'abordant davantage sous le prisme des documents numériques, Alexandre Barraud déclare ainsi : « Il est très inconscient, je pense, ce classement. [...] Les ambitions sont différentes pour chaque document »²⁰². Puis il ajoute : « On en parlait la semaine dernière d'ailleurs. On n'a vraiment pas de méthodologie précise par rapport à ça. Il faudrait peut-être qu'on en ait une d'ailleurs »²⁰³. L'entretien avec Clément Hélary révèle effectivement que dans le cadre de son activité au sein de l'association il n'a pas de gestion particulière des archives et des données : « On n'a pas mis en place de *reporting* régulier [...] et ça manque je pense. Si c'était le cas, je pense que je me referrerais à ça plus souvent »²⁰⁴. Tous les deux admettent donc des faiblesses dans leur gestion des données numériques et pour l'instant, à l'inverse des archives papier, il n'a pas été entrepris de classement concret et défini. Peut-être l'aspect immatériel de ces données ne pousse pas immédiatement à envisager un classement du fait que « l'enchevêtrement » et le « désordre » des dossiers numériques peut sembler moins évident que celui des dossiers matériels stockés dans un local à la vue de tous. Toutefois, Clément Hélary ajoute : « Mais si on parle de rangement de nos données, de nos recherches, etc..., je pense que oui, c'est..., enfin, en tant que producteur de contenu, il y a un enjeu à bien ranger ce qui est produit, et ce qui sert à produire aussi, quoi. Pour facilement retrouver. Donc, la gestion, par exemple, de la banque d'images, elle est très importante pour nous. »²⁰⁵. Ainsi, dans le cadre de sa fonction au sein de POLLINIS, on note l'importance qu'il prête au fait de bien ranger certains contenus, peut-être plus que d'autres, puisqu'il est susceptible de plus y avoir recours. C'est donc le cas des images, très employées en communication mais il ajoute également : « puis garder aussi des références, garder des chiffres clés [...]. On va pouvoir aussi stocker des éléments de données, des idées aussi qu'on a pu avoir »²⁰⁶. Malgré l'existence d'une méthode de classement claire et précise, on observe des critères dans le rangement de certaines données potentiellement réutilisables dans la perspective de créations de contenu. Toutefois, le classement des données relatives aux outils numériques s'avère moins suivi

²⁰² Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁰³ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁰⁴ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁰⁵ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁰⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

que celui des archives papier. François Breuzin du Canso admet aussi des faiblesses quant au classement des archives puisque « on n'a rien de professionnel, d'organisé : on prend chacun notre logique et on n'a rien de centralisé »²⁰⁷. Comme c'est le cas chez POLLINIS, on observe une absence de consensus sur la manière de classer les données et les archives, ceci se faisant essentiellement selon les critères de chacun, souvent en fonction de l'usage qu'ils font des archives en lien avec leur activité au sein de l'association.

Le classement des archives au sein de POLLINIS et du Canso repose donc sur des critères et des méthodes distincts, mais partage tout de même quelques similarités. On y retrouve l'application d'un classement années par années et en fonction des typologies. Toutefois, les deux associations admettent des failles dans le classement de leurs archives en reconnaissant un manque de communication et de partage sur le sujet : aucun système de classement n'est véritablement défini au sein des deux associations, excepté pour les archives papier chez POLLINIS.

2.1.2. Les outils de classement

Au Canso, concernant les analyses scientifiques et plus particulièrement les analyses morphométriques, Alina Clément déclare : « J'ai des résultats des analyses que nous avons faites. C'est une autre base de données. Elle se trouve dans notre outil qui nous permet de poser les points, etc. Ça s'appelle Flugel [...]. Ça permet de stocker des analyses. [...] Ça peut être exporté en Excel »²⁰⁸. Au sujet des données scientifiques, ce sont donc deux outils qui sont principalement utilisés pour le classement des données au sein du Canso : Excel et Flugel. Les deux présentent l'avantage d'être interopérables, ce qui permet ainsi de transférer les analyses de l'outil Flugel vers Excel, et donc d'avoir constamment ces résultats à portée de main, sans avoir nécessairement à passer par l'outil Flugel. Or, Excel se présente apparemment comme le principal outil de travail de Alina Clément. François Breuzin déclare ainsi à propos du projet scientifique que « c'est Alina qui fait ça pour nous et je sais qu'elle a ses fichiers, elle a ses bases de données [...]. « Des grands fichiers Word euh Excel pardon, qui sont mis à jour avec des rubriques »²⁰⁹. Ces propos mettent en évidence une importante utilisation du numérique, et plus particulièrement de Microsoft Excel, pour la création et la mise à jour de fichiers de classement dans le cadre des projets scientifiques menés au sein du conservatoire. La conservation des autres documents

²⁰⁷ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²⁰⁸ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²⁰⁹ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

numériques au sein du Canso s'avère être similaire : « J'ai stocké [...] sur mon ordinateur. [...] Tout ça, c'est classé vaguement dans des dossiers »²¹⁰ selon les années et les typologies des documents donc. De fait, ce sont surtout les supports eux-mêmes, à savoir Excel ou les ordinateurs, et la possibilité d'y créer des dossiers qui servent d'outils de classement. Rien n'est ajouté au sujet des archives papier qui constituent un dossier conservé mais pas classé.

Chez POLLINIS, on observe aussi une forte présence du numérique pour le classement des archives. Cela tient aussi du fait que les archives papier au sein de l'association, il y en a « un petit peu. Ça j'en ai parlé à la personne en charge de l'admin. [...] On a, enfin, on en a de moins en moins »²¹¹. De fait, mis à part le système de gommettes et les boîtes utilisées pour classer les archives papier, l'essentiel se fait à l'aide des outils numériques. Un des principaux outils de classement numérique au sein de l'association se révèle finalement être le site Internet, là où sont publiés la majorité des contenus générés par l'association, en dehors des petits posts informatifs des réseaux sociaux. De fait, Clément Hélary décrit son usage du site : « pour retrouver les éléments, je m'en sers comme ça. C'est-à-dire que je vais dans l'onglet publications et je vais cliquer sur le type rapports, parce qu'on en a fait un ensemble de filtres sur le côté, qui à mon avis, est plus utile à nous qu'au public ; mais du coup ce qui nous permet de retrouver plus facilement les rapports quoi. Donc, quand je clique sur « rapports », il y a tous les rapports »²¹². C'est donc l'arborescence du site Internet et le système de filtrage des recherches qu'il offre également qui servent véritablement d'outil de classement pour certains membres de POLLINIS. En définitive, cet usage du site internet comme référencement des données et archives concorde avec le fait que les membres de POLLINIS ne peuvent se référer à un outil de classement prévu à cet effet puisque les critères et modes de classement abordés précédemment s'avèrent finalement davantage fondés sur un classement par années et par typologie documentaire. Ce qui, de fait, correspond généralement à l'emploi des filtres sur des outils numériques tels que Excel ou des sites Internet.

Ainsi, le classement des données et des archives au sein de POLLINIS et du Canso présente à la fois des points communs et des différences. Bien que ces organisations appliquent un classement par années et par typologie, elles reconnaissent la perfectibilité

²¹⁰ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²¹¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²¹² Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

de leurs systèmes de classement. Les membres admettent aussi la place importante occupée par l'utilisation des outils numériques avec l'usage de filtres adaptés. Ces outils s'avèrent assez efficaces pour référencer et classer les données numériques. Dans l'ensemble, les pratiques démontrent une volonté d'organiser archives et données de manière à pouvoir les retrouver malgré des limitations rencontrées dans la définition de procédures de classement standardisées.

2.2. Conservation des données et des archives

2.2.1. Les lieux de conservation : entre espace physique et espace numérique

En lien avec l'existence d'archives matérielles et immatérielles, le Canso et POLLINIS partagent donc leur mode de conservation entre des espaces physiques et numériques. Chez POLLINIS, il existe « un espace de stockage qui est dans un espace, une pièce, en fait, c'est avec des étagères dédiées à stocker »²¹³. Cet espace est dédié au stockage des archives papier. Celles-ci y sont donc stockées sur des étagères et rangées dans des boîtes. Clément Hélary ajoute d'ailleurs à ce sujet que le local fait assez régulièrement l'objet d'un rangement : « On s'est dit justement avec la personne de l'admin qu'on devait ranger ça cet été quoi. Tous les étés on fait ça, on se fait un peu de rangement »²¹⁴. On note ainsi une conscience vis-à-vis de l'importance de classer les archives et de garder cet espace de stockage organisé. Cela révèle également une prise de conscience commune entre les membres de l'association, l'idée n'émanant pas d'une seule personne, témoignant ainsi d'un engagement réel et inscrit dans l'esprit général de l'association. On peut aussi y voir un lien avec les propos d'Alexandre Barraud au sujet des espaces disponibles au sein des locaux pour la conservation des archives : « Bon, à POLLINIS on n'a pas non plus, on est pas un laboratoire universitaire malheureusement, donc on n'a pas beaucoup de place de stockage on va dire »²¹⁵. On note donc une limitation physique des espaces de stockage, d'où la nécessité de ces rangements réguliers qui permettent aussi peut-être d'éliminer certaines archives. Comme le déclare Clément Hélary au sujet de « ce qui nous sert à faire de l'événementiel ; donc les affiches d'abord, les banderoles qu'on peut produire, ce genre de choses, quelques flyers aussi parfois [...]. On gardait pas mal de supports sur la communication autrefois ; j'ai envie de dire il y a quelques années, mais aujourd'hui c'est beaucoup moins le cas »²¹⁶. Malheureusement, aucun élément ne permet de savoir ce qui

²¹³ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²¹⁴ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²¹⁵ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²¹⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

est entendu par l'usage de l'imparfait : les documents ont-ils progressivement été éliminés par manque de place ? Ou bien ne sont-ils tout simplement plus conservés et éliminés immédiatement après usage ? Ou encore ne sont-ils plus conservés sous format physique étant donné les nouveaux supports de communication et de diffusion que constituent les réseaux sociaux ?

Par ailleurs, une déclaration d'Alexandre Barraud révèle la conservation de certaines archives étonnantes : « On a un congélateur qui nous permet de garder des choses, et donc, en ce moment, [...] y'a que les abeilles dedans. [...] En gros, elles sont dans des sacs, un peu triées »²¹⁷. Cet élément intéressant illustre en quelque sorte un lien entre abeilles et archives, ou quand les abeilles deviennent elles-mêmes des archives. Dans le domaine des sciences de l'environnement, Sylvia de Cesare explique ainsi que ce type d'archive se retrouve surtout dans des disciplines telles que la dendrochronologie et la sclérochronologie²¹⁸. Étant donné les domaines d'intervention de POLLINIS, il est permis de penser que la conservation de ces bioarchives se destine à des études sclérochronologiques à partir des exosquelettes des abeilles congelées. Toutefois, Alexandre Barraud, pourtant scientifique au sein de l'association, a lui-même admis ne pas être en mesure d'expliquer la présence de ces abeilles dans ce congélateur.

Concernant les entretiens avec les membres du Canso, ils n'ont pas révélé une grande production d'archives papier. Excepté la mention d'un dossier au sujet de ces archives, tout le reste semble être conservé sous forme numérique. Le président indique ainsi pour les archives administratives dont il a la charge : « C'est dans un dossier sur mon ordinateur. [...] On a des bouts de papier qui traînent, mais oui numérique ; moi je numérise tout »²¹⁹. La raison unanime à cette préférence du numérique pour la conservation est ainsi expliquée par Alina Clément : « Oui, ça prend moins de place et c'est plus commode que les papiers »²²⁰. Le format numérique est certainement privilégié pour des raisons pratique et spatiale, facilement modifiable et transportable, ne nécessitant pas de local de stockage spécifique.

²¹⁷ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²¹⁸ Sylvia DE CESARE, « Les « bioarchives » comme modèles pour l'écologie et les sciences de l'environnement : une perspective épistémologique », *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, no. 26, 1, 2019, p. 77-96.

²¹⁹ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²²⁰ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

Au sein du Canso, la conservation des données se fait donc essentiellement sur les ordinateurs personnels de chaque membre. « Moi je gère des documents administratifs, des comptes »²²¹. Ainsi, la conservation des documents s'effectue non seulement sur des ordinateurs personnels, mais aussi en fonction des tâches et des fonctions de chacun au sein de l'association. De fait, « les comptes, c'est sur l'ordinateur du trésorier »²²². Alina Clément, en tant que responsable du projet scientifique et des archives générées par cette activité déclare aussi : « Je ne vous parlerai pas des archives administratives ni financières. Ça, ce n'est pas possible. Je ne connais pas »²²³. Néanmoins, les membres de l'association témoignent d'une certaine vigilance en conservant leurs données et documents selon un système de double sauvegarde. C'est le cas d'Alina Clément qui confirme conserver ses données sur « un disque dur externe qui enregistre automatiquement à chaque fois qu'il y a un changement sur tous mes fichiers sur l'ordinateur »²²⁴. C'est observable chez POLLINIS aussi puisque Alexandre Barraud déclare : « Moi, je sauvegarde sur le disque dur en plus, mais je sais pas dire si tout le monde fait ça quoi »²²⁵. À l'instar de la politique de classement et de gestion des documents numériques, cette double sauvegarde relève souvent d'une initiative personnelle. C'est un élément confirmé par Clément Hélary qui affirme que « ça va dépendre des éléments. Mais, en général, c'est la personne qui s'occupe de la réalisation, de l'impression qui va stocker derrière. Il y a un peu cette question de la responsabilité implicite »²²⁶ et par Alexandre Barraud qui explique aussi qu'« il y a des gens qui vont mettre sur le Drive une fois que leur document est fini. D'autres qui vont directement travailler sur le Drive. [...] Des fois, il faut aller chercher la personne qui travaille là-dessus pour lui demander un document »²²⁷.

De fait, les entretiens avec les membres de POLLINIS révèlent aussi un stockage sur des plateformes dédiées. « Ça se fait en ligne du coup. Il y a en effet une copie qui existe sur l'outil qu'on utilise pour le créer, qui est Canva. Pour la plupart. Après des vidéos ponctuelles qu'on fait pas sur Canva, on fait le montage ailleurs dans ce cas-là, et on le stocke sur l'outil de stockage interne, un pCloud qui est un outil, un serveur interne. Et

²²¹ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²²² Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²²³ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²²⁴ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²²⁵ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²²⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²²⁷ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

puis on a aussi, du coup, la suite Google, on a un peu un double espace de stockage, et sur laquelle on met tous les documents finalisés et sur lequel on essaye, en tout cas, de mettre les vidéos »²²⁸. On note ainsi plusieurs plateformes de conservation, dont certaines s'avèrent privilégiées pour conserver certains types de documents en particulier. Dans cette idée, Clément poursuit en expliquant « qu'on a d'ailleurs un usage aujourd'hui de YouTube qui est plus celui d'une bibliothèque, justement, que d'un réseau social à proprement parler. [...] C'est vrai que pour l'instant c'est presque un outil de stockage »²²⁹. Il ajoute que Viméo est également utilisé dans ce sens, révélant là encore un double stockage des vidéos, à la fois sur YouTube et sur Viméo. Ce double stockage ne relève pas d'une ultime précaution prise par les membres mais s'explique surtout de manière « très terre à terre, mais en gros, Viméo c'est payant euh..., et on a décidé d'arrêter de payer et donc il a fallu qu'on transfère toutes les vieilles vidéos »²³⁰. Ce transfert s'est donc effectué de Viméo vers YouTube, un transfert également motivé par la volonté de ne pas perdre les vidéos stockées sur Viméo et de maintenir leur mise à disposition auprès du public.

Enfin, les données font tout de même l'objet de certaines précautions. « C'est protégé quand même, évidemment [...]. Après, pour certaines données sensibles, je pense, qu'il y a un stockage individuel »²³¹. Au sujet de ces données sensibles, on peut par exemple penser aux documents préparés dans le cadre des contentieux. Clément Hélary confirme ainsi que « dans le cadre de Justice pour le Vivant, là, on est en phase d'appel, on s'est mis d'accord [avec les cinq autres associations engagées] pour ne pas publier, envoyer à la presse ou publier sur nos sites internet nos mémoires »²³². De fait, dans le cadre des recours judiciaires mobilisant plusieurs associations tels que c'est le cas de Justice pour le Vivant, chacune d'elle conserve de son côté les documents, selon sa propre politique de conservation interne, tout en se mettant d'accord sur la diffusion publique ou non des documents puisque les intérêts de plusieurs associations s'avèrent concernés.

De fait, on observe une grande diversité des « lieux » de conservation, bien que ceux-ci s'avèrent surtout être des espaces numériques de conservation. Cela s'explique aussi par le fait que la majorité de la production documentaire générée par ces associations l'est au format numérique. Quelques archives physiques subsistent mais les membres s'accordent

²²⁸ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²²⁹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²³⁰ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²³¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²³² Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

sur leur aspect non pratique et parfois encombrant. En revanche, les espaces numériques de stockage ne manquent pas et on constate une diversité dans les plateformes utilisées chez POLLINIS. Toutefois, ce n'est pas le cas du Canso au sein duquel les membres reconnaissent stocker leurs archives et données sur leur propre ordinateur ou disque dur personnel, une option qui n'est pas non plus exclue chez POLLINIS pour les salariés qui voudraient faire preuve de prudence en optant pour une double sauvegarde personnelle et partagée.

2.2.2. Délais de conservation des archives et des données

Excepté les documents relatifs à la création ou au fonctionnement des associations tels que la déclaration de l'association, ses statuts, les listes de présidents ou encore les comptes-rendus d'assemblée, les documents financiers, aucune loi n'oblige ces structures à verser leurs archives à un quelconque service d'archives. En ce sens, rien ne les oblige à conserver les archives qui ne permettent pas de prouver un droit ou une obligation tels que les exemples de documents précédemment cités.

Au sein du Canso, on observe tout de même une forte tendance à conserver. « On garde tout. Moi je garde tout. J'ai des courriers de 2019, des conventions qu'on a passées en 2019, je les ai toutes gardées. [...] Je garde tout, tout documents, je garde les mails. Ce qui est important c'est extrait des mails, c'est rangé »²³³. On note ainsi la conservation des documents définis comme importants dans le cadre du fonctionnement et de la gestion de l'association, tels que les courriers et les conventions par exemple. Pour ce qui est des autres documents considérés peut-être comme moins utiles, tel que c'est le procédé probablement utilisé pour les e-mails, on peut supposer qu'ils ne sont pas systématiquement conservés. Concernant les données scientifiques, on peut observer une manière de faire similaire. Les délais de conservation ne sont pas réellement déterminés en fonction de la date de création des documents, mais plutôt de leur valeur et de leur utilité potentielle pour l'avenir. Alina Clément affirme ainsi : « Pour le moment, je conserve toutes les données. Évidemment, les ruches qui sont mortes, je supprime les données parce que je n'en ai pas besoin »²³⁴. On note tout de même le principe d'élimination des documents et données liés à des ruches disparues et donc considérés comme inutiles. Toutefois, l'usage de l'expression « pour le moment » laisse supposer de possibles éliminations futures de données devenues inutiles mais ce n'est pas quelque

²³³ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²³⁴ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

chose d'envisager à court terme. Alina Clément explique effectivement : « J'ai suivi des formations [...] à l'automne de 2022 et donc j'ai commencé vraiment à faire la sélection en 2023 »²³⁵. De fait, ces données sur la sélection génétique de l'abeille noire ne remontent pas avant 2023 car « c'est un conservatoire qui existe depuis 14-15 ans et qui a mis en place un programme de sélection pour avoir une abeille noire depuis un an »²³⁶. Les entretiens révèlent ainsi que la précédente présidence, avant la reprise du conservatoire en 2019 par Monsieur Breuzin, n'était pas aussi assidue dans le suivi des ruches et la prise de note. De fait, ni données ni archives n'ont été léguées à la nouvelle direction du conservatoire. Cela représente un vide considérable dans les archives du Conservatoire dont la vie scientifique n'est absolument plus documentée depuis sa création jusqu'à l'année 2019. Il en est de même pour le reste de la vie administrative du conservatoire comme le souligne également Monsieur Breuzin : « Ce qui est avant 2019, on n'a plus rien »²³⁷.

Chez POLLINIS, on constate également une tendance similaire à conserver. Toutefois, les délais de conservation ne sont pas véritablement établis selon des règles précises, comme le souligne Alexandre Barraud au sujet des données scientifiques, aussi bien les bioarchives que les autres données : « Maintenant, ça arrive souvent, je parle dans l'asso, on a les abeilles en ce moment, mais même dans les laboratoires académiques, ça arrive très souvent qu'on garde des trucs des années sans vraiment savoir pourquoi. [...] Des fois, on se dit qu'on pourra peut-être faire d'autres trucs avec, donc on préfère les garder, on ne sait jamais »²³⁸. À l'instar du Canso, on observe une conservation des données et des documents selon leur potentielle utilité dans le futur mais pas seulement. « C'est une question de probabilité de réutilisation face à la place que ça prend » ajoute Alexandre Barraud. De fait, la question de l'espace disponible pour conserver joue également un rôle dans la décision qui est prise d'éliminer certains documents. Quant à la conservation des données scientifiques : « On n'a pas vraiment de deadline. [...] Après, ça va dépendre. Il y a des analyses qui nécessitent qu'on peut pas attendre très longtemps. Donc voilà, c'est plus une question de temps ou de place qu'on n'a pas dans nos stockages quoi »²³⁹. De fait, le délai de conservation des données se fixe aussi sur la durée nécessaire à la réalisation

²³⁵ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²³⁶ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²³⁷ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

²³⁸ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²³⁹ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.



de l'analyse et l'attente qu'il peut y avoir avant qu'elle ne soit effectuée avec les laboratoires partenaires. Alexandre Barraud précise d'ailleurs au sujet de ces analyses « qu'au mieux ça se compte en quelques mois. Et au pire, ça se compte en 2-3 années ». En somme, l'obtention des résultats de ces analyses a aussi quelque chose de déterminant dans le délai de conservation des données scientifiques générées par l'activité de POLLINIS.

Quant aux autres archives et données produites par l'association, Clément Hélary déclare : « Mais je pense que plutôt que de jeter, on stocke tant qu'on a de la place quoi »²⁴⁰. Là aussi, mis à part les documents essentiels à valeur probatoire, rien ne définit de délai de conservation. Tout est généralement conservé par l'association tant que ces espaces de stockage le permettent. Toutefois, les entretiens ne révèlent pas les données et archives susceptibles d'être éliminées en premier si cet espace de stockage venait un jour à manquer. Dans la mesure du possible, on note un souci de conserver autant que possible, en témoigne d'ailleurs le transfert des vidéos opéré de Viméo vers YouTube afin d'assurer leur conservation plutôt que d'en supprimer certaines face à une saturation d'espace de stockage nécessitant une révision de l'abonnement en conséquence. Toutefois, il existe certains documents que l'association conserve indéfiniment, du fait de leur valeur sentimentale. Ce sont « les lettres des sympathisants, qui nous envoient des mots de soutien [...]. Elle m'a littéralement dit [la personne de l'administration] que ça lui faisait mal au cœur de jeter un mot sympa quoi »²⁴¹. L'attachement émotionnel peut donc aussi influencer la conservation de certains documents. On note donc, dans certains cas, l'importance de conserver au-delà d'une valeur purement scientifique ou probatoire.

2.2.3. Conditions de conservation : le cas des archives et données communes

L'association POLLINIS et le Canso entretiennent tous les deux des relations avec d'autres associations ou structures scientifiques. De fait, certaines données et archives peuvent être coproduites et faire l'objet d'une conservation commune. Ces conditions de conservation peuvent parfois être précisément formulées, notamment quand il s'agit de données impliquées dans les recours juridiques : « Pour Justice pour le Vivant, par exemple, c'est nous qui réalisons les outils de com' en général, et notamment les outils imprimés, donc c'est nous qui les stockons aussi. Pour d'autres actions, contre les OGM, par exemple, c'est pas nous qui avons fait ça, et donc c'est pas nous qui nous sommes

²⁴⁰ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁴¹ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

chargé de l'impression, du coup c'est pas nous qui sommes chargés du stockage »²⁴². Ceci révèle donc que dans le cadre d'actions juridiques résultant d'une initiative inter-associations, il n'est conservé par POLLINIS que ce qu'elle a produit, qu'il s'agisse des banderoles, des affiches ou des communiqués de presse. Chaque association possède d'ailleurs la liberté de conserver ou non les documents dont elle se définit comme propriétaire dans la convention de partenariat. Chez POLLINIS « nous, on les stocke, mais à mon avis, [...] chaque asso est libre, entre guillemets, de conserver ou non ». [...] Si ça fait pas partie du cadre de partenariat, chacun est libre de conserver ça. Il y a juste une limite à la publication »²⁴³. On note tout de même que cette liberté de conservation n'implique pas une liberté totale de publication des documents qui peut être conditionnée pour des raisons de confidentialité. La pratique s'avère similaire pour les données scientifiques générées dans le cadre d'études en partenariat avec d'autres structures. Alexandre Barraud explique effectivement que « tant que les articles scientifiques ne sont pas sortis, on garde un peu les données. Dans ces cas-là, dans une collaboration, on échangera quand même avec l'université, donc ce sera une garde partagée quelque part. Mais voilà, c'est juste en attendant que l'article sorte. Une fois qu'il est sorti, on n'a aucune raison de garder les données pour nous. Et au contraire, si on nous les demande ou les donnera avec plaisir »²⁴⁴. On se rend compte aussi de cet intérêt pour la communication des données au sein du Canso. Le président indique à ce sujet que : « Ah oui, oui. Moi quand je fais un document, bah les documents qui intéressent les collègues on les passe. Si c'est des scientifiques, c'est à tout le monde et on a des groupes. Non, non on communique beaucoup »²⁴⁵. La communication des données semble donc être assez régulière entre les membres du conservatoire, facilitée de plus par les technologies numériques qui permettent ainsi de constituer des groupes de destinataires. Il aurait été effectivement intéressant d'en apprendre plus au sujet de ces groupes d'échange, en abordant par exemple la question de la nature précise des documents échangés, la récurrence de ces échanges et le type de documents le plus fréquemment communiqué mais cela n'a pas été abordé.

Les collaborations entre structures scientifiques ou associations peuvent ainsi entraîner des coproductions de données et d'archives, qui sont alors conservées

²⁴² Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁴³ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁴⁴ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁴⁵ Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

conjointement. Dans le cadre de ces partenariats, les conditions de communication sont souvent précisées mais chaque structure dispose de la liberté de conserver ou non les documents dont elle est propriétaire. POLLINIS et le Canso s'avèrent également favorables à partager les données si celles-ci leur sont demandées.

2.3. Usages des données et des archives

2.3.1. Usages dans le domaine juridique

Chez POLLINIS, l'occasion ne s'est malheureusement pas présentée d'obtenir un entretien auprès des juristes de l'association. Pourtant, l'activité de POLLINIS sur le plan juridique est assez intense. Comme le souligne Clément Hélary, il s'agit d'un des modes d'action essentiels de l'association : « En termes d'activité, la majeure partie de notre temps et notre énergie est là, vraiment sur le premier pilier, celui d'essayer de faire interdire »²⁴⁶ et cela s'illustre à travers les recours et campagnes portées par l'association. Dans *Le goût de l'archive*, Arlette Farge décrivait ainsi l'archive judiciaire comme conflictuelle et mobilisée dans l'objectif d'y trouver des vérités, utilisées pour soutenir ou construire une accusation. Elle souligne aussi la richesse des archives judiciaires en tant que documentation sur le déroulé d'un événement et les argumentaires déployés par chacune des parties. En ce sens, les archives judiciaires s'interprètent et se manipulent. Il aurait été certainement intéressant de saisir le rapport des juristes de POLLINIS à ces archives, leurs usages et les types de documents privilégiés dans le cadre de leur action militante. De fait, il reste permis de penser que cette analyse aurait été captivante et fructueuse. Il n'en reste pas moins que cela reste une piste d'étude à envisager.

2.3.2. Des outils au quotidien : de la gestion de l'association à la gestion d'un projet scientifique

Au sein du Canso, les bases de données dressées et mises à jour par Alina Clément révèlent l'importance d'une organisation méticuleuse et la mise en place d'un système de référencement efficace : « Chaque ruche est donc identifiée au sein des ruchers. C'est fait de manière à avoir en tête le nom des ruchers, et ensuite, toutes les ruches sont énumérées »²⁴⁷. On note ici l'utilité pratique de la base de données de suivi des ruches qui permet ainsi de faciliter la gestion et la surveillance des colonies d'abeilles au sein des ruchers. Elle permet aussi de noter et de mieux connaître le pedigree des reines et leur biologie ([annexe 2](#)). De même, la base de données relative aux résultats des analyses

²⁴⁶ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

²⁴⁷ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

morphométriques des ailes constitue aussi un véritable outil de travail. Elle sert de référence sur la nature des ruches mais aussi de guide concernant les actions à réaliser sur telle ou telle ruche : « Parce que là, j'ai besoin de savoir dans quelle ruche se trouve quelle reine si je veux greffer, si je veux faire des ruches à mâles etc. Il faut que je sache sur quelle ruche, avec quelle ruche je peux travailler »²⁴⁸. Ce suivi se poursuit aussi jusque dans la saisie d'informations très détaillées au sujet des ruches de deux lignées essentiellement. Le nombre de ruches concernées par ce suivi poussé n'est pas connu, mais Alina Clément indique au sujet du suivi et des informations relevées : « À chaque fois qu'on ouvre une ruche qui nous intéresse, sur les deux lignées, on va noter la douceur, la productivité sur une grande miellée [...] donc on va noter combien de kilos par ruche, combien de kilos de miel par ruche on peut obtenir et puis ensuite on va noter aussi la propension à l'essaimage [...], on va noter à l'automne, donc, l'hygiénisme. [...] Donc on perce une cinquantaine de cellules d'abeilles prêtes à naître [...] et puis on regarde combien de temps les abeilles nettoient ces cellules et en quel pourcentage »²⁴⁹. Ces informations sont ensuite intégrées à la feuille Excel correspondante ([annexe 3](#)). La collecte de ces informations permet donc de suivre l'état de santé, le comportement et la performance des colonies d'abeilles. Intégrées à la base de données de suivi des ruches ces données aident à identifier des facteurs qui peuvent influencer l'évolution des colonies d'abeilles. D'autant plus que le travail de collecte de ces informations permet aussi de dresser des comparaisons entre les colonies et de noter des évolutions potentiellement différentes.

Un système de suivi similaire est organisé pour la gestion du matériel apicole. De fait, une autre feuille Excel est mise à jour permettant à Alina Clément par la même occasion de savoir « que telle année, on avait eu tant de ruches, telle année, on avait acheté tant de ruches »²⁵⁰. Cette feuille ([annexe 4](#)), en plus de conserver des informations relatives au matériel apicole, constitue aussi une ressource au sujet de l'effectif des ruches. On observe par ailleurs la présence d'une colonne commentaires qui peut s'avérer intéressante pour la saisie d'informations diverses ici, au sujet du matériel mais toutefois intéressantes dans le cadre de la documentation de l'activité de l'association au quotidien. Au quotidien, les feuilles Excel ou les bases de données ne servent donc pas simplement à la collecte d'informations, elles s'avèrent également être des outils très pratiques. Au Canso, les

²⁴⁸ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²⁴⁹ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²⁵⁰ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

feuilles Excel tenues par Alina Clément servent aussi à la gestion plus large de l'association. « En général, ils me posent des questions simples : Où sont les ruches qui sont valables ? Combien de ruches on en a ? Combien de ruches par ruchers ? »²⁵¹. Elles représentent un gain de temps en permettant de retrouver l'information recherchée plus facilement. C'est un élément qui est également revenu au cours de l'entretien avec Alexandre Barraud chez POLLINIS qui affirme au sujet des bases de données : « C'est hyper utile, ça nous évite de faire des recherches biblio hyper longues »²⁵².

Dans les deux associations, on observe donc une référence quasiment quotidienne aux données collectées par le passé. C'est particulièrement le cas au sein de POLLINIS avant le lancement de chaque étude scientifique. Comme le précise Alexandre Barraud, « l'idée c'est d'aller voir ce qui a déjà été fait pour compléter les données. [...] En ce moment, on a un projet qui vise à déterminer l'état de contamination de l'environnement dans toute la France. La première étape, c'est déjà de voir tout ce qui a été généré scientifiquement par le passé pour ne pas échantillonner là où ça a déjà été fait [...]. Dans tout projet scientifique, quasiment, la première étape de toute façon, c'est de voir ce qui a été fait »²⁵³. L'objectif à travers cette référence aux données antérieures est d'obtenir un point de départ, une sorte de repère sur lequel établir la genèse de l'étude projetée. Dans le cadre du recensement des abeilles de l'île de Groix débuté en 2020 et dont les résultats ont été publiés en avril 2023, la scientifique Violette Le Féon mandatée par POLLINIS pour l'étude mentionne bien « la recherche de données complémentaires dans la littérature ou dans les bases de données » dans la partie de l'inventaire dédiée à la description des méthodes employées pour la réalisation du projet²⁵⁴. Au sujet de ces dépouillements Alexandre Barraud, complète en indiquant : « En général, c'est nous, les scientifiques, qui le faisons »²⁵⁵. Cela permet d'abord d'obtenir une base de connaissances solide sur le sujet, mais aussi de s'impliquer directement dans la recherche et l'analyse des données récoltées. Ce dépouillement des données, si elles existent, permet ainsi de tirer des premières conclusions et de déterminer les éléments de connaissance à approfondir. La limite en terme de bornes chronologiques est généralement déterminée par le sujet de

²⁵¹ Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

²⁵² Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁵³ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁵⁴ Violette LE FEON, *Abeilles de Groix : un premier état des connaissances sur les espèces sauvages présentes et sur leur utilisation des habitats et de la flore de l'île*, POLLINIS, ASAN GX, rapport d'étude, 2023, 44 p., [en ligne] disponible sur : <https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2023/04/rapport-final-violette-lefeon-groix-abeilles-sauvages-recensement-compressed.pdf> (consulté le 26 mai 2024).

²⁵⁵ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

l'étude, qui est habituellement établi avant le processus de dépouillement des données : « Si on fait un truc pour retracer un historique, là on peut remonter vraiment le plus loin possible. Maintenant, par exemple, si on s'intéresse un peu à la teneur en pesticides [...], on évite de remonter avant 2010 parce que finalement, les pratiques évoluent, et après, y'a plus trop de sens [...]. La compréhension est différente, la qualité d'analyse est différente »²⁵⁶. Dans certains cas, l'évolution des méthodes, des outils, mais aussi des perceptions peut rendre difficile la comparaison avec des données plus anciennes.

La référence aux archives et l'analyse des données collectées est donc une pratique courante au sein des associations étudiées. Que ce soit pour la gestion du matériel ou pour le lancement et le suivi d'un projet scientifique, ces données constituent des références et facilitent souvent l'organisation du travail.

2.3.3. Le cas de la réutilisation

Au sein des deux associations, les entretiens ont confirmé la réutilisation de certaines données ou archives par les membres. Chez POLLINIS, il arrive que certaines archives matérielles utilisées dans le cadre de rassemblements et d'opérations médiatiques soient réutilisées : « Sur certains événements, par exemple, il y a des banderoles qu'on peut réutiliser régulièrement lorsque le slogan change pas trop. On peut se permettre de les ressortir »²⁵⁷. De fait, si le message reste pertinent dans le cadre d'une campagne, alors ces documents d'archives peuvent être ressortis. C'est également le cas de certaines interviews, notamment celle réalisée en 2020 avec Colette Brull-Ulmann, une pédiatre engagée en faveur de la préservation de la biodiversité et interpellant les élus sur la nécessité d'agir contre la réautorisation des néonicotinoïdes : un vote sur le sujet était alors programmé le 27 octobre 2020. Cette vidéo hommage a été remise en avant par POLLINIS sur ses réseaux sociaux le 4 avril 2024 à l'occasion des élections européennes de juin 2024 puisque la correspondance entre le discours de Colette Brull-Ulmann et le contexte font du contenu de la vidéo un message toujours pertinent destiné à mobiliser les gens à diriger leurs votes contre l'usage des pesticides.

De fait, le format ou la structure de certains documents peuvent être réemployés pour servir de modèle ou de base à une nouvelle publication : « Les données, les chiffres peuvent changer d'une année à l'autre [...], mais le système qu'on écrit derrière, ça change

²⁵⁶ Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

²⁵⁷ Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

pas quoi »²⁵⁸. En ce sens, afin d'interpeller sur l'obsolescence du système d'homologation des pesticides actuellement utilisé pour déterminer oui ou non de leur mise sur le marché, POLLINIS réutilise en 2019 le même slogan que celui employé en 2012 quelques mois après la création de l'association pour alerter sur le même sujet. Le slogan « Abeilles : le massacre autorisé » devient donc « Homologation des pesticides : le massacre autorisé »²⁵⁹. À l'appui d'un rapport publié par l'association en 2019, la campagne est également accompagnée d'une pétition. Cet exemple illustre donc assez bien un cas de réutilisation par POLLINIS, puisque le message quelque peu mis à jour reste pertinent, de même que le système d'interpellation reste également appuyé d'une pétition, comme c'était déjà le cas en 2012. Ces réutilisations ne sont pas non plus exclues au sein du Canso. La conservation de certaines archives participe aussi du fait qu'elles peuvent potentiellement être réutilisées ou adaptées pour des occasions futures. François Breuzin affirme ainsi à ce sujet : « On a des projets de projets qui ont avortés aussi. [...] On balance pas ça peut resservir »²⁶⁰. Dans la même idée, les documents administratifs sont réexploités comme modèles pour les nouveaux documents, comme c'est le cas pour les attestations de dons par exemple : « On s'en sert comme modèles. On réactualise »²⁶¹. Cette approche permet ainsi de gagner du temps en reprenant les structures et les informations existantes, tout en les mettant à jour selon les besoins.

Ces réutilisations témoignent ainsi d'une certaine volonté de valorisation et d'optimisation des ressources conservées. Cela permet de gagner en efficacité et traduit aussi une certaine cohérence dans les messages véhiculés, notamment chez POLLINIS avec le réemploi de slogans : cela témoigne d'une persistance et d'une constance dans la lutte. C'est aussi source de confiance et cela permet de relayer l'image d'une association qui reste fidèle à ses engagements premiers.

~~~

La conservation des archives au sein de ces deux associations et les usages qui peuvent en être faits au quotidien dépendent assez largement de leur activité quotidienne respective, ou plus occasionnellement, de projets pour des évènements plus spécifiques.

---

<sup>258</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>259</sup> Disponible sur : <https://www.pollinis.org/nos-campagnes/tests-abeilles/> (consulté le 26 mai 2014).

<sup>260</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

<sup>261</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

### 3. De la préservation des archives à la préservation des abeilles : continuum militant ?

Maintenant que l'étude a permis de situer certaines pratiques autour des archives, en passant par leur conservation à leur utilité dans l'action de l'association, il est intéressant de comprendre s'il existe un lien entre la préservation de ces archives et la préservation des abeilles.

#### 3.1. La préservation des archives ou un gène militant

##### 3.1.1. Préservation des archives : pérennisation de l'association et valeur sentimentale

Les archives jouent un rôle important pour la pérennisation d'une association. Elles conservent effectivement sa mémoire, l'origine de sa composition et de son combat et son évolution au cours du temps. Elles témoignent aussi des avancées obtenues dans les actions menées ou des défis rencontrés. Cette mémoire que constituent les archives représente aussi un outil de développement pour l'association et ses membres dans la mesure où elles fournissent des références et des précédents utiles pour la prise de décisions. C'est aussi l'idée d'assurer continuité et cohérence à l'association à travers la conservation des archives.

L'importance des archives et de leur conservation est bien implantée dans les esprits des membres des associations étudiées. Elle est d'ailleurs perçue comme double, servant les intérêts et l'administration de l'association au temps du présent. La réponse de François Breuzin à la question destinée à comprendre si les archives avaient un rôle dans la notion de transmission est affirmative : « On a conscience de deux importances. La gestion au jour le jour de l'association : on a besoin d'archives c'est clair. Et puis après, il y a ce que l'on va léguer aux autres »<sup>262</sup>. Les archives revêtent donc une double importance. D'une part, elles s'avèrent essentielles pour la gestion quotidienne de l'association, fournissant des informations nécessaires pour les activités administratives et de terrain. D'autre part, les archives sont perçues comme un héritage à transmettre aux générations futures, en tant que témoignage de l'action menée par l'association et de l'expérience acquise au fil du temps. Comme le souligne François Breuzin : « Nous bon, un jour on va arrêter. Bon on refilera tout ça aux suivants. Ils s'en serviront, ils l'auront à

---

<sup>262</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

disposition »<sup>263</sup>. On note ainsi la réelle volonté d'assurer la pérennisation de l'action entreprise. D'ailleurs, il est possible d'y voir un lien avec la perte des archives du Conservatoire de sa création jusqu'à 2019. En tant que successeur à la présidence, François Breuzin connaît certainement les difficultés qui sont celles liées à la reprise d'une structure dont les archives et la documentation passée ont été perdues. De fait, comme il le souligne lui-même, les archives « ça nous fait une mémoire ; la notion de mémoire est importante pour moi »<sup>264</sup>. De même, concernant le projet scientifique du Conservatoire : « Il fallait tout recommencer. Donc on avait recommencé finalement l'année dernière »<sup>265</sup>. Cela met en évidence l'importance du travail de saisie et de conservation des données effectué par Alina Clément au sein du Conservatoire. Ce projet scientifique traduit effectivement la raison d'exister du Canso qui est celle d'assurer la préservation de l'abeille noire de Sologne. Or, cette perte d'archives constitue en quelque sorte une perte de temps non négligeable et un investissement tout autant similaire dans le processus de recommencement du projet. Cet attachement aux archives et à l'importance qu'elles revêtent se retrouve également chez POLLINIS. Au sujet du type de documents particulier que constituent les lettres des sympathisants, Clément Hélary déclare ainsi : « On a un petit mur, dans l'entrée du bureau, avec les petits mots, comme ça, affichés. Et puis, on en garde aussi dans les archives »<sup>266</sup>. La mise en valeur de ces lettres au sein de l'espace de travail, sur un mur dédié, illustre bien l'importance de ces documents auprès des membres de POLLINIS et la valeur sentimentale qui leur est portée. C'est aussi une « petite communauté de gens »<sup>267</sup> qui est incarnée à travers ces lettres. Cela participe aussi à témoigner de l'intérêt de la lutte menée par POLLINIS et des soutiens dont elle bénéficie. Ces lettres papier constituent en quelque sorte une matérialisation des soutiens, ce qui participe aussi à entretenir une motivation certaine au sein de l'effectif de l'association.

Ainsi, la mauvaise expérience du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais témoigne du rôle des archives dans la pérennité et la continuité d'une association. Leur perte peut entraîner des difficultés importantes pour la reprise d'une structure et du projet poursuivi. Les archives sont un témoignage d'une histoire et d'une action à

---

<sup>263</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

<sup>264</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

<sup>265</sup> Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

<sup>266</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>267</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

transmettre aux générations suivantes. Ces témoignages rendent compte de l'importance sentimentale attribuée à ces documents. Cet attachement aux archives et la matérialisation des soutiens qu'elles représentent reflètent une volonté de préserver une mémoire, mais également l'engagement et la motivation à poursuivre l'action menée.

### **3.1.2. Les archives comme témoignage de la biodiversité**

Les archives peuvent être considérées comme un témoignage de la biodiversité à un moment donné, dans la mesure où elles offrent une documentation écrite, visuelle ou numérique de la diversité des environnements et des espèces animales ou végétales qui les peuplent. Elles permettent de documenter la nature à un moment précis ou sur des périodes plus longues. Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude révèlent bien la présence de cet état de conscience chez les membres de POLLINIS et du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais.

Les données scientifiques générées dans le cadre de l'activité de sélection du Canso constituent une preuve de l'importance de l'action du Conservatoire dans la préservation de l'abeille noire. « Notre travail a permis d'avoir l'abeille noire, et les archives permettent de mettre ça en dure, en quelque sorte, de témoigner »<sup>268</sup>. Ces archives permettent de rendre compte de la sauvegarde de l'espèce sur le territoire de la Sologne tout en espérant offrir un suivi et un aperçu de son évolution sur le territoire. On constate une idée similaire chez Alexandre Barraud ou au sein même de POLLINIS de manière plus globale : « Une fois que le projet est terminé, la base de données, elle est clôturée [...]. Maintenant ça peut nous arriver aussi de faire des bases de données qui sont évolutives et qu'on met à jour le plus souvent possible. [...] Ce qu'on essaye de faire, c'est à la base faire une étude qui permet de générer une base de données, d'expliquer un peu comment fonctionne la base de données : Pourquoi on la fait et qu'est-ce qu'elle peut apporter ? Et puis après, on fait un article sur base de ça. Et puis une fois que l'article est sorti, on continue de l'alimenter. L'idée c'est qu'elle reste en vie »<sup>269</sup>. La mise à jour régulière d'une base de données, même après qu'une étude soit close reflète une volonté de continuer à enrichir la connaissance générée au cours de cette étude. Cela permet de rendre compte des dernières découvertes et des changements concernant le domaine de l'étude qui a été faite. L'alimentation continue de la base de données, la maintenir « en vie » peut également favoriser la comparaison entre données présentes et actuelles en réutilisant

---

<sup>268</sup> Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

<sup>269</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

les données publiées dans l'étude et en les confrontant à celles de la base de données. En ce sens, on obtient un témoignage sur l'état de la biodiversité à un moment précis et sur son évolution avec ce à quoi elle ressemble quelques années ou décennies plus tard. « Nous on fait ça pour la connaissance [...] donc la connaissance, c'est pour le long terme quelque part »<sup>270</sup>. En s'exprimant ainsi pour l'ensemble des scientifiques de l'association, on note à travers les propos d'Alexandre l'engagement qui est le leur d'alimenter la connaissance dans le dessein que cela serve, à l'avenir, à documenter des réalités qui sont actuelles mais qui auront sûrement évoluées. On se rend compte du même souci chez Clément, pourtant non scientifique, mais qui ressent aussi son engagement dans l'association comme la participation à une action « pour accumuler la connaissance sur les abeilles, les polliniseurs »<sup>271</sup>. D'autant plus que POLLINIS présente une particularité : « Il faut dire qu'on est sur une niche un petit peu [...]. Y a pas vraiment d'autres ONG qui sont sur ce sujet-là des polliniseurs »<sup>272</sup>. De fait, la production scientifique générée par l'activité de l'association s'avère importante pour la connaissance de ces insectes, alors que les études sur le sujet ont émergé assez récemment, dans les années 1990. Le travail de documentation poursuivi par POLLINIS à travers ses études scientifiques permet de combler une certaine absence de connaissance sur le sujet. « On mène des études scientifiques poussées, mais de manière très locale »<sup>273</sup> explique Clément. C'est donc le cas de l'inventaire de l'île de Groix réalisé sur la base d'une étude conduite entre 2020 et 2022 et qui constitue un important témoignage de la biodiversité des abeilles sur ce territoire en particulier. Il témoigne d'une grande diversité des espèces, favorisée par la qualité d'un environnement préservé des pesticides et des activités humaines. On peut aussi mentionner celui sur les insectes polliniseurs du Parc national de la Vanoise mené entre 2020 et 2023 et constituant également une trace de la biodiversité au sein de cet espace en particulier d'autant plus qu'il s'intéresse à des populations d'insectes polliniseurs jusqu'alors très peu étudiés, telles les syrphes par exemple.

Cette documentation et cette création de connaissances sont moins diversifiées au sein du Canso dans la mesure où le conservatoire ne mène pas d'études scientifiques à portée nationale et que son action reste essentiellement centrée sur la préservation d'une espèce en particulier qu'est l'abeille noire. Néanmoins, le travail de sélection et de préservation

---

<sup>270</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

<sup>271</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>272</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>273</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

de l'écotype solognot d'*Apis mellifera mellifera* constitue aussi « L'histoire du conservatoire, si on conserve quelque chose, c'est lié au territoire. Donc on évite de partager les souches [d'abeilles noires] »<sup>274</sup>. On relève donc que la protection de cette espèce est indissociable du territoire de la Sologne. C'est aussi cette approche soutenue par le conservatoire qui permet de maintenir l'intégrité génétique de l'abeille noire en relation avec son environnement naturel, soulignant parallèlement l'importance de la préservation de la biodiversité à une échelle locale. De cette manière, le conservatoire contribue à protéger non seulement l'abeille noire, mais aussi la biodiversité du territoire dont elle représente une richesse naturelle et patrimoniale certaine. L'archivage de sa présence et de l'action menée en faveur de sa préservation incarne ainsi un témoignage de la biodiversité spécifique au territoire solognot.

En définitive, les archives jouent un rôle crucial en tant que témoignages de la biodiversité, permettant de documenter la diversité des espèces et des environnements à travers le temps. Les initiatives menées par POLLINIS et le Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais illustrent l'importance de cette documentation pour la préservation des espèces et la compréhension de leur évolution. L'entretien régulier et l'enrichissement des bases de données garantissent la pérennité de ces connaissances. Ces données reflètent en quelque sorte un lien fort entre la recherche scientifique et la protection de la biodiversité.

Finalement, l'étude de ces deux associations confirme le rôle des archives dans la pérennité et la continuité des associations. Leur perte peut relever un réel défi dans la reprise et la poursuite des projets. Elles ont une valeur historique et documentaire mais également sentimentale. Elles sont la marque d'une association, de son engagement et de ses soutiens. Simultanément, en documentant la diversité des espèces et des environnements, elles constituent des témoignages de la biodiversité et des efforts de conservation entrepris. L'étude des archives de POLLINIS et du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais, montre ainsi la manière dont la production scientifique et sa peut contribuer à la préservation de la biodiversité.

---

<sup>274</sup> Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

### 3.2. La préservation des archives et des abeilles : un militantisme pour la biodiversité ?

Les archives de POLLINIS et du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais constituent donc des traces certaines de la biodiversité à un instant précis et sur un territoire précis.

#### 3.2.1. La force et l'intérêt des actions conjointes pour les archives et les abeilles

Les actions conjointes entre différentes entités peuvent effectivement permettre de mener à bien des projets complexes nécessitant des compétences spécifiques non disponibles au sein de l'association. Lorsque toutes ces compétences ne sont pas disponibles en interne, les membres de POLLINIS expliquent faire appel à des experts ou à des collaborateurs extérieurs pour réaliser des études ou les aider dans la mise en place de certains projets. « Il peut y avoir des choses qu'on produit en effet à plusieurs. Souvent c'est quand on n'a pas les compétences en interne et que, on a besoin un peu de faire travailler une structure qui les a »<sup>275</sup>. À ce sujet, Alexandre Barraud confirme des partenariats réguliers avec certaines structures scientifiques : « On collabore toujours avec des universités. Et du coup, en effet, une fois qu'on rédige l'article scientifique, c'est toujours en collaboration avec des universités »<sup>276</sup>. Cette production commune entre plusieurs structures présente un intérêt certain pour celles-ci, puisque les documents produits et la connaissance générée sont généralement conservés par chacun des contributeurs : « En général, les gens avec qui on collabore, ça dépend après exactement de la collaboration, mais la plupart du temps, on leur envoie les copies de ce qu'on fait »<sup>277</sup>. La production documentaire générée en aval de l'étude est donc partagée, d'autant plus que chaque chercheur participant à l'étude conserve également le résultat de manière personnelle et individuelle. De cette façon, la collaboration à la création d'études scientifiques et le partage des données et des résultats générés entre tous les acteurs de la recherche constitue un bénéfice certain pour la science et l'enrichissement individuel de chaque structure : les données générées grâce à une association des compétences et des méthodes sont conservées et accessibles à chaque structure indépendamment des autres. « C'est quelque chose qui nous intéresse, surtout de collaborer avec d'autres associations parce qu'ils ont d'autres expertises et ça nous paraît important. Ça fait un peu

---

<sup>275</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>276</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

<sup>277</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

convergence des luttes » ajoute Alexandre Barraud. On constate donc un réel attrait pour ces travaux de recherche commune : ils constituent une sorte de jonction des conceptions et des compétences. D'autant plus que cette liaison entre structure se retrouve en quelque sorte immortalisée à travers la connaissance générée et la conservation commune des données et des rapports scientifiques produits en aval. C'est le cas de l'inventaire sur l'île de Groix, par exemple, dont certains résultats ont été croisés avec des données collectées antérieurement par l'association Bretagne Vivante. Précisément au sujet de cette collaboration, Alexandre Barraud indique : « Si on collabore avec une asso, a priori, c'est pour leur partager le plus tôt possible [...]. Je ne vois pas de raison particulière pour laquelle on ne partagerait pas ça avec eux »<sup>278</sup>. Ce partage des données représente un enrichissement commun des connaissances constituant un avantage en permettant également un accès plus rapide et plus facile aux données si une des deux structures impliquées dans le projet initial souhaite s'y référer ou les réutiliser ultérieurement dans le cadre de nouveaux projets. Pour POLLINIS par exemple, cela peut se traduire par un gain de temps et l'économie de quelques démarches : « Dans les cas où, justement, surtout dans les cas où on n'a pas tant de données dans les littératures, on va contacter les gens. Donc en fait, c'est une partie importante de notre travail, c'est d'aller chercher l'information chez les chercheurs directement en leur demandant. [...] Et puis oui, après ils vous les envoient par mail ou ce genre de choses »<sup>279</sup>. Cette manière d'aller chercher l'information faute de n'avoir d'autres moyens peut tout de même s'avérer chronophage. Néanmoins, cette autre manière de partager la connaissance se présente là aussi comme quelque chose de bénéfique autant pour POLLINIS que pour le laboratoire ou le chercheur contacté, puisque comme l'indique Alexandre lui-même : « Des fois, ils ont plein de trucs en réalité qu'ils n'ont pas encore publié. Parce que y a plein de laboratoires qui ont des données qu'ils ne savent pas comment publier parce que c'est pas forcément évident. Soit parce qu'ils n'ont pas le temps, soit parce qu'ils ne savent pas comment faire »<sup>280</sup>. De fait, on se rend compte d'une sorte de service mutuel rendu, même lorsque les études ne sont pas réalisées d'après une collaboration encadrée dans le cadre d'un partenariat clairement établi au préalable. L'utilisation des données ainsi sollicitées par POLLINIS donne ensuite lieu à une accréditation du chercheur à l'origine de celles-ci en fin d'article. C'est une manière d'utiliser et de révéler des données qui sinon auraient pu demeurer

---

<sup>278</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

<sup>279</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

<sup>280</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

inexploitées. Toujours selon cette idée autour de l'importance du partage et dans l'intérêt de bénéficier à une cause plus large « parfois, on met nos données à disposition pour les enquêtes plus larges »<sup>281</sup> souligne Clément Hélary.

Au sein du Canso, les actions conjointes semblent être déterminées par le projet scientifique du Conservatoire. Au sujet des fiches protocoles qu'il contient, Alina Clément explique : « L'idée était d'être utile, en quelque sorte, à nos adhérents par le biais des protocoles que nous publions en annexe de ce projet scientifique »<sup>282</sup>. On constate la dimension pratique de ces fiches qui se destinent donc à favoriser la collaboration des apiculteurs locaux en les sensibilisant à certaines pratiques de travail.

Au sujet de réels projets scientifiques communs François Breuzin affirme que : « Le processus est lancé là. Donc, alors c'est pas moi qui pilote ça, il y a tout un travail. C'est lancé je crois par des Suisses qui sont en train d'essayer d'analyser les dernières lignées qui restent et nous, on a fourni plusieurs analyses sur plusieurs lignées. [...] On enrichit les bases de données. Il y a un échange de données »<sup>283</sup>. On note ainsi un processus de travail collaboratif qui se met en place à travers le projet scientifique du Conservatoire et le suivi génétique des reines. De plus, il témoigne aussi de la dimension européenne de l'échange en impliquant des chercheurs suisses, témoignant d'une volonté de contribuer à l'ensemble de la science, et pas seulement à l'échelle du territoire de la Sologne. En revanche, les entretiens ont révélé un manque de communication scientifique avec les autres conservatoires d'abeilles noires d'Europe de l'Ouest. François Breuzin affirme que seuls certains conseils relatifs à l'organisation du travail leur ont été demandés. Ainsi, à la question sur un échange potentiel de données entre ces structures, François Breuzin répond : « Non des données pratiques, c'est vraiment comment gérer un rucher à plusieurs ; c'est-à-dire si quelqu'un fait une intervention que le suivant sache ce qui est fait et ce qu'il y a à faire en gros. [...] On n'en est pas là malheureusement »<sup>284</sup>.

Toutefois, les deux associations déplorent aussi en quelque sorte l'absence de base de données collaborative plus large. Au Canso, Alina Clément reconnaît : « Il faudrait faire une plateforme éventuellement, comme ça, accessible à plusieurs personnes, collaborative voilà. Mais bon, pour le moment, il y a peu de personnes qui s'intéressent à

---

<sup>281</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>282</sup> Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

<sup>283</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

<sup>284</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

ça au sein de l'association »<sup>285</sup>. Il en est de même pour Alexandre Barraud chez POLLINIS pour qui « On peut imaginer aussi [...], des bases de données à très grande échelle où les gens participent complètement au truc. Mais en tout cas, pour l'instant on n'a pas ça »<sup>286</sup>. On y perçoit ainsi l'intérêt que ce genre d'outil aurait pour les deux associations, mais les membres reconnaissent que ce genre de projet n'est pas encore d'actualité.

En somme, la collaboration inter-structures dans le cadre de projets complexes s'avère non seulement bénéfique pour la réalisation des objectifs scientifiques, mais aussi pour le partage et la conservation des connaissances générées. L'expertise externe et les partenariats réguliers avec des institutions académiques enrichissent les associations, facilitant l'accès aux données et optimisant les ressources disponibles. Ce partage mutuel lorsqu'il est possible profite à la fois aux structures impliquées et à la communauté scientifique dans son ensemble.

### **3.2.2. Le militantisme pour la préservation des abeilles, vecteur d'une prise de conscience plus large sur la biodiversité ?**

Concernant le Canso, les entretiens n'ont malheureusement pas permis de déterminer si les archives du Conservatoire jouent un rôle dans une prise de conscience plus large sur la biodiversité. Le site Internet présente toutefois des éléments qui assurent la tendance du conservatoire à soutenir la protection de l'environnement et des espèces animales et végétales. « On a des belles photos parce qu'on a un photographe, on a des bons textes parce qu'on sait tous écrire et on a un journaliste »<sup>287</sup>. C'est une chose dont il est effectivement rendu compte en visitant le site Internet de l'association. Certaines photographies prises par le photographe y sont publiées et permettent à travers la présentation de l'écotype de l'abeille noire solognote, de ne pas mettre en avant seulement cette espèce et ses caractéristiques, mais aussi celle de la région Sologne en général. La présentation de l'association dans la rubrique du site dédiée à cet effet, inclue également des textes sur l'importance de préserver la faune et la flore locale. Ils sont ainsi accompagnés de photographies mettant en avant les paysages solognots et la diversité végétale qu'il est possible d'y rencontrer. Dans la rubrique dédiée à la présentation du projet Sologne, c'est également l'occasion de présenter les plantes mellifères locales très appréciées par l'abeille noire de Sologne. Les périodes de floraison de chaque plante caractéristique de la flore solognote y sont présentées accompagnées d'un défilement de

---

<sup>285</sup> Entretien du 27 mars 2024 avec Alina Clément.

<sup>286</sup> Entretien du 5 avril 2024 avec Alexandre Barraud.

<sup>287</sup> Entretien du 14 mars 2024 avec François Breuzin.

photographies des fleurs en question. Sont ainsi mises en avant des images d'acacias, d'alisiers, de lierres ou de ronces. C'est l'occasion d'agrémenter le site Internet de photographies et de les mettre en valeur mais aussi de rappeler à travers ces images que toutes ces plantes constituent des ressources en pollen et en nectar. À travers cette présentation de la diversité de la flore et le défilement des photographies, c'est une manière d'interpeller le visiteur sur l'importance de conserver ces paysages, non seulement pour leur esthétisme, mais aussi surtout pour le bien-être de l'environnement en général. On note ainsi la vocation sensibilisatrice derrière l'insertion de photographies dans les pages du site Internet du Canso. En ce sens, les archives que constituent les photographies participent à diffuser un message au sujet de l'importance de la biodiversité dans son ensemble.

Chez POLLINIS, Clément Hélary affirme que : « L'abeille c'est une porte d'entrée, c'est un animal qui est très connu, très apprécié, mais en fait ça permet aussi d'aborder des sujets qui sont beaucoup plus larges »<sup>288</sup>. De fait on observe effectivement que l'action de POLLINIS ne se cantonne pas à la seule thématique des abeilles. Les actions engagées par l'association englobent des thématiques plus vastes. C'est notamment le cas du recours de Justice pour le Vivant, qui comme l'indique son nom, se propose de défendre l'ensemble du vivant : que ce soit les humains, les insectes, les animaux ou les végétaux. En ce sens, les banderoles et slogans utilisés dans le cadre des mobilisations physiques et les photographies générées par ces événements constituent autant de documents d'archives destinés à sensibiliser le public sur la question des pesticides et de leurs effets néfastes sur la biodiversité. À l'instar du Canso, une partie de ces photographies est publiée sur le site Justice pour le Vivant, ouvert communément par les cinq ONG instigatrice du mouvement pour diffuser leur message.

Chez POLLINIS, il semble que ce soit généralement l'ensemble de la communication générée par l'association qui permette de sensibiliser : on peut en quelque sorte considérer que des archives naissent de cette production militante. À propos d'une étude publiée en 2022 concernant les tests cheveux de trente eurodéputés, Clément Hélary indique : « C'est un outil de communication. Ouais, tout à fait. L'objectif étant à terme, d'une part, de sensibiliser et de faire connaître, mais aussi d'obtenir des évolutions sociales, aussi politiques dans ce sens-là »<sup>289</sup>. Dans cette idée de sensibiliser plus

---

<sup>288</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.

<sup>289</sup> Entretien du 20 mars 2024 avec Clément Hélary.



largement à la question de la biodiversité à partir des abeilles, on peut aussi mentionner les nombreux articles publiés par l'association sur la question de l'agriculture et la nécessité de revoir certaines pratiques agricoles. Le projet baptisé « Terres de pollinisateurs » vise à proposer une transition agricole à travers la dénonciation des effets des pesticides sur les abeilles. Il s'appuie sur une collecte de témoignages d'agriculteurs dont les pratiques se passent de pesticides et dont les résultats s'avèrent bénéfiques à l'ensemble de la biodiversité sur le territoire de leurs exploitations. Ces témoignages disponibles sur le site sous la forme d'articles et également accompagnés de photographies constituent autant d'archives réalisées dans le cadre d'une action plaidant pour la protection des pollinisateurs et d'une biodiversité tout entière de manière plus large.

~ ~ ~

La production documentaire de ces associations illustre la force et l'intérêt des actions conjointes. La collaboration entre diverses structures et l'échange de données joue un rôle important dans la sauvegarde d'un patrimoine naturel. De plus, le militantisme en faveur des abeilles, à travers des initiatives telles que la photographie et les témoignages, sensibilise à une prise de conscience plus large sur l'importance de la biodiversité. Ces actions combinées démontrent que la production et la conservation des archives contribuent à promouvoir un engagement plus large que la seule préservation des abeilles.

## CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'étude de POLLINIS et du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais montre les divers moyens d'action employés par les associations pour obtenir le soutien citoyen et attirer l'attention des acteurs au niveau national ou local. La dimension scientifique y tient une place importante et c'est à partir de celle-ci que s'organisent certaines activités de recherche et de sensibilisation.

La production documentaire relève, pour une grande partie, de l'activité scientifique menée dans les deux associations. Elle favorise le lien entre les adhérents et participe à alimenter la cause défendue en enrichissant les connaissances communes sur le sujet, notamment à travers la complétion de bases de données ou la communication organisée autour des résultats obtenus. C'est un moyen de consolider l'action de chacune des deux associations qui, par leur activité et leur production documentaire, constituent aussi un point de rencontre entre scientifiques et activistes.

Ces associations représentent des organismes de référence dans le domaine qu'elles défendent, et leur production documentaire s'avère importante et enrichissante pour la compréhension des évolutions des espèces de pollinisateurs mais aussi de l'environnement de manière générale.

~ ~ ~

Cette étude révèle une variété des pratiques et des usages liés aux documents d'archives. Cette variété tient de la gestion des associations et de leurs activités mais aussi de la volonté d'engager les citoyens à soutenir leurs actions. Cela se traduit par une mobilisation des archives scientifiques et juridiques pour des actions de recherche ou de sensibilisation.



## CONCLUSION GENERALE

L'intention de cette étude était celle de proposer un regard sur les pratiques d'archivage et les différents usages d'archives qui peuvent être faits par les associations de préservation des abeilles. Les témoignages oraux recueillis auprès des membres de deux associations en particulier ont ainsi permis de révéler certaines pratiques spécifiques à ces structures.

Les associations étudiées génèrent et accumulent de nombreux documents d'archives de natures diverses. La perception des archives varie selon les témoins, influencée par leur fonction respective au sein des associations. Certains distinguent les archives définitives ou historiques des autres plus courantes pouvant toujours faire usage. D'autres, en revanche, n'opèrent pas cette distinction et intègrent toutes ces archives selon le même niveau, indépendamment de leur caractère permanent ou temporaire.

La recherche scientifique ou les références aux sources scientifiques sont à l'origine d'une production documentaire importante au sein des associations étudiées. Elle oriente une partie de leurs activités à travers la rédaction d'articles ou de rapports scientifiques ou la gestion directe des ruchers. La référence aux archives scientifiques, qu'il s'agisse de données ou d'articles, participe aussi à nourrir le discours pour sensibiliser. Cette recherche scientifique est aussi l'occasion pour les deux associations de mobiliser concrètement les citoyens à travers leur participation à l'enrichissement des bases de données.

Le classement des archives repose généralement sur des critères succincts, tels que les années et la typologie documentaire. Les associations reconnaissent les failles de leurs systèmes de classement, avec un manque d'unité et de régularité. La conservation révèle aussi la prépondérance des outils numériques, tant dans la conservation que dans les manières de produire ou de communiquer des archives et des données. Les archives numériques sont aussi beaucoup plus sollicitées dans l'activité quotidienne des associations qui semblent largement privilégier ce type de format immatériel.

L'étude montre aussi l'importance des archives pour la pérennité d'une association et la continuité des actions entreprises, et leur perte peut considérablement compliquer la poursuite de certains projets. Elles rendent compte de l'identité et de l'engagement de l'association et manifestent aussi l'état de la biodiversité et les efforts qui sont faits pour

la préserver. C'est aussi l'intérêt des échanges de données qui est présenté, ceux-ci permettant l'enrichissement de bases de données propres aux associations qui se révèlent prêtes à communiquer ces éléments après prise de contact. On trouve ainsi un gène militant ou un continuum lié à la conservation des archives pour l'enrichissement de la connaissance, la pérennisation des activités et la sensibilisation du public à travers une thématique plus large : celle de la biodiversité en général.

Toutefois, cette étude n'a pas abordé l'ensemble des archives associées à divers domaines et la valeur probatoire qu'elles représentent, en particulier dans le domaine juridique où le recours à ces archives peut s'avérer fréquent et parfois essentiel pour étayer et appuyer les revendications. C'est pourtant une réalité de l'activité de POLLINIS qui, dans le cadre de ses recours et, malgré la faiblesse de l'étude sur ce sujet, semble mobiliser les archives et les rapports antérieurs pour soutenir ses requêtes auprès des instances publiques et politiques. De fait, il serait intéressant de poursuivre cette étude en se questionnant sur les types d'archives qui sont le plus souvent mobilisés dans le cadre de ces litiges et dans quelle mesure ceux-ci influencent-ils la stratégie juridique ? Quels peuvent aussi être les défis en termes de méthodologie ou d'accessibilité lors de l'utilisation de ces archives ? Ou, encore, quels sont les critères de sélection de ces archives dans la construction d'un plaidoyer ? De fait, la question reste à étudier et dans le domaine de l'environnement, elle nécessite certainement de s'y intéresser.

De même, bien que cette étude souligne l'intérêt des archives digitales et leur place grandissante au sein des sociétés, la question reste à approfondir. Doit-on considérer le contenu des réseaux sociaux comme des archives et leur alimentation régulière, comme observé chez POLLINIS, comme une pratique archivistique ? Que doit-on considérer comme des archives dans cette production ?

Cette étude suppose également de s'interroger sur la théorie des âges des archives et la logique historique et temporelle sur laquelle celle-ci se fonde, en envisageant donc ces archives sous le prisme de leurs trois âges : courant, intermédiaire et définitif. Cela suggérerait de considérer davantage les archives selon la théorie du *records continuum* qui admet que les documents d'archives peuvent être continuellement réutilisés par diverses personnes et dans le cadre de diverses activités. Cette conception invite notamment à revoir la place des archives dans le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette question pourrait être développée en approfondissant l'étude de POLLINIS et l'usage de ses réseaux ou des

articles scientifiques par exemple, comme elle pourrait aussi se faire auprès d'autres associations ou formes d'activisme.



## ANNEXES

### 1. Annexe 1 : Plan des fécondations de reines du Canso

| PLAN DES FECONDATIONS CANSO 2023 objectif 60+optimisation |            |                                                                                        |                                      |                                         |      |          |               |         |                                          |             |
|-----------------------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------|------|----------|---------------|---------|------------------------------------------|-------------|
| 22-juin-23                                                |            |                                                                                        |                                      |                                         |      |          |               |         |                                          |             |
| Date greff                                                | Date féc.  | Lignée et Nb R                                                                         | Destination                          | SF                                      | Date | Apidea   | Nuc           | Résutat | Noires                                   |             |
| 17/05/2023                                                | 03/06/2023 | <u>FD 16 reines</u><br>PA: 9 et EM: 7                                                  | <u>CANSO</u><br>PA10<br>EM 6+(10 IA) | <u>ADHERENTS</u><br>CR                  | oui  | 01/06/23 | 16            |         | PA1                                      | 1           |
| 22/05/2023                                                | 08/06/2023 | <u>IA 22 reines</u><br><u>PA:12 et EM: 10</u><br><u>FD 33 reines</u><br>FB 19 et EM 14 | FB 15 CANSO                          | FB 4<br>EM 14<br>CR à chercher<br>02/06 |      |          | FB 15+4Kieler | 3 W nat | <u>PA 1A 1 369</u><br>FB 3Kieler<br>FB 3 | 1<br>2<br>1 |
| 31/05/2023                                                | 16/06/2023 | <u>FD 25 reines</u><br>AM 25                                                           |                                      | AM 25                                   |      |          |               |         |                                          |             |
| 03/06/2023                                                | 20/06/2023 | <u>FD 25 reines</u><br>PA 25                                                           | PA 5 CANSO                           | PA 20                                   |      |          |               |         |                                          |             |
| 09/06/2023                                                | 26/06/2023 | <u>FD 25 reines</u><br>AM 25                                                           | AM 15                                | AM 10                                   |      |          |               |         |                                          |             |
| 15/06/2023                                                | 02/07/2023 | <u>FD 25 reines</u><br>PA 25                                                           |                                      | PA 25                                   |      |          |               |         |                                          |             |
|                                                           |            | TOTAL                                                                                  | 60                                   | 98                                      |      |          |               |         |                                          |             |

## 2. Annexe 2 : Tableau du pedigree des reines

| Lignée | Souche     | Couleur sur le toit | ID reine     | Date greff            | Nb larves greffées           | Nb de CR         | Date naiss./fecondation                                 | Nb reines viables |
|--------|------------|---------------------|--------------|-----------------------|------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------|-------------------|
| PA     | 017        | vert                | 23-PA-N°past | 17 mai 23             | 24 larves/11 IA              | 21-11=10         | <b>29.V./3.VI</b><br><b>IA 8.VI</b>                     | 8                 |
| FB     | WFB        | jaune               | 23-BR-N°past | 22 mai 23             | 24 larves                    | 19 CR            | <b>3.VI/8.VI</b>                                        |                   |
| EM     | 100 Emilie | bleu                | 23-EM-N°past | 17mai 23<br>22 mai 23 | 24 larves/11 IA<br>24 larves | 17-11=6<br>14 CR | <b>29.V./3.VI</b><br><b>IA 8.VI</b><br><b>3.VI/8.VI</b> |                   |
| AM     | Amin       | rouge               | 23-AM-N°past |                       |                              |                  |                                                         |                   |
|        |            |                     |              |                       |                              |                  |                                                         |                   |

### 3. Annexe 3 : Tableau de classement des colonies selon le critère « Abeille Noire »

| Fichier Classement des colonies selon le critère AbeilleNoire +/- |              |               |             |             |             |             |         |            |                 |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------|------------|-----------------|
| L'Etang neuf (5)                                                  |              |               |             |             | 30.III.2021 |             | NOM:    |            |                 |
|                                                                   | AN           | Organ. du nid | Couvain     | Reine       |             | Abeilles    |         | Comment    |                 |
| Morpholog                                                         | couvain/hour | Qte pollen    | Qté couvain | compacte    | Maladies    | Année naiss | Douceur | Tenue cadr | Hygiene/test    |
| C/B/A                                                             | 0/1/2        | nb. CP        | nb. CC      | 0/1/2/3/4/5 | 0/Var/Myc/  |             | 1/2/3/4 | 1/2/3/4    | %               |
| 001                                                               | C            | 2             | 2           | 4           | 4           | 0           | 2020    | 3          | 2               |
|                                                                   |              |               |             |             |             |             |         | RàE        | <-ex.           |
|                                                                   |              |               |             |             |             |             |         |            | Faire un essaim |

## 4. Annexe 4 : Tableau de gestion du matériel apicole

| Matériel apicole du Conservatoire : Inventaire |                                |                     |                 |      |          |        |           |          |                  | Ruches 10 et 6 cadres Dadant |       |                           |                  |
|------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------|-----------------|------|----------|--------|-----------|----------|------------------|------------------------------|-------|---------------------------|------------------|
| Date                                           | Prénom/<br>Nom<br><br>Tel/mail | Ruchette /Haussette |                 |      | Ruchette |        | Haussette |          | Accessoires      |                              |       |                           | Comme<br>ntaires |
|                                                |                                | Plateau             | Nourrisse<br>ur | Toit | Corps    | Cadres | Corps     | ½ Cadres | Couvre-<br>cadre | Partition                    | Porte | Piton à<br>vis/<br>autres |                  |
|                                                |                                |                     |                 |      |          |        |           |          |                  |                              |       |                           |                  |

## 5. Annexe 5 : Affiche de la Journée de l'abeille noire et du mouton solognot, 28 août 2022.



## 6. Enquête orale avec les membres du Canso

### 6.1. Grille d'entretien

| Organismes de protection des abeilles : pratiques d'archivage et usages d'archives |                                                                                                                                   |                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Thèmes                                                                             | Questions principales                                                                                                             | Questions complémentaires                                                 |
| <b>Présentation du témoin</b>                                                      | Nom / prénom                                                                                                                      |                                                                           |
|                                                                                    | Intérêt pour le monde associatif / débuts / intégration de l'association                                                          | Quel(s) élément(s) déclencheur(s) ?                                       |
| <b>Présentation de l'association</b>                                               | Contexte de création / objectifs / profils des bénévoles                                                                          |                                                                           |
|                                                                                    | Action                                                                                                                            |                                                                           |
|                                                                                    | Votre propre définition des archives                                                                                              |                                                                           |
| <b>Activités et production documentaire de l'association</b>                       | Existe-t-il une relation avec le monde scientifique de la recherche ?                                                             | Existe-t-il une production documentaire commune ?                         |
|                                                                                    | Quelles sont vos activités ?                                                                                                      |                                                                           |
|                                                                                    | Quel type de document génèrent-elles ?                                                                                            | Lesquels sont importants pour vous ?                                      |
|                                                                                    | Faites-vous de la collecte participative de données ?                                                                             |                                                                           |
|                                                                                    | Faites-vous un travail de diffusion / valorisation des données produites ?                                                        |                                                                           |
| <b>Pratiques d'archivage</b>                                                       | L'association conserve-t-elle ses archives elle-même ?                                                                            | Liens avec d'autres services d'association / archives ?                   |
|                                                                                    | Quels sont les archives / données que l'association conserve elle-même ?                                                          |                                                                           |
|                                                                                    | De quelle manière sont gérées ces archives ? Où sont-elles conservées ?                                                           | Accompagnement par des acteurs externes pour la gestion de vos archives ? |
|                                                                                    | Quelle considération portez-vous à ces documents ? Lesquels sont les plus importants pour vous ?                                  | Valeur ?                                                                  |
| <b>Usages d'archives</b>                                                           | Vous arrive-t-il de demander à réutiliser des données scientifiques / d'autres associations militantes ? Comment y accédez-vous ? | Quel type de documents en particulier ?                                   |

|                                   |                                                                                                                                |                                                                                                          |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                   | Réutilisez-vous vos documents & données sur le cours / moyen / long terme ?                                                    |                                                                                                          |
|                                   | Sont-elles mobilisées dans le cadre de votre action militante ?                                                                |                                                                                                          |
|                                   | L'association a-t-elle reçu des demandes extérieures de réutilisation de ses archives ?                                        |                                                                                                          |
|                                   | Permettez-vous à des scientifiques OU d'autres associations militantes de réutiliser vos données /documents ?                  |                                                                                                          |
| <b>Mémoire / transmissibilité</b> | Au même titre que les actions de formation & de sensibilisation, pensez-vous que les archives participent à transmettre qqch ? |                                                                                                          |
|                                   | Avez-vous des projets futurs pour vos archives et la place qu'elles tiennent dans votre lutte ?                                |                                                                                                          |
|                                   | Formation / étude / parcours / autres engagements militants                                                                    | Pensez-vous que cela a pu avoir OU a une influence sur votre relation au monde militant / aux archives ? |

## 6.2. Inventaires chrono-thématiques

### 6.2.1. Entretien avec François Breuzin

#### Contexte

Date et lieu : 14 mars 2024, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 49 mn 24 s.

Interviewer : Hortense Theulier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré via le dictaphone d'un téléphone.

Aucun lien entre la personne interrogée et l'interviewer.

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'Université d'Angers.

Communication libre et immédiate.

## Biographie du témoin

Retraité, ancien professeur de mathématiques et président du Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais depuis 2019.

| Déroulement   | Sujet abordé                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 00.00         | Début de l'enregistrement.                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 00.30 – 2.30  | Présentation du témoin, de son parcours professionnel, de ses engagements divers dans le monde associatif et de son intégration du conservatoire.                                                                                                                                            |
| 2.31 – 3.40   | Présentation de l'objectif de l'association et des actions déployées dans ce cadre.                                                                                                                                                                                                          |
| 3.42 – 6.28   | Sa définition des archives : des documents de nature diverses et surtout administratifs. Description de leur mode de classement : essentiellement sur ordinateur personnel, les documents sont conservés dans des dossiers selon les années et différentes rubriques. Rien de professionnel. |
| 6.29 – 8.03   | Relations avec le monde scientifique et documents générés.                                                                                                                                                                                                                                   |
| 8.04 – 14.47  | Format des documents générés par l'activité scientifique.                                                                                                                                                                                                                                    |
| 14.48 – 16.23 | Diffusion échanges de données ou de certains documents entre associations.                                                                                                                                                                                                                   |
| 16.24 – 19.52 | Valeur des documents produits et leur rôle dans l'action de l'association                                                                                                                                                                                                                    |
| 19.53 – 22.25 | Relations avec le monde associatif et les adhérents. Documents générés.                                                                                                                                                                                                                      |
| 22.26 – 26.06 | Conservation des archives et documents par les membres de l'association.                                                                                                                                                                                                                     |
| 26.07 – 28.25 | Organisation de la conservation : format, lieu. Définition d'un document important.                                                                                                                                                                                                          |
| 28.26 – 30.26 | Partage des documents entre membres de l'association. Communication et contact avec des individus internes ou externes.                                                                                                                                                                      |
| 30.27 – 31.43 | Réutilisation des documents.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 31.44 – 33.12 | Intérêt des archives dans l'action de l'association. Importance des notions de mémoire et de transmission.                                                                                                                                                                                   |
| 33.13 – 34.53 | Collaboration scientifique avec les autres conservatoires.                                                                                                                                                                                                                                   |
| 34.54 – 36.10 | Perte d'archives.                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 36.11 – 40.06 | Réflexion sur une valorisation des archives. Conscience du métier d'archiviste.                                                                                                                                                                                                              |
| 41.07 – 42.48 | Conservation des archives papier et numériques. Difficultés rencontrées.                                                                                                                                                                                                                     |
| 42.49 – 43.09 | Importance des archives pour l'association ; sa vie actuelle et future.                                                                                                                                                                                                                      |
| 43.09 – 43.59 | Coupure : mise en attente pour appel téléphonique.                                                                                                                                                                                                                                           |
| 44.00 – 44.39 | Absence de projets particulier pour les archives.                                                                                                                                                                                                                                            |
| 44.40 – 49.11 | Informations diverses sur les autres conservatoires d'abeille noire.                                                                                                                                                                                                                         |
| 49.12 – 49.16 | Remerciements.                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 49.24         | Fin de l'enregistrement.                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## 6.2.2. Entretien avec Alina Clément

### Contexte

Date et lieu : 27 mars 2024, à distance (appel téléphonique)

Durée de l'entretien : 59 mn 44 s.

Interviewer : Hortense Theulier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré via le dictaphone d'un téléphone.

Aucun lien entre la personne interrogée et l'interviewer.

### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'Université d'Angers.

Communication libre et immédiate.

### Biographie du témoin

Retraitee, linguiste de formation et ancienne professeure, bénévole au Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais et responsable du projet scientifique en place depuis 2023.

| Déroulement   | Sujet abordé                                                                                                                                                               |
|---------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 00.00         | Début de l'enregistrement.                                                                                                                                                 |
| 00.24 – 3.20  | Présentation du témoin, de son parcours professionnel et de son intégration du conservatoire.<br>Présentation de l'association, ses objectifs et l'effectif.               |
| 3.21 – 4.39   | Définition des archives.                                                                                                                                                   |
| 4.40 – 5.35   | Valeur des données scientifiques au sein de l'association.                                                                                                                 |
| 5.36 – 6.31   | Présentation de la mise en place du projet.                                                                                                                                |
| 6.32 – 7.54   | Intérêt du projet dans l'action de l'association.                                                                                                                          |
| 7.55 – 9.44   | Genèse du projet et difficultés rencontrées.                                                                                                                               |
| 9.45 – 12.40  | Établissement des protocoles du projet scientifique.                                                                                                                       |
| 12.41 – 15.43 | Outils informatiques utilisés dans le cadre de l'activité scientifique.                                                                                                    |
| 15.44 – 17.18 | Procédé de suivi des ruches : prise de notes au format papier et numérique.                                                                                                |
| 17.19 – 23.04 | Création et utilisation d'une base de données spécifique pour les analyses morphométriques.<br><u>Stockage des données et leur intérêt dans l'action du conservatoire.</u> |
| 23.05 – 31.19 | Question de la transmission des données entre le conservatoire et les apiculteurs adhérents.                                                                               |
| 31.20 – 34.46 | Sensibilisation des apiculteurs au suivi de leurs reines.                                                                                                                  |
| 34.47 – 35.33 | Question de l'apparence des tableaux de suivi.                                                                                                                             |

|               |                                                                                                                                                                                                 |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 35.34 – 38.52 | Temps de conservation des données.                                                                                                                                                              |
| 38.53 – 39.38 | Suivi et gestion du matériel apicole à l'aide d'inventaires.                                                                                                                                    |
| 39.39 – 44.28 | Production et conservation numérique. Usage                                                                                                                                                     |
| 44.29 – 46.19 | Questionnement sur le futur et la transmission de la pratique de l'archivage scientifique.                                                                                                      |
| 46.20 – 48.08 | Réflexion sur l'absence de collaboration avec des organismes scientifiques : conservatoire et projet scientifique trop récents.<br>Réflexion sur la méthode scientifique en tant que linguiste. |
| 48.08 – 48.18 | Interruption de la discussion (personne extérieure).                                                                                                                                            |
| 48.19 – 48.40 | Reprise du propos initial.                                                                                                                                                                      |
| 48.41 – 51.18 | Apprentissage sur les pratiques scientifiques entre associations : visites, rencontres.                                                                                                         |
| 51.19 – 53.48 | Projets futurs du conservatoire : complémenter le projet scientifique et autres hors thématique archives.                                                                                       |
| 53.49 – 58.05 | Structuration de la base de données. Méthodologie utilisée pour trouver l'information recherchée.                                                                                               |
| 58.06 – 59.09 | Influence du parcours professionnel sur le rapport aux archives.                                                                                                                                |
| 59.10 – 59.40 | Bilan sur l'entretien.                                                                                                                                                                          |
| 59.41         | Remerciements.                                                                                                                                                                                  |
| 59.44         | Fin de l'enregistrement.                                                                                                                                                                        |

## 7. Enquête orale avec les membres de POLLINIS

### 7.1. Grille d'entretien

| Organismes de protection des abeilles : pratiques d'archivage et usages d'archives |                                                                        |                                                   |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Thèmes                                                                             | Questions principales                                                  | Questions complémentaires                         |
| <b>Présentation du témoin</b>                                                      | Nom / prénom                                                           |                                                   |
|                                                                                    | Intérêt pour le monde militant / débuts / intégration de l'association | Quel(s) élément(s) déclencheur(s) ?               |
| <b>Présentation de l'association</b>                                               | Contexte de création / objectifs / profils des militants               |                                                   |
|                                                                                    | Action                                                                 |                                                   |
|                                                                                    | Votre propre définition des archives                                   |                                                   |
| <b>Activités et production documentaire de l'association</b>                       | Existe-t-il une relation avec le monde scientifique de la recherche ?  | Existe-t-il une production documentaire commune ? |
|                                                                                    | Quelles sont vos activités ?                                           |                                                   |
|                                                                                    | Quel type de document génèrent-elles ?                                 | Lesquels sont importants pour vous ?              |

|                                   |                                                                                                                                  |                                                                           |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pratiques d'archivage</b>      | Faites-vous de la collecte participative de données ?                                                                            |                                                                           |
|                                   | Faites-vous un travail de diffusion / valorisation des données produites ?                                                       |                                                                           |
|                                   | L'association conserve-t-elle ses archives elle-même ?                                                                           | Liens avec d'autres services d'association / archives ?                   |
|                                   | Quels sont les archives / données que l'association conserve elle-même ?                                                         |                                                                           |
| <b>Usages d'archives</b>          | De quelle manière sont gérées ces archives ? Où sont-elles conservées ?                                                          | Accompagnement par des acteurs externes pour la gestion de vos archives ? |
|                                   | Quelle considération portez-vous à ces documents ? Lesquels sont les plus importants pour vous ?                                 | Valeur ?                                                                  |
|                                   | You arrive-t-il de demander à réutiliser des données scientifiques / d'autres associations militantes ? Comment y accédez-vous ? | Quel type de documents en particulier ?                                   |
|                                   | Réutilisez-vous vos documents & données sur le cours / moyen / long terme ?                                                      |                                                                           |
|                                   | Sont-elles mobilisées dans le cadre de votre action militante ?                                                                  |                                                                           |
| <b>Mémoire / transmissibilité</b> | L'association a-t-elle reçu des demandes extérieures de réutilisation de ses archives ?                                          |                                                                           |
|                                   | Permettez-vous à des scientifiques OU d'autres associations militantes de réutiliser vos données /documents ?                    |                                                                           |
|                                   | Au même titre que les actions de formation & de sensibilisation, pensez-vous que les archives participent à transmettre qqch ?   |                                                                           |
|                                   | Avez-vous des projets futurs pour vos archives et la place qu'elles tiennent dans votre lutte ?                                  |                                                                           |

|  |                                                             |                                                                                                          |
|--|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Formation / étude / parcours / autres engagements militants | Pensez-vous que cela a pu avoir OU a une influence sur votre relation au monde militant / aux archives ? |
|--|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 7.2. Inventaires chrono-thématiques

### 7.2.1. Entretien avec Clément Hélary

#### Contexte

Date et lieu : 20 mars 2024, à distance (appel téléphonique).

Durée de l'entretien : 1h 26 mn 35 s.

Interviewer : Hortense Theulier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré via le dictaphone d'un téléphone.

Aucun lien entre la personne interrogée et l'interviewer.

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'Université d'Angers.

Communication libre et immédiate.

#### Biographie du témoin

Âgé de 33 ans, Clément Hélary rejoint POLLINIS après des études dans la communication. Il est membre de l'association depuis un peu plus d'un an et y occupe le poste de chargé de communication/rédaction.

| Déroulement   | Sujet abordé                                                                                                            |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 00.00         | Début de l'enregistrement.                                                                                              |
| 00.35 – 1.55  | Présentation du témoin, de ses études, de son parcours professionnel avant de rejoindre l'association.                  |
| 1.56 – 5.54   | Présentation de l'association, de son mode de fonctionnement, de ses salariés et sympathisants ainsi que ses objectifs. |
| 5.55 – 10.50  | Présentation des moyens d'action de l'ordre du juridique et du politique.                                               |
| 10.51 – 14.48 | Présentation des moyens d'action de l'ordre du scientifique.                                                            |
| 14.49 – 17.17 | Définition des archives : archives communes aux associations et création d'archives plus spécifiques.                   |
| 17.18 – 19.08 | Production d'études en commun avec d'autres structures.                                                                 |
| 19.09 – 21.22 | Usages et intérêts possibles du document.                                                                               |
| 21.23 – 26.58 | Usage double du document : pour la science et la politique.                                                             |

|                   |                                                                                                                                                       |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26.59 – 29.28     | Travail et échange de données avec les laboratoires.                                                                                                  |
| 29.29 – 31.44     | Conservation et stockage des données par l'association ou les scientifiques.                                                                          |
| 31.45 – 35.41     | Réflexion sur des événements davantage valorisés par les documents plutôt que l'inverse, c'est-à-dire des documents valorisés lors de ces événements. |
| 35.42 – 39.42     | Réflexion sur les vidéos, leur production, leur conservation, leur réutilisation.                                                                     |
| 39.43 – 41.47     | Stockage et conservation du petit contenu publié sur les réseaux sociaux.                                                                             |
| 41.48 – 43.23     | Question de la conservation des données scientifiques et des éléments des contrats de conservation abordant ce sujet.                                 |
| 43.24 – 46.19     | Production commune avec les autres associations. Conservation et gestion des coproductions.                                                           |
| 46.20 – 47.07     | Manière dont sont stockées les documents et les données sur les outils informatiques.                                                                 |
| 47.08 – 49.08     | Les archives papier : de quoi elles se constituent principalement.                                                                                    |
| 49.09 – 49.27     | Pas d'archiviste.                                                                                                                                     |
| 49.28 – 51.38     | Conservation des archives papier. Organisation différente des archives papier et numérique.                                                           |
| 51.39 – 53.15     | Réutilisation des archives de manifestations. Conservation des documents matériels communs.                                                           |
| 53.16 – 1.03.09   | Réutilisations de documents et de données entre association.                                                                                          |
| 1.03.10 – 1.06.04 | Finalité des études : documenter un domaine faiblement documenté scientifiquement.                                                                    |
| 1.06.05 – 1.09.20 | Droits et conservation des photographies et autres images.                                                                                            |
| 1.09.21 – 1.11.42 | Conservation des statistiques et données figurées.                                                                                                    |
| 1.11.43 – 1.16.14 | Valeur des documents et réutilisation.                                                                                                                |
| 1.16.15 – 1.18.08 | Usage du site Internet comme outil de stockage circulation dans les documents.                                                                        |
| 1.18.09 – 1.23.10 | Enjeux liés à la conservation des données et les documents. Outil de suivi des évolutions des documents créés.                                        |
| 1.23.11 – 1.26.31 | Bilan rapide sur l'entretien et les questionnements soulevés.                                                                                         |
| 1.26.32           | Remerciements                                                                                                                                         |
| 1.26.35           | Fin de l'enregistrement.                                                                                                                              |

### 7.2.2. Entretien avec Alexandre Barraud

#### Contexte

Date et lieu : 5 avril 2024, à distance (appel téléphonique).

Durée de l'entretien : 1h 07 mn 33 s.

Interviewer : Hortense Theulier

Prise de son : L'appel complet a été enregistré via le dictaphone d'un téléphone.

Aucun lien entre la personne interrogée et l'interviewer.

#### Lieu de conservation et communicabilité

Témoignage déposé au laboratoire Temos à l'Université d'Angers.

Communication libre et immédiate.

## Biographie du témoin

Après des études en biologie et la rédaction d'une thèse de doctorat sur les effets des pesticides sur les abeilles, Alexandre Barraud candidate chez POLLINIS et rejoint l'association. Membre depuis cinq mois, il y occupe le poste de chargé de recherche.

| Déroulement       | Sujet abordé                                                                                                    |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 00.00             | Début de l'enregistrement.                                                                                      |
| 00.36 – 2.16      | Présentation du témoin, de ses études, de son parcours professionnel avant de rejoindre l'association.          |
| 2.17 – 3.59       | Présentation du rôle des scientifiques dans l'association.                                                      |
| 4.00 – 5.30       | Définition des archives.                                                                                        |
| 5.31 – 8.39       | Présentation du travail de rédaction dans le monde scientifique et conservation des articles.                   |
| 8.40 – 11.33      | Production documentaire générée par l'activité scientifique en aval d'une étude.<br>Conservation des documents  |
| 11.34 – 13.15     | Production documentaire générée par l'activité scientifique sur le terrain. Conservation des données et images. |
| 13.16 – 14.34     | Question du partage des données collectées dans le cadre d'une étude avec d'autres associations.                |
| 14.35 – 22.01     | Réutilisation de données ou d'archives dans le cadre des études scientifiques.<br>Méthodologie adoptée.         |
| 22.02 – 30.23     | Science participative et production documentaire liée à la science. Conservation des données.                   |
| 30.24 – 31.41     | Publications et documents générés en aval de l'étude participative.                                             |
| 31.42 – 34.03     | Valorisation des études.                                                                                        |
| 34.04 – 35.23     | Conservation des rapports et des articles.                                                                      |
| 35.24 – 38.52     | Réflexion sur les bases de données : leur alimentation, leur utilité.                                           |
| 38.53 – 39.38     | Réflexion sur des créations de bases de données communes entre associations.                                    |
| 39.39 – 43.43     | Conditions de conservation des données. Gestion et rédaction des contrats de communication.                     |
| 43.44 – 45.53     | Réurrence des études communes.                                                                                  |
| 45.54 – 51.36     | Délai de conservation des données scientifiques. Production générée par le comité de relecture.                 |
| 51.37 – 55.38     | Utilité des données dans la lutte.                                                                              |
| 55.39 – 57.34     | Réutilisation potentielle des documents sur le long terme.                                                      |
| 57.35 – 59.21     | Valeur des documents.                                                                                           |
| 59.22 – 1.02.25   | Moyens de conservation et organisation.                                                                         |
| 1.02.26 – 1.03.49 | Réflexion sur une amélioration des pratiques de stockage.                                                       |

|                   |                                                                                   |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 1.03.50 – 1.07.04 | Réflexion sur l'engagement personnel et l'influence sur la relation aux archives. |
| 1.07.05 -1.07.29  | Bilan sur l'entretien.                                                            |
| 1.07.30           | Remerciements.                                                                    |
| 1.07.33           | Fin de l'enregistrement.                                                          |





## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Avertissement .....</b>                                                                                        | <b>7</b>  |
| <b>Engagement de non plagiat .....</b>                                                                            | <b>10</b> |
| <b>Remerciements.....</b>                                                                                         | <b>11</b> |
| <b>Liste des abréviations.....</b>                                                                                | <b>12</b> |
| <b>Sommaire.....</b>                                                                                              | <b>13</b> |
| <b>Introduction générale .....</b>                                                                                | <b>15</b> |
| <b>Première Partie : Environnement, science et archives ou une certaine convergence des luttes.....</b>           | <b>18</b> |
| <b>1. L'activisme dans l'environnement.....</b>                                                                   | <b>20</b> |
| 1.1. Émergence et structuration des luttes.....                                                                   | 20        |
| 1.2. La diversité des formes d'activisme.....                                                                     | 27        |
| 1.3. Activisme et protection des abeilles.....                                                                    | 34        |
| <b>2. Recherche scientifique et activisme environnemental .....</b>                                               | <b>40</b> |
| 2.1. Les structures d'interfaces entre monde scientifique et monde militant .....                                 | 40        |
| 2.2. Recherche participative et productions d'études comme forme d'activisme.....                                 | 47        |
| <b>3. Archives et activisme.....</b>                                                                              | <b>50</b> |
| 3.1. Les archives militantes ou engagées : définition.....                                                        | 50        |
| 3.2. L'archivage dans le militantisme : valeurs et enjeux .....                                                   | 53        |
| 3.3. Actions de sauvegardes d'archives.....                                                                       | 57        |
| <b>Conclusion de la première partie .....</b>                                                                     | <b>60</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                                                                                         | <b>61</b> |
| <b>1. Environnement.....</b>                                                                                      | <b>61</b> |
| 1.1. Histoire et sociologie de l'environnement.....                                                               | 61        |
| 1.2. Protection de la nature et de l'environnement .....                                                          | 61        |
| 1.3. Abeille et extinction de l'Holocène.....                                                                     | 61        |
| <b>2. Archives et environnement.....</b>                                                                          | <b>62</b> |
| <b>3. Archives et engagement .....</b>                                                                            | <b>62</b> |
| 3.1. Associations .....                                                                                           | 62        |
| 3.2. Activisme.....                                                                                               | 63        |
| 3.3. Numérique.....                                                                                               | 63        |
| <b>4. Archives et recherche.....</b>                                                                              | <b>64</b> |
| <b>État des sources .....</b>                                                                                     | <b>65</b> |
| <b>1. Sources écrites.....</b>                                                                                    | <b>65</b> |
| 1.1. Articles et études.....                                                                                      | 65        |
| 1.2. Réglementation .....                                                                                         | 65        |
| <b>2. Sites Internet.....</b>                                                                                     | <b>65</b> |
| <b>3. Témoignages oraux.....</b>                                                                                  | <b>66</b> |
| 3.1. Conservatoire de l'Abeille Noire Sologne Orléanais (Canso) .....                                             | 66        |
| 3.2. POLLINIS.....                                                                                                | 66        |
| <b>Partie 2 : Les associations de préservation des abeilles, pratiques d'archivage et usages d'archives. ....</b> | <b>67</b> |
| <b>1. Préserver les abeilles selon des structures et des démarches différentes .....</b>                          | <b>68</b> |

|                                                                                                                                 |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1.1. Les associations et leurs objectifs .....                                                                                  | 68         |
| 1.2. Les moyens d'action .....                                                                                                  | 71         |
| 1.3. La production documentaire générée .....                                                                                   | 74         |
| 1.3.1. D'après les membres des associations .....                                                                               | 74         |
| 1.3.1. Une forte dimension scientifique.....                                                                                    | 76         |
| 1.3.2. Le cas de la collecte participative de données.....                                                                      | 78         |
| <b>2. Des objectifs aux actions : des pratiques et des usages spécifiques.....</b>                                              | <b>81</b>  |
| 2.1. Classement et outils de classement.....                                                                                    | 81         |
| 2.1.1. Critères et méthodes de classement au sein des associations .....                                                        | 81         |
| 2.1.2. Les outils de classement .....                                                                                           | 84         |
| 2.2. Conservation des données et des archives .....                                                                             | 86         |
| 2.2.1. Les lieux de conservation : entre espace physique et espace numérique.....                                               | 86         |
| 2.2.2. Délais de conservation des archives et des données.....                                                                  | 90         |
| 2.2.3. Conditions de conservation : le cas des archives et données communes.....                                                | 92         |
| 2.3. Usages des données et des archives .....                                                                                   | 94         |
| 2.3.1. Usages dans le domaine juridique.....                                                                                    | 94         |
| 2.3.2. Des outils au quotidien : de la gestion de l'association à la gestion d'un projet scientifique.....                      | 94         |
| 2.3.3. Le cas de la réutilisation .....                                                                                         | 97         |
| <b>3. De la préservation des archives à la préservation des abeilles : continuum militant ? .99</b>                             | <b>99</b>  |
| 3.1. La préservation des archives ou un gène militant.....                                                                      | 99         |
| 3.1.1. Préservation des archives : pérennisation de l'association et valeur sentimentale.....                                   | 99         |
| 3.1.2. Les archives comme témoignage de la biodiversité .....                                                                   | 101        |
| 3.2. La préservation des archives et des abeilles : un militantisme pour la biodiversité ?.....                                 | 104        |
| 3.2.1. La force et l'intérêt des actions conjointes pour les archives et les abeilles .....                                     | 104        |
| 3.2.2. Le militantisme pour la préservation des abeilles, vecteur d'une prise de conscience plus large sur la biodiversité..... | 107        |
| <b>Conclusion de la deuxième partie .....</b>                                                                                   | <b>110</b> |
| <b>Conclusion générale.....</b>                                                                                                 | <b>112</b> |
| <b>Annexes .....</b>                                                                                                            | <b>116</b> |
| <b>1. Annexe 1 : Plan des fécondations de reines du Canso .....</b>                                                             | <b>116</b> |
| <b>2. Annexe 2 : Tableau du pedigree des reines .....</b>                                                                       | <b>117</b> |
| <b>3. Annexe 3 : Tableau de classement des colonies selon le critère « Abeille Noire ».....</b>                                 | <b>118</b> |
| <b>4. Annexe 4 : Tableau de gestion du matériel apicole .....</b>                                                               | <b>119</b> |
| <b>5. Annexe 5 : Affiche de la Journée de l'abeille noire et du mouton solognot, 28 août 2022.</b>                              | <b>120</b> |
| <b>6. Enquête orale avec les membres du Canso .....</b>                                                                         | <b>121</b> |
| 6.1. Grille d'entretien.....                                                                                                    | 121        |
| 6.2. Inventaires chrono-thématiques.....                                                                                        | 122        |
| 6.2.1. Entretien avec François Breuzin .....                                                                                    | 122        |
| 6.2.2. Entretien avec Alina Clément .....                                                                                       | 124        |
| <b>7. Enquête orale avec les membres de POLLINIS .....</b>                                                                      | <b>125</b> |
| 7.1. Grille d'entretien.....                                                                                                    | 125        |
| 7.2. Inventaires chrono-thématiques.....                                                                                        | 127        |
| 7.2.1. Entretien avec Clément Hélary .....                                                                                      | 127        |
| 7.2.2. Entretien avec Alexandre Barraud .....                                                                                   | 128        |
| <b>Table des matières .....</b>                                                                                                 | <b>133</b> |
| <b>Abstract .....</b>                                                                                                           | <b>135</b> |
| <b>Résumé .....</b>                                                                                                             | <b>135</b> |

## RESUME

### **Les associations de préservation des abeilles : pratiques d'archivage et usages d'archives**

La notion d'environnement fait l'objet d'une prise de conscience depuis quelques décennies. Celle-ci s'impose de plus en plus dans les débats, notamment face aux constats alarmants émis par les scientifiques et relayés par les associations environnementalistes. Parmi celles-ci se trouvent les associations de préservation des abeilles qui, à travers leurs activités et leur discours cherchent à sensibiliser sur le sort de ces insectes devenus les symboles d'une biodiversité menacée.

En présentant les moyens d'action de deux associations ainsi qu'à travers les témoignages de leurs membres, cette étude propose de s'intéresser aux pratiques d'archivage et aux différents usages d'archives qui peuvent être faits au sein de ces organismes. Comment conservent-elles leurs archives et quelle valeur accordent-elles à ces documents ? S'y réfèrent-elles souvent dans le cadre de leurs activités ? Occupent-elles une place particulière dans leur travail quotidien ?

**Mots-clés :** archives, environnement, associations, activisme, abeilles, données, numérique.

## ABSTRACT

### **Archiving practices and uses of archives in bee conservation associations**

Over the past few decades, awareness of the environment has been growing. This has become an increasingly important topic of debate, particularly in light of the alarming findings of scientists and environmental associations. These include bee conservation associations, whose activities and discourses seek to raise awareness of the fate of these insects, which have become symbols of threatened biodiversity.

By presenting the means of action of two associations and through the testimonies of their members, this study proposes to take an interest in archiving practices and the different uses of archives that can be made within these organizations. How do they store their archives, and what value do they place on these documents ? How often do they refer to them in the course of their activities ? Do they occupy a special place in their day-to-day work ?

**Key words :** archives, environment, associations, activism, bees, data, digital.